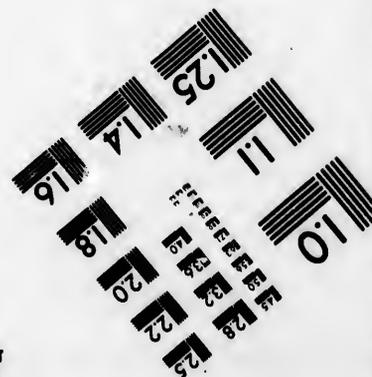
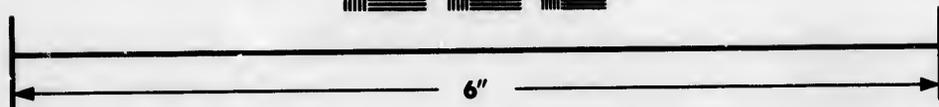
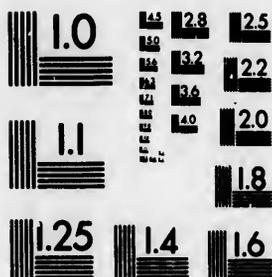


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1985**



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

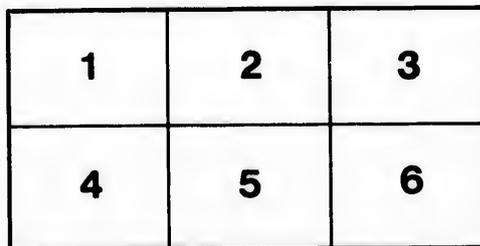
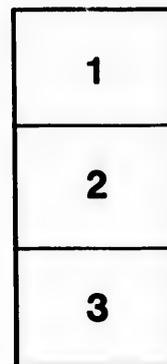
Morisset Library  
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset  
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
du  
diffier  
une  
page

rata  
p

elure,  
à

332X

ÉD

**LETTRES**  
**ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.**

---

**TOME DIXIÈME.**

ÉDIFI

PA

COLLATI

AU

---

**IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,**

BUE PALATINE, N° 5, A PARIS.

**LETTRES**  
**ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,**

ÉCRITES

**PAR DES MISSIONNAIRES**

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

COLLATIONNÉES SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS,  
ET ENRICHIES DE NOUVELLES NOTES.

**MÉMOIRES D'AMÉRIQUE.**



Imprimerie de Béthune.

**A PARIS,**  
AU BUREAU, RUE PALATINE, N° 5,  
PRÈS SAINT-SULPICE;

ET CHEZ GAUME FRÈRES,  
RUE DU POT-DE-FER SAINT-SULPICE, N° 5.

—  
**1850.**

MEM

Les m  
curiosit  
rents d  
files de l  
les pro  
Perse e  
des tra  
dans c  
tout ra  
chesse  
habita  
nous p  
lacs, c  
vières

La

' Edi

---

# PRÉFACE

DES

## MÉMOIRES DE L'AMÉRIQUE <sup>1</sup>.

---

LES mémoires de l'Amérique offrent à la curiosité du lecteur des objets bien différents de ceux des missions du Levant. Les îles de l'Archipel, Constantinople, La Syrie, les provinces adjacentes, le royaume de Perse et celui d'Égypte conservent encore des traces de leur ancienne splendeur, et dans ces contrées dégradées pour ainsi dire, tout rappelle cependant l'industrie, la richesse et la magnificence de ses premiers habitants. L'Amérique, au contraire, ne nous présente presque autre chose que des lacs, des forêts, des terres incultes, des rivières et des Sauvages.

La cupidité et une sorte d'inquiétude

<sup>1</sup> Edition de Paris, 1780 — 1783.

furent découvrir cette quatrième partie du monde. Nous ne parlerons ici ni des voyages, ni des conquêtes de ces premiers navigateurs. Assez d'autres écrivains nous ont dépeint la hardiesse de leurs entreprises, et les trop funestes succès de ces modernes argonautes.. Des régions immenses découvertes, dépeuplées, dévastées; des millions d'hommes libres et tranquilles dans leurs possessions, anéantis, immolés à l'avarice, aux caprices même de leurs nouveaux hôtes, pourroient peut-être intéresser; mais ils affligeroient encore plus.

La France n'a point à se reprocher de pareilles et de si cruelles usurpations. Elle a laissé long-temps ses voisins courir les mers, et n'a cédé qu'assez tard à l'impulsion qu'avoit donnée à toute l'Europe le génie de Christophe Colomb et de ses imitateurs.

Forcée enfin de songer, à l'exemple des autres puissances, à étendre son commerce, elle s'est ébranlée. Mais nous n'avons cherché à nous établir que l'olive à la main; nous n'avons jamais usé de violence envers les anciens colons. C'est avec leur permission que nous avons bâti, cultivé, défriché; c'est en leur offrant notre alliance, en faisant

avec  
respe  
liber  
occup  
donn  
tages  
No  
rappo  
de la  
songé  
guer  
Ils le  
c'est  
Illino  
ausp  
allér  
préc  
ont é  
foit a  
péri  
fait  
pein  
en q  
ces  
hom  
noie  
cou

avec eux des traités de commerce ; c'est en respectant les droits toujours sacrés de la liberté et de la propriété, que nous avons occupé de vastes terrains, qu'on nous abandonnoit sans peine, et en faveur des avantages que pouvoit procurer notre voisinage.

Nos souverains touchés de ce qu'on leur rapportoit de la barbarie, de l'ignorance et de la superstition de leurs nouveaux alliés, songèrent aux moyens, non de les subjuguier, mais de les éclairer, de les civiliser. Ils leur envoyèrent des missionnaires, et c'est parmi les Iroquois, les Hurons, les Illinois, etc, que par les ordres et sous les auspices de nos rois, les Jésuites françois allèrent arborer l'étendard de la croix et prêcher le saint Évangile. Ces terres glaciales ont été arrosées de leurs sueurs, et quelquefois abreuvées de leur sang. Plusieurs ont péri dans des tourments dont le souvenir seul fait frémir la nature, et tous ont souffert des peines et des fatigues incroyables. Obligés en quelque sorte de devenir sauvages avec ces barbares, pour en faire d'abord des hommes et ensuite des chrétiens, ils apprennoient leurs langues, vivoient comme eux, couroient les bois avec eux, se prêtoient

enfin à tout ce qui n'étoit pas mal , pour les porter à écouter, à aimer, à estimer, à pratiquer ce qui étoit bien.

Dieu a béni leurs travaux ; ils ont réussi avec sa grâce à faire suivre sa sainte loi par des nations qui n'en connoissoient presque aucune , et à les plier sous le joug de la foi et de la morale, malgré l'habitude et le goût de l'indépendance la plus absolue. Mais combien ont été victimes de leur attachement et de leur zèle pour la religion, et quelquefois aussi de l'honneur qu'ils avoient d'être François, et du soin qu'ils prenoient de maintenir leurs néophytes dans l'alliance de la France !

Cette partie des mémoires de l'Amérique contiendra six volumes. Nous commencerons par les lettres des missionnaires de la Nouvelle - France ; elles présenteront quelques détails assez satisfaisants sur les mœurs des Canadiens , sur la nature du climat , sur ses productions , sur le commerce qu'on pouvoit y faire , et sur les ressources qu'une bonne administration y auroit pu trouver.

Nous passerons ensuite chez les Illinois et à la Louisiane , colonie plus récente , pays

exceller  
prodigi  
fiter ; e  
mingue  
cellent  
nous e  
écrites  
contin  
ile jus  
est peu  
seuses

Les  
fixer ,  
tumen  
par la  
propri  
procu  
et lu  
sujets

En  
nord  
espa  
dans  
le P  
N  
cett  
cip

excellent, fertile, tempéré, et d'une étendue prodigieuse, dont nous n'avons pas su profiter; et après quelques lettres de Saint-Domingue, dans lesquelles on trouve une excellente histoire de la conquête de cette île, nous en viendrons à celles qui ont été écrites de Cayenne et de la Guyanne, vaste continent qui s'étend depuis cette dernière île jusqu'au fleuve des Amazones, et qui est peuplé de nations vagabondes, paresseuses et barbares.

Les missionnaires commencent à les fixer, à les réunir en peuplades, à les accoutumer au travail, à les former à la piété; et par la suite ils pourroient, dans un terrain propre aux productions les plus recherchées, procurer à la France de grandes richesses, et lui donner un nombre prodigieux de sujets fidèles et laborieux.

En suivant toujours notre marche du nord au midi, nous parlerons des missions espagnoles situées le long du Maragon, dans la Californie, le Mexique, le Pérou et le Paraguay.

Nous ne nous étendrons point ici sur cette dernière mission, pour ne pas anticiper sur le plaisir que causeront, à ce que

nous espérons , les relations que nous avons recueillies. Elles portent, ainsi que toutes les autres lettres de cet ouvrage, un caractère de simplicité et de vérité qui touche et qui persuade.

Le lecteur verra partout une grande attention à ne rien hasarder , à ne parler que de ce qu'on sait, de ce qu'on a examiné avec une sorte de scrupule; un goût d'observation qui se porte à tout, un désir de s'instruire et de communiquer ses connoissances, fruit peut-être d'une bonne éducation, d'une émulation louable, d'un sentiment heureux et profond, qui sans faire oublier aux missionnaires tout ce qu'exige le zèle le plus pur et le plus ardent, leur faisoit trouver le secret de concilier avec l'amour des sciences utiles, les travaux les plus suivis, les plus constants, les plus pénibles de leur saint ministère.

Nous ajoutons ici, pour servir de supplément au mémoire du P. Picolo sur la Californie, une histoire abrégée des différentes tentatives qu'on a faites pour s'y établir. Ce que nous dirons n'est pas nouveau, et servira cependant à éclaircir ce qu'avance un historien très estimable et pour

l'ordi  
sa no  
Calif  
retra  
sant  
choie  
ce va  
prés  
péch  
depu  
cinq  
prim  
ce s  
del  
ach  
qu  
en f  
pay  
du  
roit  
geu  
ma  
me  
Me  
po  
du

l'ordinaire très impartial. Il affirme dans sa nouvelle histoire de l'Amérique, que la Californie n'est bien connue que depuis la retraite des missionnaires Jésuites, qui abusant de la confiance de leur souverain, cachoit avec des soins infinis les richesses de ce vaste royaume; mais on sait, dit-il, à présent <sup>1</sup> que la côte est excellente pour la pêche des perles, etc. On savoit tout cela depuis long-temps : il en est parlé dans le cinquième recueil des *Lettres édifiantes* imprimées à Paris dès le commencement de ce siècle; et don Fernand Cortez, marquis del Vallé, si fameux par ses exploits, ayant achevé sa première entreprise de la conquête du Mexique, équipa une flotte pour en faire une seconde, en s'emparant d'un pays qui passoit pour l'un des plus riches du monde. Le projet étoit noble, et n'auroit pu avoir que des suites très avantageuses, s'il eût eu le bonheur de l'exécuter; mais le temps lui manqua. Ce grand homme fut obligé de revenir promptement au Mexique, où sa présence étoit nécessaire pour prévenir les troubles dont cet état

<sup>1</sup> Histoire d'Amérique, tom. 3, pag. 108 de la traduction.

étoit menacé. Il ne pensa donc plus à la Californie, quoiqu'il y fût attiré, surtout par les grands trésors qu'on lui faisoit espérer de la pêche des perles, qui est très-abondante le long de ces côtes. Depuis ce temps-là, les Espagnols ont souvent essayé de s'en rendre les maîtres : mais soit qu'ils n'eussent pas pris des mesures assez justes pour y faire des établissemens solides, soit qu'après les avoir faits, ils eussent manqué de constance ou de secours pour les soutenir, il est certain que toutes leurs entreprises avoient échoué, et qu'ils avoient entièrement abandonné ce nouveau royaume, lorsque le roi d'Espagne, Charles II, animé d'un saint zèle, donna ordre d'y envoyer des missionnaires pour travailler à la conversion de ces peuples, et établir, si l'on pouvoit, un commerce solide avec eux.

Le marquis de la Laguna, alors vice-roi du Mexique, y fit passer l'amiral don Isidoro d'Atondo, avec deux frégates, une corvette, et tout ce qui étoit nécessaire pour y établir une colonie. Cette petite armée partit du port de Chalaca dans la Nouvelle-Galice, le 18 janvier 1683, et arriva au port de Notre-Dame de la Paix,

dans la  
année.  
thias G  
deux. Je  
Jésus-C  
Mais ce  
de si g  
heureu  
res fur  
de quit  
les pro  
la foi fa  
veilleu

Le r  
sensibl  
ra, Jé  
un gra  
de la p  
gnols  
jour q  
Seign  
de pe  
ces va  
cours  
consa  
d'y p  
envie

à la  
tout  
es-  
très  
s ce  
bayé  
u'ils  
stes  
les,  
sent  
pour  
eurs  
ent  
rau-  
II,  
en-  
à la  
'on  
roi  
si-  
me  
ire  
ite  
la  
ar-  
x,

dans la Californie, le 30 mars de la même année. On y bâtit un fort, et les PP. Matthias Gogni et Eusèbe-François Kino, tous deux Jésuites, commencèrent à y prêcher Jésus-Christ et à y exercer leur ministère. Mais cet établissement dont on avoit conçu de si grandes espérances, ne fut pas plus heureux que les autres, et nos missionnaires furent obligés au bout de quelque temps de quitter la Californie, et de se retirer dans les provinces de Cinaloa et de Sonora, où la foi faisoit depuis quelques années de merveilleux progrès.

Le retour des PP. Gogni et Kino affligea sensiblement le P. Jean-Marie de Salvatierra, Jésuite milanois, qui travailloit avec un grand zèle à la conversion des Indiens de la province de Taraumara, que les Espagnols appellent la Nouvelle-Biscaye. Un jour qu'il gémissoit en la présence de notre Seigneur sur cette multitude innombrable de peuples qui périssoient tous les jours dans ces vastes pays, faute d'instruction et de secours, il se sentit fortement inspiré de se consacrer à la mission de la Californie, et d'y porter de nouveau l'Évangile. Quelque envie qu'il eût de suivre la voix qui l'appe-

loit, il ne le put faire alors, parce que ses supérieurs le retirèrent des missions pour lui confier la conduite du collège de Guadalupe, et ensuite celle du collège de Tepozotlan, et la direction des novices de la province du Mexique. Quoique ces différents emplois semblassent l'éloigner du dessein que Dieu lui avoit inspiré, il ne le perdit point de vue; au contraire, il ménagea pendant ce temps-là tout ce qu'il jugeoit être nécessaire pour venir à bout d'une entreprise si difficile. Il eut l'honneur d'en conférer souvent avec la duchesse de Sessa et avec le comte de Montezuma son époux, qui avoit succédé au marquis de la Laguna dans la vice-royauté de la Nouvelle-Espagne.

Ce comte, que le roi catholique a nommé duc d'Atrisco, et grand d'Espagne de la première classe, pour les services importants qu'il a rendus à la religion et à l'état, loua le dessein du P. de Salvatierra, et lui promit de le faire approuver par le roi d'Espagne. Sur ces assurances le Père commença d'agir, sans s'effrayer des obstacles qu'il avoit à vaincre. Ils étoient grands : car pour réussir dans une entreprise qui avoit si souvent échoué, non seulement il étoit

nécessaire  
pagnole  
et de l'y  
core se p  
pour y p  
y conser  
libre et  
cours du  
voit abs  
tés et be  
pas ici p  
grand d  
à tout a  
beaucou  
que sur  
trompa  
Cavalle  
sition e  
lui prom  
de la S  
s'engag  
Le  
cours,  
de Cin  
cherch  
bonne  
parcou

nécessaire d'établir une nouvelle colonie espagnole dans la Californie, de l'y entretenir et de l'y faire subsister; mais il falloit encore se procurer des vaisseaux pour y aller, pour y porter les provisions nécessaires, et y conserver ensuite une communication libre et facile avec le Mexique, sans le secours duquel la nouvelle colonie ne pouvoit absolument se maintenir. Ces difficultés et beaucoup d'autres, que je ne marque pas ici pour ne point entrer dans un trop grand détail, eussent paru insurmontables à tout autre qu'à un homme qui comptoit beaucoup plus sur la protection de Dieu que sur le secours des hommes. Il ne se trompa point : car le bachelier don Juan Cavallero y Ocio, commissaire de l'inquisition et de la croisade, à qui il s'ouvrit, lui promit de l'assister, et don Pedro Gil de la Sierpé, trésorier du port d'Acapulco, s'engagea à lui faire trouver des vaisseaux.

Le P. de Salvatierra assuré de ces secours, partit pour aller dans les provinces de Cinaloa, de Sonora et de Taramara, chercher des missionnaires et des gens de bonne volonté pour former sa colonie. Il parcourut, en faisant chemin, les monta-

gues de Cinipas et de Guazaprez, dont il avoit eu autrefois le bonheur de convertir presque tous les habitants. Ces nouveaux chrétiens, qui le regardoient comme leur père, le reçurent avec des témoignages de joie aussi grands que fut ensuite leur tristesse, quand ils surent qu'il ne faisoit que passer. Après les avoir exhortés à vivre dans l'innocence et dans la ferveur, comme il descendoit de leurs montagnes pour prendre le chemin de la mer, il apprit que les peuples de la province de Taramara, qui n'avoient pas voulu renoncer à leurs anciennes superstitions, venoient de prendre les armes, dans la résolution d'exterminer les Espagnols, et tous ceux de leurs compatriotes qui avoient embrassé le christianisme.

Ce soulèvement imprévu déconcerta les desseins du P. de Salvatierra, et rompit presque toutes les mesures qu'il avoit prises pour son voyage de la Californie. Le P. Eusèbe-François Kino, qui devoit l'y accompagner, lui écrivit que dans une conjoncture si délicate il ne pouvoit quitter la mission de Sonora, dont il avoit soin. Plusieurs personnes qui s'étoient engagées à passer

avec lui  
former  
révolte  
des a  
presqu  
quels  
Mai  
quasse  
comm  
plus o  
tions d  
de Dic  
le suc  
qu'il e  
rier d  
Cinob  
octob  
la fête  
été le  
du M  
et apr  
deux  
trouv  
vers  
terre  
Salva  
Thér

avec lui dans ce nouveau royaume, pour y former sa colonie, furent arrêtées par cette révolte, qui donnoit de grandes inquiétudes aux Espagnols, de sorte qu'il se vit presque abandonné de tous ceux sur lesquels il avoit le plus compté.

Mais quoique tous ces secours lui manquassent, il ne se rebuta point, persuadé, comme tous les hommes apostoliques, que plus on trouve d'obstacles et de contradictions dans ce qu'on entreprend pour la gloire de Dieu, plus on a lieu d'espérer qu'à la fin le succès en sera plus heureux. Ainsi, dès qu'il eut appris que les vaisseaux du trésorier d'Acapulco étoient arrivés aux côtes de Cinoloa, il s'y rendit, et s'embarqua le 10 octobre 1697, jour auquel l'Église célèbre la fête de saint François de Borgia, qui a été le premier fondateur de nos missions du Mexique. Il mit à la voile le lendemain, et après avoir couru divers dangers pendant deux jours, le vaisseau qui le portoit se trouva à la vue de la Californie par le travers des montagnes des Vierges. On prit terre à la baie de la Conception, où le P. de Salvatierra dit la messe le jour de sainte Thérèse, mais comme ce lieu ne parut pas

commode, on ne s'y arrêta pas, non plus qu'à Saint-Bruno, où l'on ne trouva que des eaux salées. Enfin, après avoir passé la nuit à l'ancre devant l'île Coronados ou des Couronnés, on prit terre le 18 d'octobre au quartier de Saint-Denis, dans un lieu nommé *Concho*. Le Père et ceux qui l'accompagnoient firent amitié aux Indiens, qui semblèrent d'abord y répondre de bonne foi; mais ce n'étoient que pour surprendre les Espagnols, et pour les faire tous périr; ce qui seroit arrivé, si quelques jours après on n'eût réprimé la violence de ces Barbares. Ce ne fut pas une petite consolation pour le P. de Salvatierra, qui ne comptoit de long-temps sur aucun second, de voir arriver quelques jours après lui le P. François-Marie Picolo, ancien missionnaire de la province de Taraumara, homme distingué par sa vertu et par son zèle. Ces deux hommes apostoliques, qu'une longue expérience rendoit très habiles dans leur ministère, commencèrent alors à travailler solidement à la conversion des peuples de la Californie. Le mémoire qui est dans un des tomes de cette édition, apprendra les bénédictions qu'il a plu à Dieu de don-

ner à la  
vient de  
près du  
il le pro

Le re  
après s  
progrès  
écrivit  
que, qu  
de Mon  
et de c  
pagne.  
Madrid  
qu'aya  
Sarmie  
zuma,  
Dieu d  
compa  
qu'ils e  
Sonora  
celles  
dans le  
fornie  
sions,

1 Ces  
5 de ma

ner à leurs travaux. Le P. Picolo, dont on vient de parler, l'a composé par l'ordre exprès du conseil royal de Guadalaxara, à qui il le présenta le 10 février 1702.

Le roi Philippe V ayant appris aussitôt après son avènement à la couronne, les progrès de l'Évangile dans la Californie, en écrivit incontinent à l'archevêque du Mexique, qui avoit succédé par *interim* au comte de Montezuma dans la charge de vice-roi et de capitaine général de la Nouvelle-Espagne. La lettre de ce prince est datée de Madrid du 17 juillet 1701. Il lui mande qu'ayant su par les lettres <sup>1</sup> de don Joseph Sarmiento de Valladares, comte de Montezuma, son prédécesseur, les succès que Dieu donnoit aux travaux des Pères de la compagnie de Jésus, soit dans les missions qu'ils ont dans les provinces de Cinaloa, de Sonora et de la Nouvelle-Biscaye, soit dans celles qu'ils viennent récemment d'établir dans le grand et vaste royaume de la Californie, il souhaite qu'on protège ces missions, et qu'on les multiplie pour la gloire

<sup>1</sup> Ces lettres sont datées de la ville de Mexico, le 5 de mai 1698, et le 20 octobre 1699.

de l'Église et le salut des ames; et il ordonne pour cela, qu'outre ce qu'on fournit de sa part aux missions de Cinaloa, de Sonora et de la Nouvelle-Biscaye, on donne ce qui est nécessaire pour l'entretien de la nouvelle mission de la Californie. Il ajoute qu'il veut qu'on l'informe exactement de l'état où elle se trouve, et des moyens dont on pourra se servir, non seulement pour maintenir une œuvre si importante à l'Église et à l'état, mais pour l'affermir et la perfectionner autant qu'il sera possible.

Le Roi n'en demeure pas là; pour montrer combien il a à cœur la conversion de ces peuples, voici comme il finit la lettre qu'il écrit à l'archevêque du Mexique. « Je » vous commande de donner les ordres nécessaires, afin que le secours que j'ai marqué soit prompt et effectif, et que les Pères » Jésuites puissent continuer cette entreprise avec la même ardeur qu'ils l'ont » commencée. Je vous ordonne aussi de remercier de ma part les personnes de piété » qui ont contribué par leurs aumônes au » premier établissement de ces missions, et » de leur marquer que je suis sensible au » zèle qu'elles ont pour la propagation de la

» foi,  
» en ce  
» exem  
» à un  
» Dieu.  
autre  
dont c

Mai  
le P. F  
milieu  
par la  
P. Kin  
velle r  
terre.

Ce l  
déjà p  
fornie  
fut ob  
bout d  
tentif  
conqu  
du côt  
qu'à l  
voyan  
au lie  
les ter  
au no

» foi, et au service qu'elles m'ont rendu  
» en cette occasion. Invitez-les, par mon  
» exemple, à contribuer encore dans la suite  
» à une œuvre si sainte et si agréable à  
» Dieu. » Le roi accompagna cette lettre d'une  
autre au conseil royal de Guadalaxara ,  
dont ces missions dépendent.

Mais pendant que le P. de Salvatierra et  
le P. Picolo travailloient de la sorte vers le  
milieu de la Californie, où ils étoient entrés  
par la mer, la Providence voulut que le  
P. Kino, Jésuite allemand, se fit une nou-  
velle route vers le nord , pour y entrer par  
terre.

Ce P. Kino est le même dont nous avons  
déjà parlé, et qui étant entré dans la Cali-  
fornie en 1683, pour y prêcher l'Évangile,  
fut obligé d'en sortir avec les Espagnols au  
bout de quelque temps. Comme il étoit at-  
tentif à faire chaque année de nouvelles  
conquêtes à Jésus-Christ, il avança en 1698  
du côté du nord, le long de la mer, jus-  
qu'à la montagne de Sainte-Claire. Là,  
voyant que la mer tournoit de l'est à l'ouest,  
au lieu de la suivre davantage, il entra dans  
les terres, et marchant toujours du sud-est  
au nord-ouest, il découvrit, en 1699, les

bords du Rio Azul ou de la Rivière-Bleue , qui après avoir reçu les eaux de la Hila ou de la Pillasse , va porter les siennes , d'orient en occident , dans le grand fleuve Colorado ou fleuve du Nord. Il passa le Rio Azul , et se trouva en 1700 proche du Colorado ; et l'ayant traversé , il fut bien surpris , en 1701 , de se voir dans la Californie , et d'apprendre qu'environ à trente ou quarante lieues de l'endroit où il étoit alors , le Colorado , après avoir fait une baie d'une assez longue étendue , alloit se jeter dans la mer à la côte orientale de la Californie , qui ne se trouve ainsi séparée du Nouveau-Mexique que par les eaux de ce fleuve. Ainsi , comme l'on voit , les Jésuites , bien loin de cacher ce vaste pays , ont fait part de leurs découvertes , ont ouvert de nouvelles voies pour y arriver , et sont presque les seuls qui en aient parlé avec quelque étendue.

Le P. Kino même , aussi habile mathématicien que zélé et infatigable missionnaire , leva dans le temps une carte de la route par terre qu'il avoit trouvée , et l'envoya sans délai à la cour d'Espagne. Nous la joindrons au mémoire du P. Picolo.

Nous avons tiré presque tout ce que nous

venon  
prélim  
cienn  
rieuses  
parco  
tient  
rique  
mais  
de dir  
ont ré  
fiantes

Le  
miers  
missi  
voit  
donn  
grand  
quali  
rares

Le  
des  
leme  
vertu  
soins

Le  
et il  
logie

venons de dire de la Californie, de l'épître préliminaire du cinquième recueil de l'ancienne édition des *Lettres édifiantes et curieuses*. Nous ne nous arrêterons point à parcourir toutes les autres lettres que contient cette partie des mémoires de l'Amérique; elles n'ont pas besoin d'explication, mais nous croyons qu'il est de notre devoir de dire un mot des écrivains estimables qui ont rédigé le recueil entier des *Lettres édifiantes*.

Le P. Le Gobien est l'éditeur des premiers tomes, contenant les Mémoires des missions du Levant et de l'Amérique. Il écrivoit avec goût, et avec cette facilité que donne l'étude profonde et réfléchie des grands modèles, et joignoit aux excellentes qualités de son esprit, les vertus les plus rares et les plus précieuses.

Le P. Duhalde lui succéda. Les Mémoires des Indes qu'il a publiés, et qui sont également goûtés des savants et des personnes vertueuses, prouvent jusqu'où alloient ses soins, ses recherches et ses connoissances.

Le P. Patouillet en fut chargé après lui, et il étoit bien digne de le remplacer. Théologien profond, écrivain élégant, homme

versé dans presque toutes les parties de la littérature, il avoit tout ce qu'on peut désirer pour soutenir et faire valoir l'ouvrage qu'il étoit chargé de continuer; il est mort depuis assez peu de temps, à l'âge de quatre-vingts ans, à Avignon, et ses vertus encore plus que ses talents, le faisoient chérir et respecter de tous ceux qui le connoissoient.

es de la  
eut dé-  
ouvrage  
est mort  
de qua-  
s vertus  
aisoient  
le con-

**LETTRES**  
**ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,**

ÉCRITES

**PAR DES MISSIONNAIRES**

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

~~~~~

**MÉMOIRES D'AMÉRIQUE.**

—  
**LETTRE**

Du P. Gabriel Marest , missionnaire de la compagnie  
de Jésus , au P. de Lamberville , de la même com-  
pagnie , procureur de la mission du Canada.

**MON RÉVÉREND PÈRE,**

*Là paix de N. S.*

Il est un peu tard pour me demander des  
nouvelles de la baie d'Hudson. J'étois bien plus

X.

en état de vous en dire quand je repassai en France, en retournant des prisons de Plimouth. Tout ce que je puis faire maintenant, c'est de vous envoyer un extrait du petit journal que j'écrivis en ce temps-là, et dont j'ai conservé une copie. Il commence par notre départ de Québec, et finit par le retour des deux vaisseaux qui nous portèrent à cette baie. Trouvez bon néanmoins qu'auparavant je vous fasse part de ce que j'avois appris à Québec, soit par rapport aux deux Jésuites qui avoient fait avant moi le même voyage, soit touchant la première découverte de la baie d'Hudson.

Il y a déjà plus de deux siècles que les navigateurs de différentes nations ont entrepris de s'ouvrir un chemin nouveau à la Chine et au Japon par le nord, sans qu'aucun d'eux y ait pu réussir, Dieu y ayant mis un obstacle invincible par les montagnes de glace qu'on trouve dans ces mers. C'étoit dans le même dessein qu'en 1611 le fameux Hudson, anglois, pénétra cinq cents lieues et davantage plus avant que les autres, par la grande baie qui porte aujourd'hui son nom, et dans laquelle il passa l'hiver. Il vouloit continuer sa route au printemps de l'année suivante : mais les vivres commençant à lui manquer, et les maladies ayant

affoibli son équipage, il se vit contraint de retourner en Angleterre. Il fit, deux ans après, une seconde tentative, et il avança en 1614 jusqu'au 82° degré. Il y fut tant de fois en danger de périr, et il eut tant de peine à s'en retirer, que depuis ce temps-là, ni lui, ni aucun autre n'ont plus osé s'engager si loin.

Cependant les marchands anglois, pour profiter des voyages et des découvertes de leurs compatriotes, ont fait, depuis, un établissement à la baie d'Hudson, et y ont commencé le commerce des pelleteries avec plusieurs Indiens septentrionaux, qui, pendant le grand été, viennent dans leurs pirogues, sur les rivières qui se déchargent dans cette baie. Les Anglois n'y bâtirent d'abord que quelques maisons pour y passer l'hiver et y attendre les Sauvages. Ils y eurent beaucoup à souffrir, et plusieurs y moururent du scorbut. Mais comme les pelleteries que les sauvages apportent à cette baie sont très belles, et que les profits y sont grands, les Anglois ne furent point rebutés par l'intempérie de l'air, ni par la rigueur du climat. Les François du Canada voulurent s'y établir de même, prétendant que plusieurs des terres voisines étant du même continent que la Nouvelle-France, ils avoient

droit d'y négocier par le 51<sup>e</sup> degré, et même plus haut.

La mésintelligence se mit bientôt entre les deux nations; chacun bâtit des forts pour se mettre réciproquement à couvert des insultes les uns des autres. Les fréquentes maladies et les dangers continuels auxquels on est exposé dans cette périlleuse navigation, obligèrent les François à ne la point entreprendre, sans avoir avec eux un aumônier. C'est en cette qualité que le P. Dalmas, natif de Tours, s'embarqua pour la baie d'Hudson. Y étant arrivé, il s'offrit à rester dans le fort, tant pour y servir les François qu'on y laissoit en garnison, que pour avoir occasion d'apprendre la langue des Sauvages qui apportent leurs pelleteries pendant l'été, et pour pouvoir ensuite leur aller annoncer l'Évangile. Le vaisseau qui devoit leur apporter des vivres l'année suivante, ayant toujours été repoussé par la violence des vents contraires, ceux qui étoient restés dans le fort périrent pour la plupart de faim ou de maladies : ils étoient réduits à huit seulement; cinq desquels s'étant détachés pour aller chasser sur les neiges dans les bois, laissèrent dans le fort le P. Dalmas, le chirurgien et un taillandier.

Étant de retour quatre ou cinq jours après,

ils fu  
Père  
landi  
où il  
leur  
guren  
sir de  
voya  
conse  
temp  
matin  
rivièr  
fait à  
fort,  
se pr  
dema  
après  
La  
qui é  
il éto  
étant  
» pas  
» rép  
» nor  
» pou  
» loit  
» aut

ils furent fort surpris de ne plus trouver ni le Père ni le chirurgien. Ils demandèrent au tailleur ce qu'ils étoient devenus. L'embarras où ils le virent, les mauvaises réponses qu'il leur donna, quelques traces de sang qu'ils aperçurent sur la neige, les déterminèrent à se saisir de ce misérable et à le mettre aux fers. Se voyant arrêté et pressé par les remords de sa conscience, il avoua qu'étant mal depuis longtemps avec le chirurgien, il l'avoit assassiné un matin, et qu'il avoit traîné son corps dans la rivière, où il l'avoit jeté par un trou qu'il avoit fait à la glace; qu'ensuite étant retourné au fort, il y trouva le Père dans la chapelle, qui se préparoit à dire la messe. Ce malheureux demanda à lui parler; mais le Père le remit après la messe, qu'il lui servit à son ordinaire.

La messe étant dite, il lui découvrit tout ce qui étoit arrivé, lui témoignant le désespoir où il étoit, et la crainte qu'il avoit que les autres, étant de retour, ne le missent à mort. « Ce n'est » pas ce que vous avez le plus à craindre, lui » répondit le Père : nous sommes un trop petit » nombre, et on a trop besoin de vos services, » pour qu'on veuille vous perdre. Si on vou- » loit le faire, je vous promets de m'y opposer » autant que je pourrai. Mais je vous exhorte à

» reconnoître devant Dieu l'énormité de votre  
» crime, à lui demander pardon et à en faire  
» pénitence. Ayez soin d'apaiser la colère de  
» Dieu; pour moi, j'aurai soin d'apaiser celle  
» des hommes. »

Le Père lui ajouta que s'il souhaitoit, il iroit au devant de ceux qui étoient allés chasser; qu'il tâcheroit de les adoucir, et de leur faire promettre qu'ils ne le maltraiteroient point à leur arrivée. Le taillandier accepta cette offre, parut se calmer, et le Père partit. Mais à peine étoit-il sorti du fort, que ce malheureux se sentit troublé de nouveau, entra dans une humeur noire, et se mit en tête que le Père le trompoit, et qu'il n'alloit trouver les autres que pour les prévenir contre lui. Dans cette pensée, il prit sa hache et son fusil pour courir après le Père. L'ayant aperçu le long de la rivière, il lui cria de l'attendre, ce que fit le missionnaire. Sitôt qu'il l'eut atteint, il lui reprocha qu'il étoit un traître, et qu'il le trompoit, et en même temps lui donna un coup de son fusil, qui le blessa. Pour se soustraire à la fureur de ce misérable, le Père se jeta sur une grande glace qui flottoit sur l'eau. Le taillandier y sauta après lui, et l'assomma de deux coups de hache qu'il lui déchargea sur la tête,

et, après avoir jeté son corps sous la glace même sur laquelle le Père s'étoit réfugié, il revint au fort, où les cinq autres arrivèrent bientôt après. Voilà ce que ce malheureux avoua lui-même pendant qu'on le tenoit dans les fers.

On avoit résolu de le garder de la sorte jusqu'à l'arrivée des premiers vaisseaux, sur lesquels on devoit l'embarquer : mais avant qu'il pût venir du secours, les Anglois attaquèrent le fort. Ceux qui le gardoient avoient eu la précaution de tenir chargés tout ce qu'ils avoient de canons et de fusils, et par là ils furent en état de faire une furieuse décharge sur les ennemis, lorsqu'ils voulurent faire leurs approches. Ce grand feu, qui leur tua et leur blessa plusieurs hommes, leur fit croire qu'il y avoit encore bien du monde dans le fort. C'est pourquoi ils s'en retournèrent, mais dans la résolution de revenir bientôt avec de plus grandes forces. Ils revinrent en effet, et se préparèrent à attaquer la place dans les formes. Les cinq François qui la gardoient, se voyant hors d'état de résister, se sauvèrent la nuit par une embrasure de canon, et gagnèrent les bois, ayant laissé le taillandier seul et lié comme il étoit. On n'a point su ce que les Anglois en firent,

ni ce qu'il leur dit. Mais des cinq personnes sorties du fort, trois moururent en chemin, et deux seulement arrivèrent après bien des fatigues à Mont-Réal. C'est d'eux qu'on a appris tout ce que je viens de raconter.

L'accident arrivé au P. Dalmas n'empêcha pas le P. Sylvie de retourner quelque temps après à la baie d'Hudson pour y servir aussi d'aumônier; mais en même temps à dessein de s'ouvrir un chemin pour aller prêcher l'Évangile aux Sauvages les plus septentrionaux, qui jusqu'ici ont été sans instruction. Ce Père y fut tellement incommodé, qu'il se vit obligé de se rembarquer pour revenir à Québec, où il ne s'est jamais bien remis des maladies qu'il avoit contractées à cette baie. Je fus destiné à la même fonction dès que j'arrivai en Canada, et je ne vous dissimulerai pas que ce fut contre mon inclination. Mon dessein en partant de France étoit de me consacrer le plutôt que je pourrois au service des Sauvages, et je m'en voyois par là un peu éloigné.

Feu M. d'Iberville, un des plus braves capitaines que nous ayons eus dans la Nouvelle-France, avoit ordre de s'emparer de quelques postes que les Anglois occupoient dans la baie d'Hudson. On avoit pour cela équipé deux

vaisseaux de guerre, le *Poli*, qu'il devoit monter, et la *Salamandre*, commandée par M. de Sérigny. Il demanda à notre Père supérieur un missionnaire qui pût servir d'aumônier aux deux vaisseaux. Le Père supérieur jeta les yeux sur moi, apparemment parce qu'étant nouvellement arrivé, et ne sachant encore aucune langue sauvage, j'étois le moins nécessaire en Canada. Nous nous embarquâmes donc le 10 d'août 1694, et nous allâmes mouiller vers le minuit proche la traverse du cap Tourmente<sup>1</sup>. Nous le doublâmes le 11 sur les sept à huit heures du matin. Nous ne fîmes guère de chemin le reste du jour, ni les trois jours suivants, parce que le vent nous étoit contraire. Je profitai de ce loisir pour engager une bonne partie de notre équipage à bien célébrer la fête de la sainte Vierge. Le 14, je distribuai dans le *Poli* les images de Notre-Dame que m'avoit données à Québec madame de Champigny, intendante du Canada, et je passai tout le soir et le lendemain matin à entendre les

<sup>1</sup> Ce cap n'est éloigné que de huit lieues de Québec. Il s'appelle *Tourmente*, parce que pour peu qu'il y fasse de vent, l'eau y paroît agitée comme en pleine mer.

confessions : plusieurs firent leurs dévotions le jour de la fête. Comme je finissois la messe , le vent changea , et on appareilla aussitôt. Le 20, le vent ayant tout-à-fait cessé, je passai du *Poli* à la *Salamandre* pour voir M. de Sérigny, et pour dire la messe à son bord. L'équipage en fut fort aise , et plusieurs profitèrent de cette occasion pour s'approcher des sacrements.

Le 21 nous dépassâmes Belle-Isle. Cette île, qui paroît de figure ronde, est par la hauteur de 52 degrés à 220 lieues de Québec, au milieu d'un détroit que forme l'île de Terre-Neuve, avec la terre ferme de Labrador. Nous commençâmes dès lors à apercevoir de ces grosses montagnes de glace qui flottent dans la mer : nous en vîmes peut-être une vingtaine. Elles paroissent de loin comme des montagnes de cristal, et quelques-unes comme des rochers hérissés de pointes. Le 23 nous eûmes le matin un grand calme, et l'après-midi un vent contraire et violent qui continua le 24 et le 25. Les deux jours suivans, un grand calme qui nous étoit aussi préjudiciable que le vent contraire. La saison étoit avancée; nous allions dans un pays où l'hiver vient avant l'automne; nous n'étions que par la hauteur de 56 degrés; il nous restoit encore beaucoup de chemin à faire par

une mer dangereuse, à cause des grands bancs de glace qu'on a coutume d'y trouver, au milieu desquels il falloit se faire un passage jusque par le 63<sup>e</sup> degré. Le 28, sur les huit heures du soir, il s'éleva un petit vent alisé, qui, nous prenant en poupe, nous fit faire beaucoup de chemin pendant les deux ou trois jours qu'il dura. Le 31 le vent changea un peu, sans cesser néanmoins de nous être favorable; mais il nous amenoit une grosse brume, qui nous empêchoit de voir les terres dont nous estimions n'être pas éloignés, et dont nous étions en effet assez proches. Sur le midi le temps s'éclaircit, et nous vîmes à l'aise la côte bordée d'une grande quantité de rochers qu'on nomme pains de sucre, parce qu'ils en ont la figure; ils étoient encore tout couverts de neige. Sur le soir, nous reconnûmes l'entrée du détroit qu'il faut passer pour aller à la *baie d'Hudson*.

Ce détroit, qu'on appelle le *canal* ou le *détroit du Nord*, est très difficile à cause des glaces qui viennent continuellement des pays froids, et qui se déchargent dans la pleine mer par ce canal. Les terres du détroit courent ordinairement ouest-nord-ouest et est-sud-est. Il y a au commencement et à la fin du détroit des

îles situées du côté du sud. Les îles qu'on trouve à l'entrée du détroit, du côté d'Europe, s'appellent les *îles Boutons* : elles sont vers le 60° degré quelques minutes. Celles qui sont à l'autre extrémité du même détroit, se nomment les *îles Dignes*; elles sont vers le 63° degré. Il y en a, outre cela, plusieurs le long et au milieu du détroit, lequel a 135 lieues de longueur. Sa moindre largeur est d'environ sept ou huit lieues; mais elle est ordinairement plus grande. On y voit de temps en temps de grandes baies, surtout après les îles Boutons. Il y en a une plus considérable que les autres, par laquelle on prétend qu'on peut aller jusqu'au fond de la baie d'Hudson, mais cela est fort incertain.

On est quelquefois fort long-temps à passer le détroit : nous le passâmes en quatre jours fort heureusement. Nous y étions entrés à quatre heures du matin le 1<sup>er</sup> septembre, et nous en sortîmes le 5 aussi le matin avec un vent qui n'étoit pas trop favorable, et qui s'augmenta beaucoup le 6. Le 7 le temps se calma, et donna à plus de cinquante personnes la facilité de faire leurs dévotions le lendemain, fête de la Nativité de la sainte Vierge.

Le calme continua le 8, le 9 et le 10, ce qui

causa b  
l'équip  
la prot  
comme  
diens l  
propos  
engage  
des pri  
Dès la

Le r  
mais a  
aller. L  
nous lo  
jours,  
Cepen  
coup;  
quions  
diens  
sainte  
en son  
qu'ils  
dessein  
ville.  
à leur  
reté d  
bles  
avis,

causa beaucoup de tristesse et d'inquiétude à tout l'équipage. J'exhortai nos Canadiens à implorer la protection de sainte Anne, qu'on regarde comme la patronne du pays, et que les Canadiens honorent avec beaucoup de piété. Ma proposition fut reçue avec joie, et nous nous engageâmes à faire tous les jours, matin et soir, des prières publiques en l'honneur de la sainte. Dès la nuit suivante, le vent devint favorable.

Le 12 nous découvrîmes la terre du Nord, mais au-dessous de l'endroit où nous voulions aller. Le vent étant encore devenu contraire, nous louvoyâmes inutilement pendant quelques jours, et nous fûmes obligés de jeter l'ancre. Cependant nous commençons à souffrir beaucoup; le froid s'augmentoît, et nous manquions d'eau. Dans cette extrémité, nos Canadiens me vinrent proposer de faire un vœu à sainte Anne, et de lui promettre de consacrer en son honneur une partie du premier gain qu'ils feroient dans le pays. J'approuvai leur dessein, mais après en avoir parlé à M. d'Iberville. Je les avertis en même temps de travailler à leur sanctification, puisque c'étoit par la pureté des mœurs qu'on rendoit ses vœux agréables à Dieu. La plupart profitèrent de mon avis, et s'approchèrent des sacrements. Le len-

demain les matelots voulurent imiter les Canadiens, et faire le même vœu qu'eux. M. d'Iberville et les autres officiers se mirent à leur tête. Dès la nuit suivante, qui étoit celle du 21 au 22 septembre, Dieu nous donna un vent favorable. Le 24, sur les six heures du soir, nous entrâmes dans la rivière de Bourbon. La joie fut grande dans tout l'équipage. C'étoit un vendredi; nous chantâmes l'hymne *Vexilla Regis*, et surtout l'*O crux ave*, que nous répétâmes plusieurs fois pour honorer la croix adorable du Sauveur, dans un pays où elle est inconnue aux barbares, et où elle a été tant de fois profanée par les hérétiques, qui y ont abattu avec mépris toutes les croix que nos François y avoient autrefois élevées.

La rivière à laquelle les François ont donné le nom de Bourbon, est appelée par les Anglois *la rivière de Pornetton*, d'où vient que plusieurs François nomment encore le pays des environs *les terres de Pornetton*. Cette rivière est grande, large, et s'étend fort avant dans la profondeur des terres. Mais comme elle a plusieurs courants rapides, elle est moins commode pour le commerce des Sauvages; c'est pour cela que les Anglois n'ont pas bâti leur fort sur le bord de cette rivière.

AN sud-est de la rivière de Bourbon, et dans la même anse, se décharge aussi une autre grande rivière, que les François, qui ont été les premiers à la découvrir, appelèrent la rivière de *Sainte-Thérèse*, parce que la femme de celui qui en fit la découverte portoit le nom de cette grande sainte. Ces deux rivières ne sont séparées l'une de l'autre que par une langue de terre fort basse, qui produit dans l'une et dans l'autre de très grandes battures. Leurs embouchures sont par le 57° degré quelques minutes. Elles courent toutes deux le même rumb de vent; et pendant un long espace, leurs lits ne sont éloignés l'un de l'autre que d'une ou de deux lieues. Les battures, dont ces deux rivières sont remplies, les rendent dangereuses aux gros vaisseaux. Comme il y en a un peu moins dans celle de Bourbon, on se détermina à faire hiverner *le Poli* dans cette rivière, et *la Salamandre* dans celle de Sainte-Thérèse, sur le bord de laquelle les Anglois ont bâti leur fort, dans la langue de terre qui sépare les deux rivières.

Nous étions arrivés, comme je l'ai déjà dit, le 24 septembre, dans la rivière de Bourbon, sur les six heures du soir. Cette nuit-là même on mit quelques-uns de nos gens à terre, pour

tâcher de surprendre quelques Anglois. Ils eurent bien de la peine à aborder, à cause des battures : il fallut se jeter à l'eau, ce qui les incommoda beaucoup, les bords de la rivière étant déjà glacés. Un Sauvage iroquois, qu'on m'avoit dit de baptiser, lorsque je partis de Québec, étoit du nombre de ceux qui furent envoyés à terre. Voyant les périls auxquels il alloit être exposé, je ne crus pas devoir différer plus long-temps son baptême que j'avois remis jusqu'à ce jour-là, afin qu'il fût mieux instruit. Un de nos Canadiens, qui parle fort bien la langue iroquoise, m'a beaucoup servi à l'instruire. Les gens que nous avions envoyés à terre ne purent surprendre aucun Anglois, parce que nous en avons été aperçus au moment de notre arrivée, et que sur-le-champ tous s'étoient retirés dans le fort; mais ils nous amenèrent le 25 deux Sauvages qu'ils avoient pris auprès du fort.

M. d'Iberville étoit allé le même jour sonder la rivière, et chercher un endroit où notre vaisseau pût être à l'abri pendant l'hiver. Il en avoit trouvé un fort commode. Après avoir visité ceux qu'il avoit fait débarquer, et leur avoir donné ses ordres, il chargea M. de Sérigny de conduire *le Poli* à l'endroit marqué,

et il pa  
suivis.

Nou  
trée de  
manqu  
sous l  
M. d'I  
pour a  
nous a  
vière  
étant  
sonder  
une p  
pour r  
abord  
une d  
pointe  
la rivi  
vaisse  
fouler  
printe  
qui é  
droit  
Sauv  
qu'ils  
a tou  
il no

et il passa le 27 dans *la Salamandre*, où je le suivis.

Nous arrivâmes le soir du même jour à l'entrée de la rivière de Sainte-Thérèse : nous ne manquâmes pas en y entrant de nous mettre sous la protection de cette grande sainte. M. d'Iberville partit vers le milieu de la nuit pour aller sonder cette seconde rivière. Le 28 nous avançâmes une lieue et demie dans la rivière à la faveur de la marée, le vent nous étant contraire. On employa le reste du jour à sonder de tous côtés. Le 29 nous fîmes encore une petite lieue, et M. d'Iberville alla à terre pour marquer son camp et l'endroit où il feroit aborder le vaisseau. Il en trouva un à son gré, une demi-lieue au-dessus du fort. Une grande pointe de terre assez haute qui s'avance dans la rivière, y forme une manière d'anse, où le vaisseau pouvoit être tout à fait à l'abri du reflux des glaces, qui est fort à craindre au printemps. On donna ordre à ceux de nos gens qui étoient à terre de venir camper en cet endroit. Ils n'étoient pas plus de vingt; mais les Sauvages du pays avoient dit aux Anglois qu'ils étoient quarante ou cinquante, ce qui les a toujours empêchés de sortir du fort. Le 30 il nous fut impossible d'avancer. Le 1<sup>er</sup> octo-

bre nous fûmes dans le même état ; toujours le vent contraire échéant à chaque basse marée, et nous mettant dans l'impossibilité de louer. Cependant le vent, le froid, les glaces croissoient tous les jours. Nous nous voyions à une lieue de l'endroit où nous devions débarquer, et nous étions en danger de n'y pouvoir arriver. Notre équipage en étoit alarmé. Je les exhortai à recourir à la protection de Dieu, qui ne nous avoit point encore manqué dans le voyage. On fit sur *la Salamandre* le même vœu qu'on avoit fait sur *le Poli* : et ce jour-là même le temps changea et devint fort beau.

Sur les huit heures du soir, nous levâmes l'ancre, la lune étant fort belle ; et à la faveur de la marée notre chaloupe, armée de seize rames, remorqua le vaisseau, et le conduisit jusqu'à une portée de fusil de l'endroit où nous voulions aller, et où nous ne pûmes aborder, la marée nous ayant manqué. En passant vis-à-vis le fort, on nous tira trois ou quatre volées de canon, dont les boulets ne vinrent pas jusqu'à nous. Nos Canadiens n'y répondirent que par des *Sassa Koués* : c'est le nom que les Sauvages donnent aux cris qu'ils font à la guerre en signe de réjouissance.

Le 2, notre vaisseau pensa périr. Comme

nous  
rendi  
pour  
nous  
oues  
écho  
triste  
emp  
vent  
vaiss  
vant  
ce f  
glac  
perc  
trois  
M. c  
jeter  
dive  
perc  
cou  
qu'e  
le r  
un  
fair  
en  
pou  
pas

nous appareillions dans l'espérance de nous rendre bientôt au port que nous touchions, pour ainsi dire, un gros tourbillon de neige nous cacha la terre, et un gros vent du nord-ouest nous jeta sur une batture, où nous échouâmes à marée haute. Nous y passâmes une triste nuit. Sur les dix heures du soir les glaces, emportées par les courants et poussées par les vents, commencèrent à donner contre notre vaisseau avec une violence et un bruit si épouvantable, qu'on pouvoit l'entendre d'une lieue : ce fracas dura quatre ou cinq heures. Les glaces heurtoient si rudement le navire, qu'elles percèrent le bois et en emportèrent jusqu'à trois ou quatre doigts en plusieurs endroits. M. d'Iberville, pour décharger le vaisseau, fit jeter sur la batture douze pièces de canon et diverses autres choses, qui ne pouvoient pas se perdre dans l'eau ni s'y gâter. Il fit depuis couvrir de sable ces pièces de canon, de peur qu'elles ne fussent entraînées au printemps par le refoulement des glaces. Le 3, le vent s'étant un peu calmé, M. d'Iberville prit le parti de faire décharger son vaisseau, qui étoit toujours en danger de périr. Nous ne pûmes nous servir pour cela de la chaloupe, parce qu'il n'étoit pas possible de la manier à travers les glaces

qui couloient toujours en grande quantité : mais nous y employâmes les canots d'écorce que nous avions apportés de Québec, et que nos Canadiens conduisoient au travers des glaces avec une adresse admirable.

J'étois incommodé depuis quelques jours, et j'avois même eu la fièvre. M. d'Iberville me pressoit d'aller à terre ; mais je ne pouvois me résoudre à quitter le vaisseau dans le péril où il étoit, et dans l'alarme où je voyois tout l'équipage. Je fus contraint de le faire par la triste nouvelle que nous apprîmes bientôt. M. de Chateauguai, jeune officier de dix-neuf ans, et frère de M. d'Iberville, étoit allé faire le coup de fusil vers le fort des Anglois, pour les amuser et leur ôter la connoissance de notre embarras. S'étant trop avancé, il fut blessé d'une balle qui le perçoit de part en part. Il me demandoit pour se confesser, et je m'y transportai sur le champ. Nous crûmes d'abord que la blessure n'étoit pas mortelle : nous fûmes bientôt détrompés, car il mourut le lendemain. Un moment auparavant, nous avions appris des nouvelles du *Poli*, et nous avions su que ce vaisseau n'étoit pas moins en danger que le nôtre. Les vents, les glaces, les battures, tout lui avoit été contraire. Une fois qu'il

étoit éc  
quille :  
vider l  
poudre  
vaisseau  
étoit en  
droit c  
nouvel  
d'Iberv  
de la m  
aimé t  
dans le  
Prévoy  
qui pa  
mondé  
jours a  
tout l  
et don  
d'espr  
même  
vaisse  
cun d  
Le  
qui é  
je jug  
tisser  
ges d

étoit échoué, il étoit sorti un grand éclat de la quille : quatre pompes ne suffisoient pas pour vider l'eau qui entroit. Plusieurs barrils de poudre avoient été mouillés en déchargeant ce vaisseau. Il n'étoit point encore rendu, et il étoit en danger de ne pouvoir se rendre à l'endroit où il devoit hiverner. Tant de tristes nouvelles n'abattirent pas le courage de M. d'Iberville : il étoit extraordinairement touché de la mort de son frère, qu'il avoit toujours aimé tendrement. Il en fit un sacrifice à Dieu, dans lequel il vouloit mettre toute sa confiance. Prévoyant que le moindre signe d'inquiétude qui paroîtroit sur son visage, jetteroit tout le monde dans la consternation, il se soutint toujours avec une fermeté merveilleuse, mettant tout le monde en action, agissant lui-même et donnant ses ordres avec autant de présence d'esprit que jamais. Dieu le consola dès le même jour ; une même marée mit les deux vaisseaux hors de danger, et les conduisit chacun dans les endroits qu'on avoit marqués.

Le 5, je baptisai deux enfants d'un Sauvage, qui étoient malades depuis long-temps, et que je jugeois en danger. Je me pressai de les baptiser, parce que dès le lendemain, les Sauvages devoient partir pour aller passer l'hiver

dans les bois fort loin de nous. Mais avant que de les baptiser, je fis promettre à leur père que s'ils revenoient de leurs maladies, il me les ramèneroit au printemps pour les instruire. Ils étoient tous deux enfans du même père, mais de différentes mères, la polygamie étant en usage parmi les Sauvages de ce pays. L'un des deux mourut, et le père me ramena l'autre le printemps suivant, comme il me l'avoit promis. Nous travaillâmes ensuite à nous cabaner, à décharger le vaisseau, et à préparer tout pour le siège.

Le 9, je partis pour me rendre au *Poli*, où M. de Tilly, lieutenant, étoit dangereusement malade depuis quelques jours. C'est là le premier voyage que j'ai fait dans les bois de l'Amérique. Le terrain par où il nous falloit passer est fort marécageux : nous fûmes contraints de faire de grands détours pour éviter les marais. L'eau commençoit à geler, mais la glace n'étoit pas assez forte pour nous porter : nous enfoncions souvent jusqu'à mi-jambe. Nous fîmes ainsi cinq lieues sur la neige et dans les bois, si cependant on peut se servir de ce terme; car il n'y a point en ce pays-là de bois francs, ce ne sont quasi que des broussailles et des épines assez épaisses en quelques endroits,

et mêlé  
claires.

Quar  
rivière  
embarr  
la riviè  
de larg  
beuco  
pagnoi  
licable  
résistan  
les gla  
Nous r  
porté r  
la riviè  
et nou  
cemen  
dans u  
menço  
J'allai  
fessai  
tique.  
nadier  
à terr  
vière  
tôt, l  
cessan

et mêlées en d'autres de beaucoup de savanes claires.

Quand nous fûmes arrivés au bord de la rivière de Bourbon, nous nous trouvâmes fort embarrassés; le vaisseau étoit de l'autre côté: la rivière en cet endroit-là a une lieue et demie de large; elle est fort rapide et trainoit alors beaucoup de glaces. Ceux qui m'accompagnoient jugèrent que le passage étoit impraticable: j'eus même de la peine à vaincre leur résistance; mais peu après la rivière se fit belle, les glaces ayant dérivé avec la marée baissante. Nous nous embarquâmes aussitôt après avoir porté notre canot sur les glaces qui bordoient la rivière. Nous partîmes au soleil couchant, et nous arrivâmes heureusement au commencement de la nuit. Nous trouvâmes le navire dans un endroit sûr et commode. On commençoit à se remettre des fatigues passées. J'allai voir le malade que je consolai; je le confessai le lendemain, et lui donnai le saint viatique. Je passai l'après-dînée à visiter nos Canadiens et nos matelots, qui s'étoient cabanés à terre. A mon retour, on m'avertit que la rivière étoit praticable, et je m'embarquai aussitôt, parce que j'avois promis de retourner incessamment à cause de l'attaque du fort. Nous

arrivâmes tard à l'autre bord, et nous y fîmes une cabane pour y passer la nuit. Nous la fîmes avec beaucoup de négligence, parce que le ciel paroissoit fort serein : nous nous en repentîmes ; car nous y fûmes pendant trois heures exposés à la neige.

Le 11, nous arrivâmes à notre camp, où tout étoit fort avancé pour le siège. On avoit fait un beau chemin dans le bois pour conduire le canon, les mortiers et les bombes. Le 12, on plaça les mortiers. Le 13, comme on étoit prêt à tirer, on envoya sommer les ennemis de se rendre, et leur offrir de bonnes conditions, s'ils se rendoient d'abord. Ils demandèrent jusqu'au lendemain matin huit heures pour donner leur réponse, et prièrent qu'on ne les inquiétât point cette nuit-là auprès du fort. Cela leur fut accordé. Le lendemain, à l'heure marquée, ils apportèrent leurs conditions. On y souscrivit sans peine ; car ils ne demandoient pas même leurs armes, ni leur pavillon. Leur ministre avoit mis la capitulation en latin, et moi je servis d'interprète de notre côté. La peur les avoit saisis dès notre arrivée. Depuis ce temps là, ils s'étoient toujours tenus renfermés, sans oser même sortir pendant la nuit pour aller chercher de l'eau à

la riv  
ville e  
tenan  
dre p  
main  
le for  
et nor  
que d  
n'avio  
moins  
Les A  
trois,  
qui le  
comm  
qu'il  
cause  
râmes  
dence  
Sainte  
confia  
porto  
chose  
même  
qui n  
de to  
Ce  
voir

la rivière qui bat le pied du fort. M. d'Iber-ville envoya le même jour M. du Tas, son lieutenant, avec soixante hommes, pour en prendre possession. Il y alla lui-même le lendemain, jour de sainte Thérèse, et il le nomma le *fort Bourbon*. J'y dis la messe le même jour, et nous y chantâmes le *Te Deum*. Ce fort n'est que de bois, plus petit et plus foible que nous n'avions cru. Le butin qu'on y trouva fut aussi moins considérable que nous l'avions espéré. Les Anglois y étoient au nombre de cinquante-trois, tous assez grands et bien faits : celui qui les commandoit étoit plus habile dans le commerce que dans la profession des armes qu'il n'avoit jamais exercée; c'est ce qui fut cause qu'il se rendit si aisément. Nous admirâmes la disposition merveilleuse de la Providence divine. En entrant dans la rivière de Sainte-Thérèse, nous avons invoqué avec confiance la grande sainte dont cette rivière portoit le nom : et Dieu arrangea tellement les choses, que justement le jour de la fête de la même sainte nous eutrâmes dans le fort; ce qui nous rendit les maîtres de la navigation et de tout le commerce de cette grande rivière.

Ce jour-là même je crus devoir retourner voir M. de Tilly, que j'avois laissé bien mal,

Je partis donc après dîner, et j'arrivai au bord de la rivière de Bourbon, que nous trouvâmes absolument impraticable. Nous cabanâmes, et nous passâmes là toute la nuit. Le lendemain, la rivière n'étant pas meilleure, nous fîmes sur le bord de grandes fumées, ce qui étoit le signal dont on étoit convenu, pour donner connoissance au *Poli* de la prise du fort. On répondit par des signaux semblables, et nous retournâmes au fort. Trois jours après, c'est-à-dire le 18 d'octobre, je me joignais à M. de Caumont, frère de M. de Tilly, à deux autres de ses parents, et à un autre Canadien, pour tâcher de passer ensemble au *Poli*. Nous trouvâmes encore la rivière mauvaise, et le lendemain elle n'étoit pas meilleure. Nous nous hasardâmes néanmoins à la passer : ce ne fut pas sans courir beaucoup de risque; mais enfin nous arrivâmes heureusement. Je ne quittai plus le malade jusqu'au 28, qui fut le jour de sa mort. Après ses obsèques, je voulois retourner au fort célébrer la fête de la Toussaint, mais il fut impossible de passer la rivière avant le jour des Morts. Nous nous égarâmes ce soir-là dans les bois : et après avoir longtemps marché, nous nous retrouvâmes quasi à l'endroit dont nous étions partis. Nous y pas-

sâmes la  
novemb  
petits v  
tant mi  
d'aller  
*Poli* au  
J'eus n  
but; les  
aller se  
étoient  
que je e

La ri  
prise d  
lieues a  
en ren  
comme  
que le  
fut tou  
janvier  
mes su  
nous a  
comme  
Sainte-  
ment d  
nous n  
deux  
vière e

sâmes la nuit, et, je n'arrivai au fort que le 3 novembre. J'ai fait souvent dans la suite ces petits voyages; car la maladie et le scorbut s'étant mis dans nos équipages, j'étois obligé d'aller continuellement du fort au *Poli*, et du *Poli* au fort, pour assister tous les malades. J'eus moi-même quelques atteintes de scorbut; les mouvements que je me donnai pour aller secourir de côté et d'autre ceux qui étoient en quelque danger, dissipèrent, à ce que je crois, les commencements du mal.

La rivière de Sainte-Thérèse étoit tout-à-fait prise dès le mois d'octobre à trois ou quatre lieues au dessus du fort, où il y a des îles qui en rendent le canal plus étroit; mais on ne commença à passer dessus, vis-à-vis le fort, que le 13 novembre. La rivière de Bourbon ne fut tout-à-fait prise que la nuit du 23 au 24 janvier 1695. Depuis ce temps-là, nous passâmes sur la glace pour aller au *Poli*, et cela nous abrégéoit bien du chemin. Les glaces commencèrent à se briser dans la rivière de Sainte-Thérèse le 30 mai, et le 11 juin seulement dans la rivière de Bourbon. Le 30 juillet, nous nous embarquâmes pour aller, avec nos deux vaisseaux, en rade à l'entrée de la rivière de Sainte-Thérèse, pour y attendre les

vaisseaux anglois qui ont coutume d'y venir vers ce temps là. Mais nous les avons attendus en vain : il n'en a paru aucun.

J'avois pris le parti, dès mon arrivée, d'apprendre la langue des Sauvages. Je voulus pour cela me servir de deux d'entre eux qui étoient restés pendant l'hiver, dans une cabane près du fort ; mais mes fréquentes courses d'une rivière à l'autre m'en ont empêché ; d'ailleurs l'homme étoit un esclave d'une autre nation, qui ne savoit qu'imparfaitement leur langue, et la femme, qui haïssoit fort les François, ne me parloit que par fantaisie, et me trompoit souvent. Cependant les visites que je leur rendois eurent du moins un bon effet. J'avois gagné la confiance de ce pauvre homme, et je commençois à l'instruire le mieux qu'il m'étoit possible : il tomba malade ; il me demanda le baptême, et j'eus la consolation de le lui donner avant qu'il mourût. Voici maintenant ce que j'ai pu apprendre des Sauvages de ce pays.

Il y a sept ou huit nations différentes qui viennent au fort, et il y en est bien venu en traite, cette année 1695, trois cents canots ou davantage. Les plus éloignés, les plus nombreux et les plus considérables sont les *Assiniboëls* et les *Kriqs*, ou autrement, les *Kiristin-*

nous  
deux  
Kriqs  
les pl  
ques  
dans  
fort d  
celle  
deux  
niboë  
parée  
contin  
sinibo  
mes  
guerr  
plusie  
nomb  
dent j  
vont  
de Sa  
vu m  
vière  
il fau  
aller;  
aller  
Ce  
grand

rons : il n'y a même que les langues de ces deux nations-là à apprendre. La langue des Kriqs qui est algonquine et celle des Sauvages les plus voisins du fort, c'est la même à quelques mots près, et quelque peu de différence dans l'accent. La langue des Assiniboëls est fort différente de celle-ci ; elle est la même que celle des *Scioux*, chez lesquels mon frère a fait deux voyages. On prétend même que ces Assiniboëls sont une nation Sciouse, qui s'en est séparée il y a long-temps, et qui lui fait depuis continuellement la guerre. Les Kriqs et les Assiniboëls sont alliés ensemble ; ils ont les mêmes ennemis et entreprennent les mêmes guerres. Plusieurs Assiniboëls parlent kriq, et plusieurs Kriqs, assiniboël. Les Kriqs sont nombreux, et leur pays plus vaste ; ils s'étendent jusque vers le lac Supérieur, où plusieurs vont en traite. J'en ai vu qui ont été au Sault de Sainte-Marie, et à Michilimakinak. J'en ai vu même qui ont été jusqu'à Mont-Réal. La rivière de Bourbon va jusqu'au lac des Kriqs : il faut d'ici vingt ou vingt-cinq jours pour y aller ; il en faut trente-cinq ou quarante pour aller chez les Assiniboëls.

Ces Sauvages ont le corps bien fait ; ils sont grands, robustes, alertes, endurcis au froid et

à la fatigue. Les Assiniboëls ont de grands traits sur le corps, qui représentent des serpents, des oiseaux et diverses autres figures, et qu'ils s'impriment en se piquant la peau avec de petits os pointus, et en remplissant ces piqûres de poussière de charbon détrempé. Ils sont posés et paroissent avoir beaucoup de flegme. Les Kriqs sont plus vifs, toujours en action, toujours dansant ou chantant. Les uns et les autres sont braves et aiment la guerre. On compare les Assiniboëls aux Flamands, et les Kriqs aux Gascons : leurs humeurs ont en effet du rapport à celles de ces deux nations. Ces Sauvages n'ont point de villages, ni de demeure fixe. Ils sont toujours errants et vagabonds, vivant de leur chasse et de leur pêche. L'été néanmoins ils s'assemblent sur des lacs, où ils sont deux ou trois mois, et ensuite ils vont ramasser de la folle avoine, dont ils font leur provision. Les Sauvages qui sont plus proches d'ici, ne vivent que de leur chasse; ils courent continuellement dans les bois, sans s'arrêter dans aucun endroit ni l'hiver ni l'été, sinon quand ils font bonne chasse; car pour lors ils cabanent là, et y demeurent jusqu'à ce qu'ils n'aient plus rien à manger. Ils sont souvent contraints de passer trois ou quatre jours sans prendre aucune nour-

riture  
les au  
fatigu  
fainéa

Po  
sent,  
autres  
précis  
su qu  
grand  
sage  
font f  
sonne  
notre  
rien d  
de la  
ajout  
super  
dans  
ment  
voye  
diffic  
Je cr  
grès  
sinib  
gran  
si él

riture, manque de prévoyance. Ils sont comme les autres endurcis au froid et accoutumés à la fatigue; mais du reste, ils sont lâches, timides, fainéants, grossiers et tout-à-fait vicieux.

Pour ce qui est de la religion qu'ils professent, je crois qu'elle est la même que celle des autres Sauvages : je ne saurois encore bien dire précisément en quoi consiste leur idolâtrie. J'ai su qu'ils ont des espèces de sacrifices. Ils sont grands jongleurs; ils ont comme les autres l'usage de la pipe, qu'ils appellent *calumet*; ils font fumer le soleil, ils font aussi fumer les personnes absentes; ils ont fait fumer notre fort, notre vaisseau : je ne puis cependant vous dire rien de certain sur les idées qu'ils peuvent avoir de la Divinité, n'ayant pu l'approfondir. Je vous ajouterai seulement, qu'ils sont extrêmement superstitieux, fort débauchés; qu'ils vivent dans la polygamie et dans un grand éloignement de la religion chrétienne. Par là, vous voyez, mon révérend Père, qu'il me sera fort difficile d'établir la religion parmi ces peuples. Je crois que, si l'on veut y faire quelque progrès, il faut commencer par les Kriqs et les Assiniboëls. Outre que ces sauvages sont en plus grand nombre, il me semble qu'ils ne sont pas si éloignés de la religion : ils ont plus d'esprit,

ils sont du moins sédentaires pendant trois ou quatre mois; on peut former plus aisément dans leur pays une mission. Ce n'est pas que je ne voie les peines qu'on auroit à s'y établir. Je ne sais si nos premiers pères en ont eu autant dans leurs premières missions du Canada, que celles-ci en promettent. Mais ce n'est pas là ce qui nous doit effrayer; Dieu prendra soin de nous, et j'espère que plus ces missions seront pénibles, plus il se trouvera de missionnaires qui s'offriront à Dieu pour y être envoyés.

Il me reste encore à parler du climat et de la température de ce pays. Le fort est, comme je l'ai déjà dit ci-dessus, vers le 57° degré de latitude, situé à l'embouchure de deux belles rivières; mais la terre y est très ingrate; c'est un pays tout marécageux et rempli de savanes. Il y a peu de bois, et il y est très petit. Du fort, à plus de trente et quarante lieues, il n'y a point de bois franc. Cela vient sans doute des grands vents de mer qui soufflent ordinairement, des grands froids et des neiges qui y sont presque continuelles. Dès le mois de septembre le froid commence, et il y est déjà assez grand pour remplir les rivières de glaces, et les geler même quelquefois tout-à-fait. Les glaces ne quittent que vers le mois de juin;

mais le  
vrai qu  
chauds  
grand  
peu: le  
sipient  
vent, a  
soir. L  
terre,  
qu'elle  
ou tro

Ce l  
ne l'es  
a souv  
penda  
ment  
n'en a  
entre  
aussi  
davan  
et qu  
drerie  
neige  
clair.  
ce pa  
l'été,  
qu'on

mais le froid ne quitte pas pour cela. Il est vrai qu'il y a dans ce temps-là des jours fort chauds ( car il n'y a guère de milieu entre le grand chaud et le grand froid ); mais cela dure peu: les vents du nord, qui sont fréquents, dissipent bientôt cette première chaleur; et souvent, après avoir sué le matin, on est gelé le soir. La neige y est huit à neuf mois sur la terre, mais elle n'est pas fort haute: le plus qu'elle a eu de hauteur cet hiver, a été deux ou trois pieds.

Ce long hiver, quoiqu'il soit toujours froid, ne l'est cependant pas toujours également. Il y a souvent, à la vérité, des froids excessifs, pendant lesquels on ne se montre pas impunément dehors. Il y en a peu d'entre nous qui n'en aient porté des marques; et un matelot entre autres y a perdu les deux oreilles; mais aussi il y a de beaux jours. Ce qui m'y plaît davantage, c'est qu'on n'y voit point de pluie; et qu'après certain temps de neige et de poudrière ( c'est ainsi qu'on appelle une petite neige qui s'insinue partout ), l'air y est net et clair. Si j'avois à choisir de l'hiver ou de l'été de ce pays, je ne sais lequel je prendrois: car dans l'été, outre que les chaleurs y sont brûlantes, qu'on y passe souvent d'un grand chaud à un

grand froid , et qu'on y a rarement trois beaux jours de suite , il y a encore tant de maringouins ou cousins , que vous ne sauriez sortir sans en être couvert et piqué de tous côtés. Ces mouches sont ici en plus grand nombre et plus forts qu'en Canada : ajoutez que les bois sont pleins d'eau , et pour peu qu'on avance , on en a souvent jusqu'à la ceinture.

Quoique le pays soit tel que je viens de dire , cela n'empêche pas qu'on n'y puisse vivre aisément ; les rivières sont pleines de poissons , la chasse y est abondante ; tout l'hiver il y a une grande multitude de perdrix ; nous en avons bien tué vingt mille. Le printemps et l'automne on y trouve aussi une multitude prodigieuse d'oies , d'outardes , de canards , de bernaches , et d'autres oiseaux de rivière. Mais la meilleure chasse est celle du caribou ; elle dure toute l'année , et surtout au printemps et dans l'automne ; on en voit des troupes de trois ou quatre cents à la fois , et davantage. M. de Sérigny nous a dit que le jour de la Toussaint et le jour des Morts , il en avoit bien passé dix mille à une lieue des cabanes , que ceux du *Poli* avoient vu de l'autre côté de la rivière de Bourbon. Les caribous ressembtent assez aux daims , à leurs cornes près. Les matelots , la

premiè  
et s'enf  
ques-u  
les Car  
ont tue  
a soin  
leur es  
nourri  
quanti  
adress

Out  
rivière  
d'autr  
encore  
virinic  
mais i  
et n'o  
loin,  
Ikovi  
leur e  
C'est  
ges,  
boëls  
guerr  
Je  
Sauv  
au fo

première fois qu'ils en virent, en eurent peur et s'enfuirent. Nos Canadiens en tuèrent quelques-uns; et les matelots qui ont été railés par les Canadiens, sont devenus plus braves et en ont tué aussi dans la suite. Voilà comme Dieu a soin de ces Sauvages. Pendant que la terre leur est ingrate, le Seigneur pourvoit à leur nourriture, en leur envoyant une si grande quantité de gibier, en leur donnant même une adresse particulière pour le tuer.

Outre les nations qui viennent en traite à la rivière de Sainte-Thérèse, il y en a encore d'autres qui sont plus au nord, dans un climat encore plus froid que celui-ci, comme les Ikovirinioucks, qui sont environ à cent lieues d'ici; mais ils ont guerre avec les Sauvages du pays, et n'ont point de commerce avec le fort. Plus loin, on trouve les Eskimaux, et à côté des Ikovirinioucks, une autre grande nation, qui leur est alliée : on les appelle les Alimouspigut. C'est une nation nombreuse : ils ont des villages, et s'étendent jusque derrière les Assiniboëls, avec qui ils sont presque toujours en guerre.

Je ne parle pas bien encore la langue des Sauvages, et cependant il n'en est point venu au fort, à qui je n'aie parlé de Dieu. J'avois un

secret plaisir de l'annoncer à ces pauvres gens, qui n'en avoient jamais entendu parler; plusieurs m'ont écouté volontiers: ils ont du moins connu que je venois à une autre fin que les autres François. Je leur ai dit que j'irois dans leur pays, pour leur faire connoître le Dieu que j'adorois; ils en ont été bien aises et m'y ont invité. J'ai encore plus de peine à entendre le sauvage qu'à le parler. Je sais déjà la plus grande partie des mots: M. de la Motte m'en a beaucoup donné, et un Anglois qui sait fort bien la langue, m'en a donné bien davantage. J'ai fait un dictionnaire de tous ces mots, selon notre alphabet, et pour peu que je fusse avec les Sauvages, je crois que je commencerois à parler aisément, et à entendre leur langue. J'ai traduit le signe de la croix, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, et les commandemens de Dieu. J'ai seulement baptisé deux Sauvages adultes, qui sont morts incontinent après. J'ai baptisé encore trois enfans, dont deux sont allés au Ciel; et si j'avois pu aller parmi eux, j'y en aurois mis davantage.

Nos deux vaisseaux partirent au commencement de septembre 1695, pour s'en retourner. Comme il y avoit de l'apparence qu'ils iroient droit en France, j'aimai mieux rester dans le

fort a  
laissoi  
point  
plus d  
pourr  
Sauvag  
une m  
les Ar  
rent. J  
le deta  
seroit  
dans  
ces, et

fort avec les quatre vingts hommes qu'on y  
laissoit en garnison, et qui d'ailleurs n'avoient  
point d'aumônier. J'étois persuadé qu'ayant  
plus de loisir après le départ des vaisseaux, je  
pourrois apprendre tout à fait la langue des  
Sauvages, et me mettre en état d'y commencer  
une mission. Dieu ne m'en a pas jugé digne :  
les Anglois nous vinrent assiéger et nous pri-  
rent. Je vous en ai dit, en repassant en France,  
le détail avec l'histoire de notre prison. Il  
seroit inutile de vous le répéter ici. Je suis  
dans la participation de vos saints sacrifi-  
ces, etc.

GABRIEL MAREST, missionnaire.

## LETTRE

Du P. Cholenee , missionnaire de la compagnie de  
Jésus , au P. Augustin le Blanc , de la même com-  
pagnie , procureur des missions du Canada.

Au Sault de Saint-Louis , le 27 août 1715.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

*La paix de N. S.*

Les merveilles que Dieu opère tous les jours  
par l'intercession d'une jeune vierge iroquoise,  
qui a vécu et qui est morte parmi nous en  
odeur de sainteté, m'auroient porté à vous  
informer des particularités de sa vie, quand  
même vous ne m'auriez pas pressé par vos  
lettres de vous en faire le détail. Vous avez  
été témoin vous-même de ces merveilles, lors-  
que vous remplissiez ici avec tant de zèle les  
fonctions de missionnaire; et vous savez que  
le grand prélat qui gouverne cette église, tou-

che  
mé  
rais  
To  
mè  
né  
pri  
ent  
mal  
extr  
rév  
que  
app  
bap  
T  
don  
Gan  
quo  
Iro  
tien  
sée  
fut  
qu'  
pris  
leur  
l'inf  
la m

ché des prodiges dont Dieu daigne honorer la mémoire de cette sainte fille, l'a appelée avec raison la Geneviève de la Nouvelle-France. Tous les François qui habitent ces colonies, de même que les Sauvages, ont une singulière vénération pour elle : ils viennent de fort loin prier sur son tombeau, et plusieurs, par son entremise, ont été guéris sur le champ de leurs maladies, et ont reçu du Ciel d'autres faveurs extraordinaires. Je ne vous dirai rien, mon révérend Père, que je n'aie vu moi-même lorsque j'ai eu soin de sa conduite, ou que je n'aie appris du missionnaire qui lui a conféré le saint baptême.

Tegahkouita (c'est le nom de la sainte fille dont j'ai à vous entretenir) naquit l'an 1656 à Gandaougé, l'une des bourgades des Iroquois inférieurs appelés *Agniez*. Son père étoit Iroquois et infidèle : sa mère, qui étoit chrétienne, étoit Algonquine; elle avoit été baptisée dans la ville des Trois-Rivières, où elle fut élevée parmi les François. Dans le temps qu'on faisoit la guerre aux Iroquois, elle fut prise par ces barbares, et menée captive dans leur pays. On a su depuis, que dans le sein de l'infidélité même, elle conserva sa foi jusqu'à la mort. Elle eut de son mariage deux enfants,

un garçon et une fille, qui est celle dont je parle : mais elle eut la douleur de mourir sans leur procurer la grâce du baptême. Une petite vérole qui ravageoit le pays des Iroquois, l'enleva elle et son fils en peu de jours : Tegahkouita en fut attaquée comme les autres, mais elle ne succomba point à la violence du mal. Elle se trouva donc orpheline à l'âge de quatre ans sous la conduite de ses tantes, et au pouvoir d'un oncle qui étoit le plus distingué du village. La petite vérole lui avoit affoibli les yeux, et cette incommodité l'empêcha, pendant quelque temps, de paroître au grand jour. Elle demeuroit les jours entiers retirée dans sa cabane : peu à peu elle s'affectionna à la retraite, et dans la suite elle fit par goût, ce qu'elle avoit fait auparavant par nécessité. Cette inclination pour une vie retirée, si contraire au génie de la jeunesse iroquoise, fut principalement ce qui conserva l'innocence de ses mœurs dans le séjour même de la corruption.

Quand elle fut un peu plus avancée en âge, elle s'occupa dans le domestique à rendre à ses tantes tous les services dont elle étoit capable, et qui convenoient à son sexe; elle piloit le blé, elle alloit quérir de l'eau, elle portoit le

bois ;  
ordina  
passoi  
quels  
Par là  
nestes  
aux po  
source  
trême  
visites  
publiq  
ne fau  
le part  
femme  
filles,  
les ont  
sistent  
Europ  
en div  
puis l  
brace  
des ce  
soulié  
et c'e  
par c  
kouit  
pour

bois ; car c'est, parmi nos Sauvages, l'emploi ordinaire des femmes. Le reste du temps elle le passoit à faire de petits ouvrages, pour lesquels elle avoit une adresse extraordinaire. Par là elle évitoit deux écueils également funestes à l'innocence : l'oisiveté, si ordinaire ici aux personnes du sexe et qui est pour elles la source d'une infinité de vices, et la passion extrême qu'elles ont de couler le temps dans des visites inutiles, de se montrer aux assemblées publiques, et d'y étaler leurs parures. Car il ne faut pas croire que cette sorte de vanité soit le partage des seules nations civilisées ; les femmes de nos Sauvages, surtout les jeunes filles, affectent de paroître ornées de ce qu'elles ont de plus précieux. Leurs ajustements consistent en certaines étoffes qu'elles achètent des Européens, en des manteaux de fourrure et en divers coquillages dont elles se couvrent depuis la tête jusqu'aux pieds : elles s'en font des bracelets, des colliers, des pendants d'oreilles, des ceintures ; elles en garnissent même leurs souliers : car ce sont là toutes leurs richesses, et c'est parmi elles à qui se distinguera le plus par ces sortes d'ajustements. La jeune Tegahkouita qui avoit naturellement de l'aversion pour toutes les parures propres de son sexe,

ne put résister aux personnes qui lui tenoient lieu de père et de mère, et pour leur complaire, elle eut quelquefois recours à ces vains ornements. Mais lorsqu'elle fut chrétienne, elle s'en fit un grand crime, et elle expia cette complaisance qu'elle avoit eue, par des larmes presque continuelles, et par une sévère pénitence.

M. de Tracy ayant été envoyé de la cour pour mettre à la raison les nations iroquoises qui désoloient nos colonies, porta la guerre dans leur pays, et y brûla trois villages des Agniez. Cette expédition répandit la terreur parmi ces barbares, et ils en vinrent à des propositions de paix qu'on écouta. Leurs députés furent bien reçus des François; la paix se conclut à l'avantage des deux nations. On saisit cette occasion, qui paroissoit favorable, pour envoyer des missionnaires aux Iroquois. Ils avoient déjà quelque teinture de l'Évangile qui leur avoit été prêché par le P. Jogues, surtout ceux d'Onnontagué, parmi lesquels ce Père avoit fixé sa demeure. On sait que ce missionnaire reçut alors la récompense qu'il devoit attendre de son zèle : ces barbares le tinrent dans une dure captivité, et lui mutilèrent les doigts : ce ne fut que par une espèce

de mi  
leur f  
devoi  
cette  
coura  
missio  
traité  
que c  
Les t  
cour  
sans  
la na  
béné  
ceux  
évan

Le  
qui  
pour  
leur  
Fran  
dée.  
que  
l'en  
ren  
tum  
bau  
les

de miracle qu'il se déroba pour un temps à leur fureur. Il semble pourtant que son sang devoit être la semence du christianisme dans cette terre infidèle; le P. Jogues ayant eu le courage d'aller l'année suivante continuer sa mission auprès de ces peuples qui l'avoient traité si inhumainement, finit sa vie apostolique dans les supplices qu'ils lui firent endurer. Les travaux de ses deux compagnons furent couronnés par une mort semblable; et c'est sans doute au sang de ces premiers apôtres de la nation iroquoise, qu'on doit attribuer les bénédictions que Dieu répandit sur le zèle de ceux qui leur succédèrent dans le ministère évangélique.

Le P. Fremin, le P. Bruyas et le P. Pierron, qui savoient la langue du pays, furent choisis pour accompagner les députés iroquois dans leur retour, et pour confirmer de la part des François la paix qui venoit de leur être accordée. On confia aux missionnaires les présents que faisoit le gouverneur, afin de leur faciliter l'entrée dans ces terres barbares. Ils y arrivèrent dans le temps que ces peuples ont accoutumé de se plonger dans toute sorte de débauches, et personne ne se trouva en état de les recevoir. Ce contre-temps procura à la

jeune Tegahkouita l'avantage de connoître de bonne heure ceux dont Dieu vouloit se servir pour la conduire à une haute perfection : elle fut chargée de loger les missionnaires, et de subvenir à leurs besoins. Sa modestie, et la douceur avec laquelle elle s'acquitta de cette fonction, touchèrent les nouveaux hôtes; elle, de son côté, fut frappée de leurs manières affables, de leur assiduité à la prière, et des autres exercices dont ils partageoient la journée. Dieu la dispoit ainsi à la grâce du baptême, qu'elle auroit demandée, si les missionnaires eussent fait un plus long séjour dans son village.

Le troisième jour de leur arrivée, ils furent appelés à Tionnontoguen, où se fit leur réception : elle fut des plus solennelles. Deux des missionnaires s'établirent dans ce village : le troisième commença une mission dans le village d'Onneiout, qui est à trente lieues au delà dans les terres. L'année suivante on forma une troisième mission à Onnontagué. La quatrième fut établie à Tsonnontouan, et la cinquième au village de Goiogoen. La nation des Agniez et celle des Tsonnontouans étant nombreuses et séparées en plusieurs bourgades, on fut obligé d'augmenter le nombre des missionnaires.

Cep  
nubil  
trouv  
tume  
chasse  
ceux  
des in  
ses pa  
la pu  
l'exce  
capab  
horre  
tablir  
elle a  
peu  
maria  
Se  
mais  
lorsq  
laisse  
voul  
jeun  
avan  
posit  
L'aff  
jeun  
celle

Cependant, Tegahouita entroit dans l'âge nubile, et ses parents étoient intéressés à lui trouver un époux, parce que, selon la coutume du pays, le gibier que le mari tue à la chasse, est au profit de la femme, et de tous ceux de sa famille. La jeune Iroquoise avoit des inclinations bien opposées aux desseins de ses parents : elle avoit un grand amour pour la pureté, avant même qu'elle pût connoître l'excellence de cette vertu; et tout ce qui étoit capable de la souiller tant soit peu, lui faisoit horreur. Ainsi, quand on lui proposa de s'établir, elle s'en excusa sous divers prétextes; elle alléqua surtout sa grande jeunesse, et le peu d'inclination qu'elle avoit alors pour le mariage.

Ses parents parurent goûter ses raisons; mais, peu après, ils résolurent de l'engager lorsqu'elle y penseroit le moins, sans même lui laisser le choix de la personne avec qui ils vouloient l'unir. Ils jetèrent les yeux sur un jeune homme dont l'alliance leur paroissoit avantageuse, et ils lui en firent faire la proposition aussi bien qu'à ceux de sa famille. L'affaire étant conclue de part et d'autre, le jeune homme entra le soir dans la cabane de celle qui lui étoit destinée, et il vint s'asseoir

auprès d'elle. C'est ainsi que se font les mariages parmi nos Sauvages : bien que ces infidèles poussent le libertinage et la dissolution jusqu'à l'excès, néanmoins il n'y a point de nation qui garde si scrupuleusement en public les bienséances de la plus exacte pudeur. Un jeune homme seroit à jamais déshonoré, s'il s'arrêtoit à converser publiquement avec une fille : quand il s'agit de mariage, c'est aux parents à traiter l'affaire, et il n'est pas permis aux parties intéressées de s'en mêler : il suffit même qu'on parle de marier un jeune Sauvage avec une jeune Indienne, pour qu'ils évitent avec soin de se voir et de se parler. Quand les parents agréent de part et d'autre le mariage, le jeune homme vient le soir dans la cabane de sa future épouse, et il s'assied auprès d'elle, c'est-à-dire, qu'il la prend pour femme, et qu'elle le prend pour mari.

Tegahkouita parut toute déconcertée quand elle vit ce jeune homme assis auprès d'elle : elle rougit d'abord, et se levant brusquement, elle sortit avec indignation de la cabane, et ne voulut point y rentrer, que le jeune homme ne fût dehors. Cette fermeté outragea ses parents, qui crurent recevoir par là un affront, et ils résolurent de ne pas en avoir le démenti. Ils

tent  
serv  
met  
si,  
com  
ce q  
plus  
étoi  
pro  
ses  
dité  
mer  
à un  
iroc  
qui  
ler  
ma  
cib  
et  
ser  
tio  
âge  
do  
ces  
qu  
fu

tentèrent encore d'autres stratagèmes, qui ne servirent qu'à faire éclater davantage la fermeté de leur nièce. L'artifice n'ayant pas réussi, on eut recours à la violence. On la traita comme une esclave; elle fut chargée de tout ce qu'il y avoit à faire de plus pénible et de plus rebutant, ses actions les plus innocentes étoient interprétées malignement; on lui reprochoit sans cesse son peu d'attachement pour ses parents, ses manières farouches et sa stupidité: car c'est ainsi qu'on appeloit l'éloignement qu'elle avoit du mariage; on l'attribuoit à une haine secrète qu'elle portoit à la nation iroquoise, parce qu'elle étoit de race algonquine. Enfin, on mit tout en œuvre pour ébranler sa constance. La jeune fille souffrit tous ces mauvais traitements avec une patience invincible; et sans rien perdre de son égalité d'ame et de sa douceur naturelle, elle rendit tous les services qu'on exigeoit d'elle, avec une attention et une docilité qui étoient au dessus de son âge et de ses forces. Peu à peu ses parents s'adoucirent, ils lui rendirent leurs bonnes grâces, et ils ne l'inquiétèrent plus sur le parti qu'elle avoit pris.

En ce temps-là, le P. Jacques de Lamberville fut conduit par la Providence au village de

notre jeune iroquoise, et il reçut ordre de ses supérieurs de s'y arrêter, bien qu'il semblât plus naturel que ce Père allât se joindre à son frère, qui avoit soin de la mission des Iroquois d'Onnontagué. Tegahkouita ne manqua pas d'assister aux instructions et aux prières qui se faisoient tous les jours dans la chapelle; mais elle n'osoit s'ouvrir sur le dessein qu'elle avoit depuis long-temps d'être chrétienne : soit qu'elle fût arrêtée par l'appréhension d'un oncle de qui elle dépendoit absolument, et à qui des raisons d'intérêt donnoient de l'aversion pour les chrétiens; soit que sa pudeur même la rendit trop timide, et l'empêchât de découvrir ses sentiments au missionnaire.

Enfin, l'occasion de déclarer le désir qu'elle avoit d'être baptisée, se présenta à elle lorsqu'elle y pensoit le moins. Une blessure qu'elle s'étoit faite au pied l'avoit retenue au village, tandis que la plupart des femmes faisoient dans les champs la récolte du blé d'Inde. Le missionnaire prit ce temps-là pour faire sa tournée, et pour instruire à loisir ceux qui étoient restés dans leurs cabanes. Il entra dans celle de Tegahkouita. Cette bonne petite fille ne put retenir sa joie à la vue du missionnaire : elle commença d'abord par lui ouvrir son cœur,

en prés  
l'empres  
rang de  
les obst  
part de  
elle fit  
sexe. L  
son esp  
au miss  
progrès  
rement  
mais il  
instanc  
corder  
qu'ave  
Tout l'  
une re

Il e  
que le  
person  
qui re  
ceux  
vivem  
moign  
lança  
qu'ell  
Elle l

en présence de ses compagnes mêmes, sur l'empressement qu'elle avoit d'être admise au rang des chrétiens : elle s'expliqua aussi sur les obstacles qu'elle auroit à surmonter de la part de sa famille, et, dans ce premier entretien, elle fit paroître un courage au dessus de son sexe. La bonté de son naturel, la vivacité de son esprit, sa naïveté et sa candeur firent juger au missionnaire qu'elle feroit un jour de grands progrès dans la vertu; il s'appliqua particulièrement à l'instruire des vérités chrétiennes; mais il ne crut pas devoir se rendre sitôt à ses instances, la grâce du baptême ne devant s'accorder aux adultes, surtout dans ce pays-ci, qu'avec précaution et après de longues épreuves. Tout l'hiver fut employé à son instruction et à une recherche exacte de ses mœurs.

Il est surprenant que malgré le penchant que les Sauvages ont à médire, surtout les personnes du sexe, il ne s'en trouvât aucune qui ne fit l'éloge de la jeune cathécumène : ceux même qui l'avoient persécutée le plus vivement, ne purent s'empêcher de rendre témoignage à sa vertu. Le missionnaire ne balança plus à lui administrer le saint baptême, qu'elle demandoit avec une sainte impatience. Elle le reçut le jour de Pâques de l'année 1676,

et elle fut nommée Catherine; c'est ainsi que je l'appellerai dans la suite de cette lettre.

La jeune néophyte ne songea plus qu'à remplir les engagements qu'elle venoit de contracter. Elle ne voulut pas se borner à l'observation des pratiques communes; elle se sentoît appelée à une vie plus parfaite. Outre les instructions publiques auxquelles elle assistoit régulièrement, elle en demanda de particulières pour sa conduite intérieure. Ses prières, ses dévotions, ses pénitences furent réglées, et elle fut si docile à se former selon le plan de perfection qui lui avoit été tracé, qu'en peu de temps elle devint un modèle de vertu. Elle passa de la sorte quelques mois assez paisiblement. Ses parents même ne parurent pas désapprouver le nouveau genre de vie qu'elle menoit. Mais le Saint-Esprit nous avertit par la bouche du Sage, que l'ame fidèle qui commence à s'unir à Dieu, doit se préparer à la tentation; et c'est ce qui se vérifia en la personne de Catherine. Sa vertu extraordinaire lui attira des persécutions de ceux même qui l'admiroient. Ils regardoient une vie si pure comme un reproche tacite de leurs dérèglements; et dans le dessein de la décréditer, ils s'efforcèrent, par divers artifices, de donner atteinte à sa pureté. La

confian  
défian  
dité  
qui lu  
même  
entier  
L'e  
tous l  
d'un  
côté  
choeu  
cette  
des r  
mêle  
que  
juste  
voix  
Cath  
cice  
s'ab  
les  
par  
nisi  
fair  
pou  
sui  
tra

confiance que la néophyte avoit en Dieu, la défiance qu'elle avoit d'elle-même, son assiduité à la prière, sa délicatesse de conscience qui lui faisoit appréhender jusqu'à l'ombre même du péché, lui donnèrent une victoire entière sur les ennemis de sa pudeur.

L'exactitude avec laquelle elle se trouvoit tous les jours de fête à la chapelle, fut la source d'un autre orage qui vint fondre sur elle du côté de ses proches. Le chapelet récité à deux chœurs est un des exercices de ces saint jours : cette espèce de psalmodie réveille l'attention des néophytes, et anime leur dévotion. On y mêle des hymnes et des cantiques spirituels, que nos Sauvages chantent avec beaucoup de justesse et d'agrément : ils ont l'oreille fine, la voix belle, et un goût rare pour la musique. Catherine ne se dispensoit jamais de cet exercice. On trouva mauvais dans la cabane qu'elle s'abstint ces jours-là d'aller travailler comme les autres à la campagne ; on en vint à des paroles aigres ; on lui reprocha que le christianisme l'avoit amollie, et l'accoutumoit à une vie fainéante ; on ne lui laissa même rien à manger, pour la contraindre, du moins par la faim, à suivre ses parents, et à les aider dans leur travail. La néophyte supporta constamment

leurs reproches et leurs mépris, et elle aimoit mieux se passer ces jours-là de nourriture, que de violer la loi qui ordonne la sanctification des fêtes, et de manquer à ses pratiques ordinaires de piété. Cette fermeté que rien n'ébranloit, irrita de plus en plus ses parents infidèles. Quand elle alloit à la chapelle, ils la faisoient poursuivre à coups de pierre par des gens ivres, ou qui faisoient semblant de l'être; en sorte que, pour se mettre à couvert de leurs insultes, elle étoit souvent obligée de prendre des chemins détournés. Enfin tous, jusqu'aux enfants, la montroient au doigt, crioient après elle et l'appeloient, par dérision, la chrétienne. Un jour qu'elle étoit retirée dans sa cabane, un jeune homme y entra brusquement les yeux étincelants de colère, et la hache à la main qu'il leva comme pour la frapper : peut-être n'avoit-il d'autre dessein que de l'effrayer. Quoiqu'il en soit des intentions de ce barbare, Catherine se contenta de baisser modestement la tête, sans faire paroître la moindre émotion. Une intrépidité si peu attendue étonna si fort le Sauvage, qu'il prit aussitôt la fuite, comme s'il avoit été épouvanté lui-même par quelque puissance invisible.

Ce fut dans ces exercices de patience et de

piété  
suivre  
peu  
néann  
surtou  
un es  
souffr  
suroit  
les pl  
Sauva  
fille à  
nièces  
de là  
comm  
fois à  
et no  
c'étoi  
de ré  
espr  
plus  
s'exp  
étoit  
tant  
dégr  
senti  
« Hé  
» do

piété que Catherine passa l'été et l'automne qui suivirent son baptême. L'hiver lui procura un peu plus de tranquillité : elle ne laissa pas néanmoins d'avoir à souffrir quelques traverses, surtout de la part d'une de ses tantes. C'étoit un esprit double et dangereux, qui ne pouvoit souffrir la vie régulière de sa nièce, et qui censuroit jusqu'à ses actions et ses paroles même les plus indifférentes. C'est un usage parmi les Sauvages, que les oncles donnent le nom de fille à leurs nièces, et que réciproquement les nièces appellent leurs oncles du nom de père : de là vient que les cousins germains s'appellent communément frères. Il échappa une ou deux fois à Catherine d'appeler de son nom propre, et non pas de celui de père, le mari de sa tante : c'étoit tout au plus une méprise ou un manque de réflexion. Il n'en fallut pas davantage à cet esprit mal fait pour fonder une calomnie des plus atroces. Elle jugea que cette manière de s'exprimer qui lui paroissoit trop familière, étoit l'indice d'une liaison criminelle, et à l'instant elle alla trouver le missionnaire pour la décrier dans son esprit, et lui faire perdre les sentiments d'estime qu'il avoit pour la néophyte. « Hé bien, lui dit-elle en l'abordant, Catherine, » dont vous estimez tant la vertu, est pourtant

» une hypocrite qui vous trompé; elle vient,  
 » en ma présence, de solliciter mon mari au  
 » péché. » Le missionnaire, qui connoissoit  
 cette femme pour un mauvais esprit, voulut  
 savoir sur quel fondement elle formoit une ac-  
 cusation de cette nature; et ayant appris ce qui  
 avoit donné lieu à un soupçon si odieux, il lui  
 fit une sévère réprimande, et la renvoya bien  
 confuse. Quand il en parla ensuite à la néo-  
 phyte, elle lui répondit avec une candeur et  
 une assurance qui ne s'emprunte guère du  
 mensonge. Ce fut en cette occasion qu'elle dé-  
 clara ce qu'on auroit peut-être ignoré, si elle  
 n'avoit pas été mise à cette épreuve, que, par  
 la miséricorde du Seigneur, elle ne se souve-  
 noit pas d'avoir jamais terni la pureté de son  
 corps, et qu'elle n'appréhendoit point de rece-  
 voir aucun reproche sur cet article au jour du  
 jugement.

Il étoit triste pour Catherine d'avoir tant de  
 combats à soutenir, et de voir son innocence  
 exposée sans cesse aux outrages et aux raille-  
 ries de ses compatriotes; d'ailleurs elle avoit  
 tout à craindre dans un pays où si peu de gens  
 goûtoient encore les maximes de l'Évangile.  
 Elle souhaitoit passionnément de se transplanter  
 dans une autre mission, où elle pût servir Dieu

en paix  
 prières  
 mission  
 exécute  
 attentif  
 de goût  
 portoit  
 qu'aux  
 lui tout  
 pour le

Il s'  
 çois un  
 entre l  
 Sauvag  
 sieurs  
 rie de  
 notre c  
 trèren  
 nécess  
 leurs  
 barba  
 et ils  
 qu'on  
 demer  
 après  
 mées.

L'e

en paix et en liberté; c'étoit le sujet de ses prières les plus ferventes; c'étoit aussi l'avis du missionnaire : mais la chose n'étoit pas facile à exécuter. Elle étoit sous la puissance d'un oncle attentif à toutes ses démarches, et incapable de goûter sa résolution par l'aversion qu'il portoit aux chrétiens. Dieu, qui exauce jusqu'aux simples désirs de ceux qui mettent en lui toute leur confiance, disposa toutes choses pour le repos et la consolation de la néophyte.

Il s'étoit formé depuis peu parmi les François une colonie d'Iroquois. La paix qui étoit entre les deux nations, donnoit la liberté à ces Sauvages de venir chasser sur nos terres; plusieurs d'entre eux s'étoient arrêtés vers la prairie de la Magdeleine. Les missionnaires de notre compagnie qui y demeuroient les rencontrèrent, et les entretinrent à diverses fois de la nécessité du salut; Dieu agit en même temps sur leurs cœurs par l'impression de sa grâce; ces barbares se trouvèrent tout-à-coup changés, et ils se rendirent sans peine à la proposition qu'on leur fit de renoncer à leur patrie et de demeurer parmi nous. Ils reçurent le baptême après les instructions et les épreuves accoutumées.

L'exemple et la piété de ces nouveaux fidèles

attirèrent avec eux plusieurs de leurs compatriotes , et en peu d'années la mission de saint François-Xavier-du-Sault ( c'est ainsi qu'elle s'appelle ), devint célèbre par le grand nombre et par la ferveur extraordinaire des néophytes. Pour peu qu'un Iroquois y eût fait de séjour, quoiqu'il n'eût d'autre dessein que de visiter ses parents et ses amis, il perdoit aussitôt le désir de retourner dans sa patrie. La charité des néophytes alloit jusqu'à partager avec les nouveaux venus les champs qu'ils n'avoient défrichés qu'avec beaucoup de peine; mais où elle éclatoit davantage, c'étoit dans l'empressement qu'ils faisoient paroître pour les instruire des vérités de la foi : ils y employoient les jours entiers, et souvent une partie de la nuit. Leurs discours, pleins d'onction et de piété, faisoient de vives impressions sur les cœurs de leurs hôtes, et les transformoient, pour ainsi dire, en d'autres hommes. Tel qui, peu auparavant, ne respiroit que le sang et la guerre, devenoit doux, humble, docile et capable de se conformer aux plus grandes maximes de la religion. Ce zèle ne se borroit pas à ceux qui venoient les trouver, il les portoit encore à faire des excursions dans les différentes bourgades de leur nation, et ils revenoient toujours

accom  
patric  
tème  
une e  
du Sa  
sa na  
néop  
dépen  
ne ve  
bour  
l'enn  
rer p  
C  
les f  
de s  
qui  
Sau  
pou  
nou  
l'ég  
mar  
gni  
sieu  
d'a  
glo  
à d  
à

accompagnés d'un grand nombre de leurs compatriotes. Le jour que Catherine reçut le baptême, le plus considérable des Agniez, après une excursion semblable, retourna à la mission du Sault en compagnie de trente Iroquois de sa nation qu'il avoit gagnés à Jésus-Christ. La néophyte eût bien voulu le suivre; mais elle dépendoit, comme je l'ai dit, d'un oncle qui ne voyoit qu'à regret le dépeuplement de sa bourgade, et qui se déclaroit ouvertement l'ennemi de ceux qui pensoient à aller demeurer parmi les François.

Ce ne fut que l'année suivante qu'elle trouva les facilités qu'elle souhaitoit pour l'exécution de son dessein. Elle avoit une sœur adoptive qui s'étoit retirée avec son mari à la mission du Sault. Le zèle qu'avoient les nouveaux fidèles pour attirer leurs parents et leurs amis dans la nouvelle colonie, lui inspira la même pensée à l'égard de Catherine : elle s'en ouvrit à son mari, qui y donna les mains. Celui-ci se joignit aussitôt à un Sauvage de Lorette et à plusieurs autres néophytes, qui, sous prétexte d'aller faire la traite des castors avec les Anglois, parcouroient les bourgades iroquoises, à dessein d'engager ceux de leur connoissance à les suivre, et à participer au bonheur de

leur conversion. A peine fut-il arrivé dans la bourgade de Catherine, qu'il l'avertit secrètement du sujet de son voyage, et du désir que sa femme avoit de l'avoir auprès d'elle dans la mission du Sault, dont il lui fit l'éloge en peu de paroles. Comme la néophyte parut transportée de joie à ce discours, il l'avertit de se tenir prête à partir aussitôt qu'il seroit de retour d'un voyage qu'il ne faisoit chez les Anglois que pour ne point donner d'ombrage à son oncle. Cet oncle de Catherine étoit alors absent, et n'avoit garde d'entrer dans aucun soupçon du dessein de sa nièce. Catherine alla sur le champ prendre congé du missionnaire, et le prier de la recommander aux Pères qui gouvernoient la mission du Sault. Le missionnaire, de son côté, qui ne pouvoit manquer d'approuver la résolution de la néophyte, l'exhorta à mettre sa confiance en Dieu, et lui donna les conseils qu'il jugea lui être nécessaires dans la conjoncture présente.

Comme le voyage du beau-frère n'étoit qu'un prétexte pour mieux cacher son dessein, il fut bientôt de retour à la bourgade; et dès le lendemain de son arrivée, il partit avec Catherine et avec le Sauvage de Lorette qui lui avoit tenu compagnie. On ne fut pas long-temps à

s'ape  
avoi  
suivi  
un e  
avis  
men  
nou  
troi  
noi  
les  
ges  
pas  
phy  
con  
rep  
tro  
mo  
pe  
pr  
su  
ce  
et  
ti  
S  
C  
I  
I

s'apercevoir dans le village que la néophyte avoit disparu, et l'on se douta qu'elle avoit suivi les deux Sauvages. On dépêcha aussitôt un exprès vers son oncle pour lui en donner avis. Ce vieux capitaine, jaloux de l'accroissement de sa nation, frémit de colère à cette nouvelle. A l'instant il chargea son fusil de trois balles, et courut après ceux qui emmenoié sa nièce. Il fit tant de diligence, qu'il les joignit en peu de temps. Les deux Sauvages qui avoient prévu qu'on ne manqueroit pas de les poursuivre, avoient caché la néophyte dans un bois épais, et s'étoient arrêtés comme s'ils eussent voulu prendre un peu de repos. Le vieillard fut bien étonné de ne pas trouver sa nièce avec ces Sauvages: après un moment d'entretien qu'il eut avec eux, il se persuada qu'il avoit cru trop légèrement un premier bruit qui s'étoit répandu, et il retourna sur ses pas vers le village. Catherine regarda cette retraite subite de son oncle, comme un effet de la protection de Dieu sur elle; et continuant sa route, elle arriva à la mission du Sault sur la fin de l'automne de l'année 1677. Ce fut chez son beau-frère qu'elle alla loger. La cabane appartenoit à une chrétienne des plus ferventes de ce lieu, nommée Anastasie,

dont le soin étoit d'instruire les personnes de son sexe qui aspiraient à la grâce du baptême. Le zèle avec lequel elle remplissoit les devoirs de cet emploi, ses entretiens et ses exemples charmèrent Catherine; mais ce qui l'édifia infiniment, ce fut la piété de tous les fidèles qui composoient cette nombreuse mission. Elle étoit surtout frappée de voir des hommes devenus si différents de ce qu'ils avoient été lorsqu'ils demeuroient dans son pays; elle comparoit leur vie exemplaire avec la vie licencieuse qu'elle leur avoit vu mener; et reconnoissant le doigt de Dieu dans un changement si extraordinaire, elle le remercioit sans cesse de l'avoir conduite dans cette terre de bénédiction.

Pour répondre à cette faveur du Ciel, elle crut qu'elle devoit se donner tout entière à Dieu, sans user d'aucune réserve, et sans se permettre le moindre retour sur elle-même. Le lieu saint fit dès-lors toutes ses délices: elle s'y rendoit dès les quatre heures du matin; elle entendoit la messe du point du jour, et assistoit ensuite à celle des Sauvages, qui se dit au lever du soleil. Pendant le cours de la journée, elle interrompoit de temps en temps son travail pour aller s'entretenir avec Jésus-Christ

aux pie  
core à l  
la nuit.  
roissoit  
même;  
à un de  
souven  
commu  
trait po  
tion pr  
souten  
qu'elle  
chrétie  
lié un  
rouloie  
goûte  
lui pla  
que tr  
qu'on  
d'expie  
malhe  
maine  
tes et  
dans l  
appro  
dispos  
afflige

aux pieds des autels. Le soir elle revenoit encore à l'église et n'en sortoit que bien avant dans la nuit. Quand elle étoit en prières, elle paroissoit toute renfermée au dedans d'elle-même; le Saint-Esprit l'éleva en peu de temps à un don si sublime d'oraison, qu'elle passoit souvent plusieurs heures de suite dans des communications intimes avec Dieu. A cet attrait pour la prière, elle joignit une application presque continuelle au travail, et elle se soutenoit dans le travail par de pieux discours qu'elle tenoit avec Anastasie, cette fervente chrétienne dont j'ai parlé et avec qui elle avoit lié une amitié très étroite. Leurs entretiens rouloient d'ordinaire sur la douceur qu'on goûte au service de Dieu, sur les moyens de lui plaire et d'avancer dans la vertu, sur quelque trait de la vie des Saints, sur l'horreur qu'on doit avoir du péché, et sur le soin d'expier par la pénitence ceux qu'on a eu le malheur de commettre. Elle finissoit la semaine par une recherche exacte de ses fautes et de ses imperfections, pour les effacer dans le sacrement de pénitence, dont elle approchoit tous les samedis au soir: elle s'y disposoit par diverses macérations dont elle affligeoit son corps, et quand elle s'accusoit des

fautes même les plus légères, c'étoit avec des sentiments si vifs de componction, qu'elle fondeoit en larmes, et que ses paroles étoient entrecoupées de soupirs et de sanglots. La haute idée qu'elle avoit de la majesté de Dieu, lui faisoit regarder la moindre offense avec horreur, et quand il lui en étoit échappé quelque-une, elle ne pouvoit se la pardonner.

Des vertus si marquées ne me permirent pas de lui refuser plus long-temps la permission qu'elle me demandoit instamment de faire sa première communion à la fête de Noël qui approchoit. C'est une grâce qui ne s'accorde à ceux qui viennent de chez les Iroquois, qu'après bien des années et après beaucoup d'épreuves : mais la piété de Catherine la mettoit au dessus des règles ordinaires. Elle participa, pour la première fois de sa vie, à la sainte eucharistie avec une ferveur qui égaloit l'estime qu'elle faisoit de cette grâce, et les empressements qu'elle avoit eus de l'obtenir. Toutes les autres fois qu'elle approcha de la sainte table, ce fut toujours avec les mêmes dispositions. Son simple extérieur inspiroit alors de la piété aux plus tièdes; et lorsqu'il se faisoit une communion générale, les néophytes les plus vertueuses s'empressoient à l'envi

de se  
elles,  
d'une  
digne  
Ap  
prop  
ser de  
frère.  
Seign  
nous  
cices  
sainte  
étoier  
Son  
Dès l  
ne le  
font  
elle  
Qua  
se d  
se re  
c'éto  
d'en  
plac  
se t  
soli  
met

de se mettre auprès d'elle; parce que, disoient-elles, la seule vue de Catherine leur servoit d'une excellente préparation pour communier dignement.

Après les fêtes de Noël, la saison étant propre pour la chasse, elle ne put se dispenser de suivre dans les bois sa sœur et son beau-frère. Elle fit voir alors qu'on peut servir le Seigneur dans tous les lieux où sa providence nous conduit; elle ne relâcha rien de ses exercices ordinaires; sa piété lui suggéra même de saintes pratiques pour suppléer à celles qui étoient incompatibles avec le séjour des forêts. Son temps étoit réglé pour toutes ses actions. Dès le matin, elle se mettoit en prières, et elle ne les finissoit qu'avec celles que les Sauvages font en commun selon leur coutume. Le soir, elle les continuoit bien avant dans la nuit. Quand les Sauvages prenoient leur repas pour se disposer à chasser tout le long du jour, elle se retiroit à l'écart pour faire quelque oraison: c'étoit à peu près le temps qu'on a coutume d'entendre la messe dans la mission. Elle avoit placé une croix dans le tronc d'un arbre qui se trouvoit au bord d'un ruisseau: cet endroit solitaire lui tenoit lieu d'oratoire. Là elle se mettoit en esprit au pied des autels; elle unis-

soit son intention à celle du prêtre ; elle prioit son ange gardien d'assister pour elle au saint sacrifice, et de lui en appliquer tout le fruit. Le reste de la journée , elle s'occupoit du travail avec les autres personnes de son sexe ; mais pour bannir les discours frivoles , et afin de s'entretenir dans l'union avec Dieu , elle entamoit toujours quelque discours de piété , ou bien elle les invitoit à chanter des hymnes et des cantiques à la louange du Seigneur. Ses repas étoient très sobres , et souvent elle ne mangeoit qu'à la fin du jour ; encore méloit-elle secrètement de la cendre aux viandes qu'on lui servoit , pour ôter à son goût toute la pointe qui en fait le plaisir. C'est une mortification qu'elle pratiqua toutes les fois qu'elle pouvoit n'être pas aperçue. Le séjour des bois ne lui plaisoit guère , bien qu'il soit si agréable aux femmes des sauvages , parce que , débarrassées des soins domestiques , elles passent le temps dans les divertissements et les festins. Elle soupiroit sans cesse après la saison où l'on a coutume de retourner au village. L'église , la présence de Jésus-Christ dans l'auguste sacrement de nos autels , le saint sacrifice de la messe , les exhortations fréquentes , et les autres exercices de la mission dont on est privé ,

tandis  
les se  
du d  
elle s  
se fit  
vers  
pour  
moni  
Je  
à vou  
d'un  
doule  
des h  
conti  
porte  
mort  
là ell  
tifier  
regar  
maje  
l'ima  
Les  
vent  
les S  
fière  
de  
par

tandis qu'on est occupé de la chasse, étoient les seuls objets qui la touchassent. Elle avoit du dégoût pour tout le reste. Ainsi, quand elle se vit une fois de retour à la mission, elle se fit une loi de n'en plus sortir. Elle y arriva vers le temps de la semaine sainte; et c'est pour la première fois qu'elle assista aux cérémonies de ces saints jours.

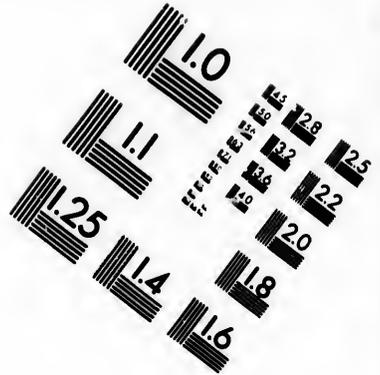
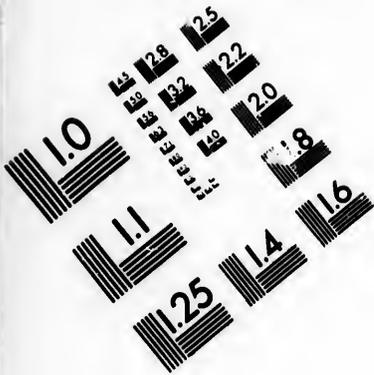
Je ne m'arrêterai pas, mon révérend Père, à vous décrire ici combien elle fut attendrie d'un spectacle aussi touchant que celui des douleurs et de la mort d'un Dieu pour le salut des hommes; elle répandit des larmes presque continuelles, et elle forma la résolution de porter le reste de ses jours dans son corps la mortification de Jésus-Christ. Depuis ce temps-là elle chercha toutes les occasions de se mortifier, soit pour expier des fautes légères qu'elle regardoit comme autant d'attentats contre la majesté divine, soit pour retracer dans elle l'image d'un Dieu crucifié pour notre amour. Les entretiens d'Anastasia, qui lui parloit souvent des peines de l'enfer et des rigueurs que les Saints ont exercées sur eux-mêmes, fortifièrent l'attrait qu'elle avoit pour les austérités de la pénitence. Elle s'y sentit encore animée par un accident qui la mit en grand danger

de perdre la vie. Elle coupoit un arbre dans le bois, qui tomba plus tôt qu'elle ne l'avoit prévu : elle eut assez de temps pour éviter en se retirant le gros de l'arbre qui l'auroit écrasée par sa chute ; mais elle ne put échapper à une des branches, qui lui frappa rudement la tête et qui la jeta évanouie par terre. Elle revint peu après de son évanouissement, et on lui entendit prononcer doucement ces paroles : *Je vous remercie, ô bon Jésus, de m'avoir secourue dans ce danger.* Elle ne douta point que Dieu ne l'eût conservée pour lui donner le loisir d'expier ses péchés par la pénitence : c'est ce qu'elle déclara à une compagne qui se sentoit appelée comme elle à une vie austère, et avec qui elle fut dans une liaison si intime, qu'elles se communiquoient l'une à l'autre ce qui se passoit de plus secret dans leur intérieur. Cette nouvelle compagne a eu tant de part à la vie de Catherine, que je ne puis me dispenser de vous en parler.

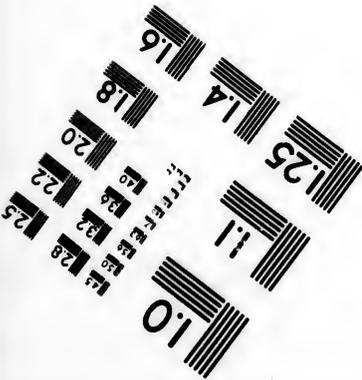
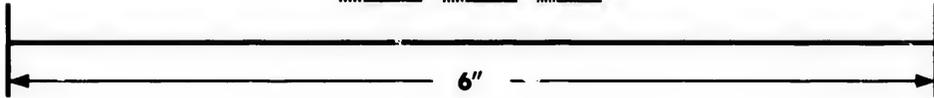
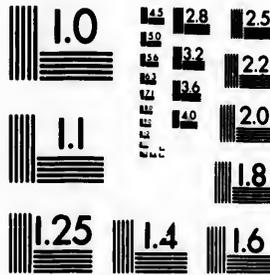
Thérèse (c'est ainsi qu'elle s'appeloit) avoit été baptisée par le P. Bruyas dans le pays des Iroquois : mais la licence qui régnoit parmi ceux de sa nation, et les mauvais exemples qu'elle avoit sans cesse devant les yeux, lui firent bientôt oublier les engagements de son

baptême. Le séjour même qu'elle faisoit depuis quelque temps à la mission du Sault, où elle étoit venue demeurer avec sa famille, n'avoit produit qu'un médiocre changement dans ses mœurs. Une aventure des plus étranges qui lui arriva opéra enfin sa conversion. Elle étoit allée à la chasse avec son mari et un jeune neveu, vers la rivière des Outaouacs. Quelques autres Iroquois les joignirent en chemin, et ils formèrent une troupe composée de onze personnes quatre hommes, quatre femmes et trois jeunes gens. Thérèse seule étoit chrétienne. La neige, qui ne tomba que fort tard cette année-là, les mit hors d'état de chasser : leurs provisions furent bientôt consommées, et ils se virent réduits à manger quelques peaux qu'ils avoient apportées pour se faire des souliers : ils mangèrent ensuite leurs souliers mêmes ; et enfin, pressés par la faim, ils ne se nourrirent plus que des herbes et de l'écorce des arbres. Cependant le mari de Thérèse tomba dangereusement malade, et obligea les chasseurs à s'arrêter. Deux d'entre eux, savoir, un Agniez et un Tsonnotouan, prirent le parti d'aller un peu au loin pour y chercher quelque bête, avec promesse d'être de retour au plus tard dans dix jours. L'Agniez revint effectivement au temps mar-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

10  
11  
12  
13  
14  
15

qué; mais il revint seul, et assura que le Tsonnontouan avoit péri de faim et de misère. On le soupçonna de l'avoir tué, et d'avoir vécu de sa chair; car il avouoit qu'il n'avoit trouvé aucune bête, et cependant il étoit plein de force et de santé. Peu de jours après, le mari de Thérèse mourut avec un grand regret de n'avoir pas reçu le baptême, et le reste de la troupe se mit en chemin pour gagner le bas de la rivière, et se rendre aux habitations françoises. Après deux ou trois jours de marche, ils s'affoiblirent de telle sorte, faute de nourriture, qu'ils ne purent plus avancer. Le désespoir leur inspira une étrange résolution: ce fut de tuer quelques-uns de la bande, afin de faire vivre les autres. On jeta les yeux sur la femme du Tsonnontouan et sur ses deux enfants qui furent égorgés l'un après l'autre. Ce spectacle effraya Thérèse: elle avoit lieu de craindre le même traitement. Alors elle réfléchit sur le déplorable état de sa conscience; elle se repentit de s'être engagée dans les forêts sans s'être purifiée auparavant par une bonne confession; elle demanda pardon à Dieu des désordres de sa vie; elle promit de s'en confesser au plus tôt et d'en faire pénitence. Sa prière fut écoutée; après des fatigues incroya-

bles, e  
autres  
rité, el  
elle se  
elle fu  
embras

Un j  
qu'on l  
la miss  
la Mag  
regard  
l'une e  
entrer  
quel li  
mes. T  
geoit  
» Cath  
» temp  
» à de  
» qu'i  
» qui  
» reus  
» d'ab  
» lui s  
» me  
» à ja  
» sa g

bles, elle arriva enfin au village avec quatre autres qui restoient de cette troupe. A la vérité, elle garda une partie de sa promesse; car elle se confessa aussitôt après son retour, mais elle fut plus lente à réformer ses mœurs, et à embrasser les rigueurs de la pénitence.

Un jour qu'elle considéroit la nouvelle église qu'on bâtissoit au Sault, lorsqu'on y transporta la mission qui étoit auparavant à la prairie de la Magdeleine, elle y rencontra Catherine qui regardoit aussi cet édifice : elles se saluèrent l'une et l'autre pour la première fois; et pour entrer en conversation, Catherine lui demanda quel lieu de l'église étoit destiné pour les femmes. Thérèse lui montra l'endroit où elle jugeoit qu'on les devoit placer. « Hélas! reprit » Catherine en soupirant, ce n'est pas dans ce » temple matériel que Dieu se plaît davantage » à demeurer, c'est au dedans de nous-mêmes » qu'il veut habiter : notre cœur est le temple » qui lui est le plus agréable. Mais malheu- » reuse que je suis, combien de fois l'ai-je forcé » d'abandonner ce cœur où il vouloit régner » lui seul! et ne mériterois-je pas que, pour » me punir de mon ingratitude, on me fermât » à jamais l'entrée de ce temple qu'on élève à » sa gloire? »

Ce sentiment d'humilité toucha vivement le cœur de Thérèse : elle se sentit pressée en même temps par les remords de sa conscience, d'exécuter enfin ce qu'elle avoit promis au Seigneur, et elle ne douta point que Dieu ne lui eût adressé cette sainte fille pour la soutenir de ses conseils et de ses exemples dans le nouveau genre de vie qu'elle vouloit embrasser. Elle s'ouvrit donc à Catherine sur les saints désirs que Dieu lui inspiroit, et insensiblement l'entretien les porta à se faire part de leurs pensées les plus secrètes. Pour s'entretenir plus commodément, elles allèrent s'asseoir au pied d'une croix qui est placée au bord du fleuve Saint-Laurent. Cette première entrevue, où se découvrit la conformité de leurs sentiments et de leurs inclinations, commença à serrer les liens d'une amitié sainte qui dura jusqu'à la mort de Catherine. Depuis ce temps-là elles furent inséparables; elles alloient ensemble à l'église, dans les bois et au travail : elles s'animoiént l'une l'autre au service de Dieu par des discours de piété; elles se communiquoiént leurs peines et leurs répugnances; elles s'avertissoiént de leurs défauts; elles s'encourageoiént à la pratique des vertus austères, et par là elles se servirent infiniment l'une l'autre à

avance  
perfect

Dieu  
comba  
souten  
sœur l  
avoit p  
Sault  
à une  
dans  
frère  
l'abon  
bien à  
therin  
que c  
et la  
tenue  
raison  
prit d  
avoir  
l'ord  
qui e  
git d  
» ma  
» de  
» gra  
» tire

avancer de plus en plus dans les voies de la perfection.

Dieu préparoit ainsi Catherine à un nouveau combat que son amour pour la virginité eut à soutenir. Des vues intéressées inspirèrent à sa sœur le dessein de la marier. Elle crut qu'il n'y avoit point de jeune homme dans la mission du Sault qui n'ambitionnât le bonheur d'être uni à une fille si vertueuse, et qu'ayant à choisir dans tout le village, elle auroit pour beau-frère quelque habile chasseur qui porteroit l'abondance dans la cabane. Elle s'attendoit bien à trouver des difficultés de la part de Catherine; car elle n'ignoroit pas les persécutions que cette généreuse fille avoit déjà souffertes, et la constance avec laquelle elle les avoit soutenues; mais elle se persuada que la force de ses raisons l'emporteroit sur sa résistance. Elle la prit donc un jour en particulier, et après lui avoir témoigné beaucoup plus d'affection qu'à l'ordinaire, elle lui parla avec cette éloquence qui est si naturelle aux Sauvages, quand il s'agit de leur propre intérêt. « Il faut l'avouer, » ma chère sœur, lui dit-elle avec un air plein » de douceur et d'affabilité; vous avez de » grandes obligations au Seigneur de vous avoir » tirée aussi bien que nous de notre malheu-

» reuse patrie, et de vous avoir conduite à la  
 » mission du Sault, où tout vous porte à la  
 » piété. Si vous avez de la joie d'y être, je n'en  
 » ai pas moins de vous avoir auprès de moi :  
 » vous l'augmentez tous les jours cette joie  
 » par la sagesse de votre conduite qui vous  
 » attire l'estime et l'approbation générale. Il ne  
 » vous reste plus qu'une chose à faire qui  
 » mettra le comble à notre bonheur, c'est de  
 » songer sérieusement à vous établir par un  
 » bon et solide mariage. Toutes les filles pren-  
 » nent parmi nous ce parti ; vous êtes en âge de  
 » le prendre comme elles, et vous y êtes obli-  
 » gée plus particulièrement que d'autres, soit  
 » pour éviter les occasions du péché, soit pour  
 » subvenir aux nécessités de la vie. Il est vrai  
 » que nous nous faisons un plaisir, votre beau-  
 » frère et moi, de vous les fournir, mais vous  
 » savez qu'il est sur le penchant de l'âge, et  
 » que nous sommes chargés d'une nombreuse  
 » famille. Si nous venions à vous manquer, à  
 » qui auriez vous recours ? Croyez-moi, Cather-  
 » rine, mettez-vous à couvert des malheurs qui  
 » accompagnent l'indigence ; pensez au plus tôt  
 » à les prévenir pendant que vous pouvez le  
 » faire si aisément, et d'une manière si avanta-  
 » geuse pour vous et pour notre famille. »

Catherine  
 une prop  
 plaisanc  
 sœur lui  
 contenta  
 ses avis,  
 qu'elle  
 qu'elle é  
 elle vint  
 ment de  
 Comme  
 fait à ses  
 puyois s  
 vers le r  
 « je ne s  
 « entière  
 » de cha  
 « me m  
 » peu d  
 » cette  
 » suffire  
 » chant  
 voyai e  
 elle-mé  
 des atte  
 A pe  
 sa sœur

Catherine ne s'attendoit à rien moins qu'à une proposition de cette nature : mais sa complaisance et le respect qu'elle avoit pour sa sœur lui firent dissimuler sa peine, et elle se contenta de lui répondre, en la remerciant de ses avis, que la chose étoit de conséquence, et qu'elle y penseroit sérieusement. C'est ainsi qu'elle éluda cette première attaque. Aussitôt elle vint me trouver, pour se plaindre amèrement des importunes sollicitations de sa sœur. Comme je ne paroissois pas me rendre tout-à-fait à ses raisons; et que pour l'éprouver j'apuyois sur celles qui pouvoient la faire pencher vers le mariage : « Ah! mon Père, me dit-elle! « je ne suis plus à moi, je me suis donnée toute « entière à Jésus-Christ; il ne m'est pas possible » de changer de maître. La pauvreté dont on « me menace ne me fait pas peur : il faut si » peu de chose pour fournir aux besoins de » cette misérable vie, que mon travail peut y » suffire, et je trouverai toujours quelque mé- » chant haillon pour me couvrir. » Je la renvoyai en lui disant qu'elle se consultât bien elle-même, que la chose méritoit qu'elle y fit des attentions sérieuses.

A peine fut-elle de retour à la cabane, que sa sœur, impatiente de l'amener à son senti-

ment, la pressa de nouveau de fixer ses irrésolutions par un établissement utile. Mais ayant jugé par la réponse de Catherine qu'il n'y avoit rien à gagner sur son esprit, elle sut mettre dans ses intérêts Anastasie, que l'une et l'autre regardoient comme leur mère. Celle-ci crut aisément que Catherine prenoit trop légèrement sa résolution, et elle employa tout l'ascendant que son âge et sa vertu lui donnoient sur l'esprit de cette jeune fille, pour lui persuader que le mariage étoit le seul parti qu'elle eût à prendre. Mais cette démarche n'eut pas plus de succès que l'autre, et Anastasie qui avoit trouvé jusque là tant de docilité dans Catherine, fut extrêmement surprise du peu de déférence qu'elle avoit pour ses conseils. Elle lui en fit des reproches amers, et la menaça de m'en porter ses plaintes. Catherine la prévint, et après m'avoir raconté les peines qu'on lui faisoit pour la déterminer à prendre un parti qui étoit si peu de son goût, elle me pria de l'aider à consommer le sacrifice qu'elle vouloit faire d'elle-même à Jésus-Christ, et de la mettre à couvert des contradictions qu'elle avoit à souffrir de la part d'Anastasie et de sa sœur. Je louai son dessein, mais en même temps je lui conseillai de prendre encore trois jours

pour  
tance,  
prière  
tre la  
persist  
mettre  
Elle ad  
sois,  
revint  
» en m  
» libér  
» non,  
» épou  
voir m  
me par  
Saint-E  
rance,  
contre  
quiéter  
sa pre  
ame ce  
qu'à la  
A p  
se pla  
n'écou  
propre  
je l'int

pour délibérer sur une affaire de cette importance, et de faire, pendant ce temps-là, des prières extraordinaires, afin de mieux connoître la volonté de Dieu : après quoi, si elle persistoit dans sa résolution, je lui promis de mettre fin aux importunités de ses parentes. Elle acquiesça d'abord à ce que je lui proposois, mais un demi-quart-d'heure après, elle revint me trouver. « C'en est fait, me dit-elle » en m'abordant, il n'est plus question de dé- » libérer, mon parti est pris depuis long-temps; » non, mon Père, je n'aurai jamais d'autre » époux que Jésus-Christ. » Je ne crus pas devoir m'opposer davantage à une résolution qui me paroissoit ne lui être inspirée que par le Saint-Esprit : je l'exhortai donc à la persévérance, et je l'assurai que je prendrois sa défense contre tous ceux qui voudroient désormais l'inquiéter sur cet article. Cette réponse lui rendit sa première tranquillité, et rétablit dans son âme cette paix intérieure qu'elle conserva jusqu'à la fin de sa vie.

A peine se fut-elle retirée, qu'Anastasia vint se plaindre à son tour de ce que Catherine n'écoutoit aucun conseil, et ne suivoit que sa propre fantaisie. Elle alloit continuer, lorsque je l'interrompis, en lui disant que j'étois instruit

de son mécontentement, mais que je m'étonnois qu'une ancienne chrétienne comme elle désapprouvât une action qui méritoit les plus grands éloges; et que si elle avoit de la foi, elle devoit connoître quel est le prix d'un état aussi sublime que celui de la virginité, qui rend des hommes fragiles semblables aux Anges mêmes. A ces paroles, Anastasie revint comme d'un profond assoupissement; et comme elle avoit un grand fonds de piété, elle se blâma aussitôt elle-même; elle admira le courage de cette vertueuse fille, et dans la suite elle fut la première à la fortifier dans la sainte résolution qu'elle avoit prise. C'est ainsi que Dieu tourna ces différentes contradictions au bien de sa servante. Ce fut aussi pour Catherine un nouveau motif de servir Dieu avec plus de ferveur; elle ajouta de nouvelles pratiques à ses exercices ordinaires de piété; tout infirme qu'elle étoit, elle redoubla son application au travail, ses veilles, ses jeûnes, et ses autres austérités.

C'étoit alors la fin de l'automne, où les Sauvages ont accoutumé de se mettre en marche pour aller chasser pendant l'hiver dans les forêts. Le séjour que Catherine y avoit déjà fait, et la peine qu'elle avoit eue de se voir privée des secours spirituels qu'elle trouvoit

au vill  
comm  
sa vie.  
d'air  
les for  
étoit f  
lai de  
à la ch  
de pié  
» mor  
» caté  
» et n  
» dan  
» mai  
» Chr  
» mis  
» pou  
» nait  
au vi  
et où  
Mais  
que  
peine  
auste  
pren  
que  
pou

au village, lui avoit fait prendre la résolution, comme je l'ai dit, de n'y jamais retourner de sa vie. Je crus cependant que le changement d'air et la nourriture, qui est meilleure dans les forêts, pourroient rétablir sa santé, laquelle étoit fort altérée : c'est pourquoi je lui conseil-  
lai de suivre sa famille et les autres qui alloient à la chasse. Elle me répondit, avec cet air plein de piété qui lui étoit si naturel : « Il est vrai,  
» mon père, que le corps est traité plus déli-  
» catement dans les bois, mais l'ame y languit,  
» et ne peut y rassasier sa faim; au contraire,  
» dans le village, le corps souffre, j'en conviens,  
» mais l'ame trouve ses délices auprès de Jésus-  
» Christ. Eh bien, j'abandonne volontiers ce  
» misérable corps à la faim et à la souffrance,  
» pourvu que mon ame ait sa nourriture ordi-  
» naire. » Elle resta donc pendant tout l'hiver au village, où elle ne vécut que de blé d'Inde, et où elle eut effectivement beaucoup à souffrir. Mais non contente de n'accorder à son corps que des aliments insipides, qui pouvoient à peine le soutenir, elle le livra encore à des austérités et à des pénitences excessives, sans prendre conseil de personne, se persuadant que lorsqu'il s'agissoit de se mortifier, elle pouvoit s'abandonner à tout ce que lui inspiroit

sa ferveur. Elle étoit portée à ces saints excès par les grands exemples de mortification qu'elle avoit sans cesse devant les yeux. L'esprit de pénitence régnoit parmi les chrétiens du Sault; les jeûnes, les disciplines sanglantes, les ceintures garnies de pointes de fer, étoient des austérités communes. Quelques-uns d'eux se disposèrent, par ces macérations volontaires, à souffrir constamment les plus affreux supplices.

La guerre s'étoit allumée entre les François et les Iroquois : ceux-ci invitèrent leurs compatriotes, qui étoient à la mission du Sault, à revenir dans leur pays, où ils leur promettoient une entière liberté pour l'exercice de leur religion. Le refus qui suivit de semblables offres, les transporta de fureur, et les chrétiens iroquois qui demeuroient au Sault furent déclarés aussitôt ennemis de la patrie. Un parti d'Iroquois, qui en surprit quelques-uns à la chasse, les amena dans leur pays : ils y furent brûlés à petit feu. Ces généreux fidèles, au milieu des plus cuisantes douleurs, prêchoient Jésus-Christ à ceux qui les tourmentoient si cruellement, et les conjuroient d'embrasser au plus tôt le christianisme pour se délivrer des feux éternels. Un entr'autres, nommé Étienne, signala sa constance et sa foi : il étoit environné de flammes

et de fe  
sa femm  
invoque  
près d'e  
force,  
pria le  
sion de  
manité.  
spectac  
nèrent  
Sault p  
selon le  
Les  
toucha  
pour u  
des ex  
quand  
les in  
qu'elle  
invent  
se met  
le plu  
qu'à  
deme  
de la  
cée,  
eu qu

et de fers ardents; sans cesse il encourageoit sa femme, qui souffroit le même supplice, à invoquer avec lui le saint nom de Jésus. Étant près d'expirer, il ranima tout ce qu'il avoit de force, et à l'exemple de son saint patron, il pria le Seigneur à haute voix pour la conversion de ceux qui le traitoient avec tant d'inhumanité. Plusieurs de ces barbares, touchés d'un spectacle qui leur étoit si nouveau, abandonnèrent leur pays et vinrent à la mission du Sault pour demander le baptême, et y vivre selon les lois de l'Évangile.

Les femmes ne cédoient en rien à leurs maris touchant l'ardeur qu'elles faisoient paroître pour une vie pénitente; elles alloient même à des excès que nous avons soin de modérer quand ils venoient à notre connoissance. Outre les instruments ordinaires de mortification qu'elles employoient, elles trouvoient mille inventions de se faire souffrir. Quelques-unes se mettoient dans la neige lorsque le froid étoit le plus piquant; d'autres se dépouilloient jusqu'à la ceinture, dans des lieux écartés, et demeuroient long-temps exposées aux rigueurs de la saison, sur les bords d'une rivière glacée, où le vent souffloit avec fureur. Il y en a eu qui, après avoir rompu la glace des étangs,

s'y plongeient jusqu'au cou, autant de temps qu'il en falloit pour réciter plusieurs dizaines de leur rosaire. Une entr'autres s'y plongeait trois nuits de suite, ce qui lui causa une fièvre si violente, qu'elle en pensa mourir. Une autre me surprit extrêmement par sa simplicité : j'appris que non contente d'avoir usé de cette mortification, elle avoit aussi plongé sa fille, qui n'avoit que trois ans, dans une rivière glacée, et l'en avoit retirée à demi-morte. Comme je lui reprochois vivement son indiscretion, elle me répondit avec une naïveté suprenante, qu'elle n'avoit pas cru mal faire, et que dans la pensée où elle étoit que sa fille pourroit bien un jour offenser le Seigneur, elle avoit voulu lui imposer par avance la peine que mériteroit son péché.

Quoique ceux qui faisoient ces mortifications fussent attentifs à en dérober la connoissance au public, Catherine, qui avoit l'esprit vif et pénétrant, ne laissa pas, sur diverses apparences, de conjecturer ce qu'ils tenoient si secret; et comme elle étudioit tous les moyens de témoigner de plus en plus son amour à Jésus-Christ, elle s'attachoit à examiner tout ce qui se faisoit d'agréable au Seigneur, pour le mettre aussitôt en pratique. C'est pour cela

qu'a  
elle  
elle  
dest  
niér  
qu'e  
des  
créé  
tuell  
lui  
mém  
simp  
elle  
irrég  
reto  
qu'a  
suré  
agis  
roit  
d'ex  
pou  
la f  
Vie  
se  
elle  
voe  
s'ac

qu'ayant passé quelques jours à Montréal, où elle vit pour la première fois des religieuses, elle fut si charmée de leur piété et de leur modestie, qu'elle s'informa curieusement de la manière dont vivoient ces saintes filles, et des vertus qu'elles pratiquoient. Ayant appris que c'étoient des vierges chrétiennes, qui s'étoient consacrées à Dieu par un vœu de continence perpétuelle, elle ne me donna aucun repos que je ne lui eusse accordé la permission de faire le même sacrifice d'elle-même, non plus par une simple résolution de garder la virginité, comme elle l'avoit déjà fait, mais par un engagement irrévocable, qui l'obligeât d'être à Dieu sans retour. Je ne lui donnai mon consentement qu'après l'avoir bien éprouvée, et m'être assuré de nouveau que c'étoit l'esprit de Dieu qui agissoit dans cette bonne fille, et qui lui inspiroit un dessein dont il n'y avoit jamais eu d'exemple parmi les Sauvages. Elle choisit pour cette grande action le jour qu'on célèbre la fête de l'Annonciation de la très sainte Vierge. Un moment après que notre Seigneur se fût donné à elle dans la sainte communion, elle prononça, avec une ferveur admirable, le vœu qu'elle faisoit de virginité perpétuelle; elle s'adressa ensuite à la sainte Vierge, à qui elle

avoit une dévotion très tendre, pour la prier de présenter à son Fils l'oblation qu'elle venoit de lui faire d'elle-même; après quoi elle passa plusieurs heures aux pieds des autels, dans un grand recueillement d'esprit, et dans une parfaite union avec Dieu.

Depuis ce temps-là Catherine ne tint plus à la terre, et elle aspira sans cesse au Ciel, où elle avoit fixé tous ses désirs. Il sembloit même qu'elle goûtoit par avance les douceurs de ce bienheureux séjour; mais son corps n'étoit pas assez robuste pour soutenir le poids de ses austérités, et l'application continuelle de son esprit à se maintenir dans la présence de Dieu. Il lui prit une maladie violente, dont elle ne s'est jamais bien rétablie; il lui en resta toujours un mal d'estomac, accompagné de fréquents vomissemens, et d'une fièvre lente qui la mina peu à peu, et la jeta dans une langueur qui la consuma insensiblement. Cependant on eût dit que son ame prenoit de nouvelles forces à mesure que son corps dépérissoit : plus elle approchoit de son terme, plus on voyoit éclater dans elle les vertus éminentes qu'elle avoit pratiquées avec tant d'édification. Je ne m'arrêterai ici à vous rapporter que celles qui ont fait le plus d'impression, et qui étoient comme

la sou  
Elle a  
uniqu  
présen  
sérico  
cher c  
C'étoi  
par d'  
à la s  
deux s  
volont  
Dieu,  
que le  
tion p  
eucha  
deux  
sous l  
croix  
braso  
la cha  
des h  
mobil  
ses y  
de so  
répar  
desi  
sible

la source et le principe de toutes les autres. Elle avoit un tendre amour pour Dieu. Son unique plaisir étoit de se tenir recueillie en sa présence; de méditer ses grandeurs et ses miséricordes; de chanter ses louanges, et de chercher continuellement les moyens de lui plaire. C'étoit principalement pour n'être pas distraite par d'autres pensées, qu'elle se plaisoit si fort à la solitude. Anastasie et Thérèse étoient les deux seules chrétiennes avec qui elle se trouvoit volontiers, parce qu'elles parloient bien de Dieu, et que leurs entretiens ne respiroient que le divin amour. De là venoit cette dévotion particulière qu'elle avoit pour la sainte eucharistie et pour la passion du Sauveur. Ces deux mystères de l'amour d'un Dieu, caché sous le voile eucharistique, et mourant sur une croix, occupoient sans cesse son esprit, et embrasoient son cœur des plus pures flammes de la charité. On la voyoit tous les jours passer des heures entières aux pieds des autels, immobile et comme transportée hors d'elle-même; ses yeux expliquoient souvent les sentiments de son cœur par l'abondance des larmes qu'ils répandoient, et elle trouvoit dans ces larmes des si grandes délices, qu'elle étoit comme insensible au froid des plus rudes hivers. Quelque-

fois la voyant transie, je la renvoyois dans sa cabane pour s'y chauffer : elle obéissoit à l'instant; mais un moment après, elle revenoit à l'église, et y continuoit de longs entretiens avec Jésus-Christ.

Pour entretenir sa dévotion au mystère de la passion du Sauveur, et l'avoir toujours présente à sa mémoire, elle portoit au cou un petit crucifix que je lui avois donné; elle le baisoit sans cesse avec des sentiments de la plus tendre compassion pour Jésus souffrant, et de la plus vive reconnoissance pour le bienfait de notre rédemption. Un jour, voulant particulièrement honorer Jésus-Christ dans ce double mystère de son amour, après avoir reçu la sainte communion, elle fit une oblation perpétuelle de son ame à Jésus dans l'Eucharistie, et de son corps à Jésus attaché à la croix; et dès lors elle fut ingénieuse à imaginer tous les jours de nouvelles manières d'affliger et de crucifier sa chair.

Quand elle alloit dans les bois pendant l'hiver, elle suivoit de loin ses compagnes; elle ôtoit ses souliers, et marchoit nu-pieds sur la glace et sur la neige. Ayant ouï dire à Anasie que de tous les tourments, celui du feu étoit le plus affreux, et que la constance des

martyrs  
défend  
rite aup  
se brûla  
ardent,  
Iroquoi  
que par  
de son  
la natte  
dont les  
ple de  
Gonzag  
ces épi  
vives. E  
fait, ce  
Mais T  
pris ta  
source  
scrupu  
Dieu d  
sans l  
rine,  
péchés  
sa fau  
blâma  
d'alle  
tôt,

martyrs qui avoient souffert ce supplice, pour défendre leur foi, devoit être d'un grand mérite auprès du Seigneur, la nuit suivante, elle se brûla les pieds et les jambes avec un tison ardent, à peu près de la même manière que les Iroquois brûlent leurs esclaves, se persuadant que par cette action elle se déclaroit l'esclave de son Sauveur. Une autre fois, elle parsema la natte où elle se couchoit, de grosses épines dont les pointes étoient fort aiguës, et à l'exemple de saint Benoît et du bienheureux Louis de Gonzague, elle se roula trois nuits de suite sur ces épines, qui lui causèrent des douleurs très vives. Elle en eut le visage tout pâle et tout défait, ce qu'on attribuoit à ses indispositions. Mais Thérèse, cette compagne en qui elle avoit pris tant de confiance, ayant découvert la source de cette pâleur extraordinaire, lui en fit scrupule, en lui déclarant que c'étoit offenser Dieu que de se livrer à ces sortes d'austérités, sans la permission de son confesseur. Catherine, qui trembloit aux seules apparences du péché, vint aussitôt me trouver, pour m'avouer sa faute et en demander pardon à Dieu. Je la blâmai de son indiscretion, et lui ordonnai d'aller jeter ces épines au feu. Elle le fit aussitôt, car elle avoit une soumission aveugle aux

volontés de ceux qui gouvernoient sa conscience, et quelque éclairée qu'elle fût des lumières dont Dieu la favorisoit, elle ne fit jamais paroître le moindre attachement à son propre sens.

Sa patience étoit à l'épreuve de tout. Au milieu de ses infirmités continuelles, elle conserva toujours une paix et une égalité d'ame qui nous charmoient. Il ne lui échappa jamais, ou de se plaindre, ou de donner le moindre signe d'impatience. Les deux derniers mois de sa vie, ses souffrances furent extraordinaires : elle étoit obligée de se tenir jour et nuit dans la même posture, et le moindre mouvement lui causoit des douleurs très aiguës. Quand ces douleurs se faisoient sentir avec le plus de vivacité, c'étoit alors qu'elle paroissoit plus contente ; s'estimant heureuse, comme elle le disoit elle-même, de vivre et de mourir sur la croix, et unissant sans cesse ses souffrances à celles de son Sauveur.

Comme elle étoit remplie de foi, elle avoit une haute idée de tout ce qui a rapport à la religion ; c'est aussi ce qui lui inspiroit un respect particulier pour ceux que Dieu appelle au ministère évangélique. Son espérance étoit ferme ; son amour désintéressé, servant Dieu pour

Dieu même  
dévotion  
union avec  
pendant ja  
ce qui l'é  
raison très  
marquabl  
dont elle  
qu'au de  
grâce, q  
trait pou  
pays, et  
nocence  
a demeur  
et de la  
pureté  
dre affe  
therine  
vec tra  
litanies  
ticulier  
bane.  
qu'elle  
dis et  
consa  
extra  
dans

Dieu même, par le seul désir de lui plaire. Sa dévotion étoit tendre jusqu'aux larmes, son union avec Dieu intime et continuelle, ne le perdant jamais de vue dans toutes ses actions, ce qui l'éleva en peu de temps à un état d'oraison très sublime. Enfin, rien ne fut plus remarquable en elle, que cette pureté angélique dont elle fut si jalouse, et qu'elle conserva jusqu'au dernier soupir. Ce fut un miracle de la grâce, qu'une jeune Iroquoise ait eu tant d'attrait pour une vertu si peu connue dans son pays, et qu'elle ait vécu dans une si grande innocence de mœurs pendant vingt années qu'elle a demeuré dans le centre même du libertinage et de la dissolution. C'est cet amour pour la pureté qui produisoit dans son cœur cette tendre affection pour la Reine des Vierges. Catherine ne parloit jamais de Notre-Dame qu'avec transport; elle avoit appris par cœur ses litanies, et elle les récitoit tous les soirs en particulier, après les prières communes de la cabane. Elle portoit toujours sur elle un chapelet qu'elle récitoit plusieurs fois le jour. Les samedis et les autres jours qui sont particulièrement consacrés à l'honorer, elle faisoit des austérités extraordinaires, et elle s'attachoit à l'imiter dans la pratique de quelques-unes de ses ver-

tus. Elle redoubloit sa ferveur, lorsqu'on célébroit quelqu'une de ses fêtes, et elle choisissoit ces saints jours pour faire à Dieu quelque nouveau sacrifice ou pour renouveler ceux qu'elle avoit déjà faits.

Une vie si sainte devoit être suivie de la plus précieuse mort. Ce fut aussi dans les derniers moments de sa vie, qu'elle nous édifia le plus par la pratique de ses vertus, et surtout par sa patience et par son union avec Dieu. Elle se trouva fort mal vers le temps où les hommes sont à la chasse dans les forêts, et où les femmes sont occupées, depuis le matin jusqu'au soir, dans la campagne. Alors ceux qui sont malades restent seuls le long du jour dans leur cabane, avec un plat de blé d'Inde, et un peu d'eau qu'on met le matin auprès de leur natte. Ce fut dans cet abandon que Catherine passa tout le temps de sa dernière maladie. Mais ce qui auroit accablé une autre de tristesse, contribuoit à augmenter sa joie, en lui fournissant de quoi augmenter son mérite. Accoutumée à s'entretenir seule avec Dieu, elle mettoit à profit sa solitude, et elle s'en servoit pour s'attacher davantage à son Créateur, par des prières et par des méditations ferventes. Cependant le temps de son dernier sacrifice approchoit, et ses forces

diminuoit  
rablement  
jugeai à p  
qu'elle re  
piété. Je  
l'extrême  
ne press  
pouvoir  
passa le  
de ferve  
avec la  
reçut la  
ments d  
midi, ap  
Jésus et  
agonie,  
sage de  
parfaite  
je m'ap  
rieurem  
Après u  
pira pa  
dans u  
Ains  
vingt-c  
pli cett  
l'opini

diminuoient chaque jour. Elle baissa considérablement le mardi de la semaine-sainte, et je jugeai à propos de lui donner le saint viatique, qu'elle reçut avec ses sentiments ordinaires de piété. Je voulois lui administrer en même temps l'extrême-onction; mais elle me dit que rien ne pressoit encore, et sur sa parole je crus pouvoir différer jusqu'au lendemain matin. Elle passa le reste du jour et la nuit suivante dans de fervents entretiens avec notre Seigneur et avec la sainte Vierge. Le mercredi matin elle reçut la dernière onction avec les mêmes sentiments de piété; et sur les trois heures après midi, après avoir prononcé les saints noms de JÉSUS et de MARIE, elle entra dans une douce agonie, après quoi elle perdit tout-à-fait l'usage de la parole. Comme elle conserva une parfaite connoissance jusqu'au dernier soupir, je m'aperçus qu'elle s'efforçoit de former intérieurement tous les actes que je lui suggérois. Après une petite demi-heure d'agonie, elle expira paisiblement, comme si elle fût entrée dans un doux sommeil.

Ainsi mourut Catherine Tegahkouita, dans la vingt-quatrième année de son âge, ayant rempli cette mission de l'odeur de ses vertus, et de l'opinion qu'elle y laissa de sa sainteté. Son

visage, qui avoit été extrêmement exténué par ses maladies et par ses austérités continuelles, parut si changé et si agréable quelques moments après sa mort, que les sauvages qui étoient présents ne pouvoient en marquer assez leur étonnement, et qu'on eût dit qu'un rayon de la gloire, dont il avoit lieu d'espérer qu'elle venoit de prendre possession, rejaillissoit jusque sur son corps. Deux François, qui venoient de la prairie de la Magdeleine, pour assister le jeudi matin au service, la voyant étendue sur sa natte avec ce visage si frais et si doux, se dirent l'un à l'autre : Voilà une jeune femme qui dort bien paisiblement. Mais ils furent bien surpris quand ils apprirent un moment après, que c'étoit le corps de Catherine qui étoit décédée; ils retournèrent aussitôt sur leurs pas, ils se mirent à genoux à ses pieds, et se recommandèrent à ses prières. Ils voulurent même donner une marque publique de la vénération qu'ils avoient pour la défunte, en faisant faire à l'instant un cercueil pour enfermer ses saintes reliques.

Je me sers de ces termes, mon révérend Père, avec d'autant plus de confiance, que Dieu ne tarda pas à honorer la mémoire de cette vertueuse fille, par une infinité de gué-

rison mi  
mort, et  
son inter  
seulement  
çois qui  
viennent  
complir  
grâces qu  
rois vou  
ces guéri  
tées par  
bité ne  
contente  
deux per  
qui ont  
cette sai  
cru deve  
postérité  
piété et

Le pr  
lombier  
bec, gr  
ces tern  
» née p  
» mois  
» quelle  
» et d'

risons miraculeuses, qui se sont faites après sa mort, et qui se font encore tous les jours par son intercession. C'est ce qui est connu, non seulement des sauvages, mais encore des François qui sont à Québec et à Montréal, et qui viennent souvent à son tombeau pour y accomplir leurs vœux, ou pour la remercier des grâces qu'elle leur a obtenues du Ciel. Je pourrois vous rapporter ici un grand nombre de ces guérisons miraculeuses, qui ont été attestées par des gens dont les lumières et la probité ne peuvent être suspectes; mais je me contente de vous faire part du témoignage de deux personnes remplies de vertu et de mérite, qui ont éprouvé elles-mêmes le pouvoir de cette sainte fille auprès de Dieu, et qui ont cru devoir en laisser un monument public à la postérité, pour satisfaire tout à la fois et leur piété et leur reconnoissance.

Le premier témoignage est de M. de la Colombière, chanoine de la cathédrale de Québec, grand vicaire du diocèse. Il s'explique en ces termes : « Ayant été malade à Québec l'année passée, depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juin, d'une fièvre lente contre laquelle tous les remèdes avoient été inutiles, et d'un flux que l'ipécacuanha même n'avoit

» pu guérir, on jugea à propos que je fisse le  
 » vœu, au cas qu'il plût à Dieu de faire cesser  
 » ces deux maladies, de monter à la mission  
 » de saint François-Xavier, pour prier sur le  
 » tombeau de Catherine Tegahkouita. Dès le  
 » jour même la fièvre cessa, et le flux étant  
 » beaucoup diminué, je m'embarquai quelques  
 » jours après, pour m'acquitter de mon vœu.  
 » A peine eus-je fait le tiers du chemin, que je  
 » me trouvai parfaitement guéri. Comme ma  
 » santé est quelque chose de si inutile, que je  
 » n'aurois osé la demander, si la déférence que  
 » je dois avoir pour des serviteurs de Dieu, ne  
 » m'y avoit obligé, on ne peut raisonnable-  
 » ment s'empêcher de croire que Dieu, en m'ac-  
 » cordant cette grâce, n'a point eu d'autre vue  
 » que celle de faire connoître le crédit que cette  
 » bonne fille a auprès de lui. Pour moi, je crain-  
 » drois de retenir la vérité dans l'injustice, et  
 » de refuser aux missions du Canada la gloire  
 » qui leur est due, si je ne témoignoï's, comme  
 » je fais, que je suis redevable de ma guérison  
 » à cette vierge iroquoise. C'est pourquoi je  
 » donne la présente attestation avec tous les  
 » sentiments de reconnoissance dont je suis ca-  
 » pable, pour augmenter, si je puis, la con-  
 » fiance que l'on a en ma bienfaitrice, mais en-

core plu  
 vertus.  
 bre 169

» J. DE  
 cathédre

Le sec  
 capitaine  
 comman  
 qu'il par  
 » partien  
 » depuis  
 » douleu  
 » l'espac  
 » rine T  
 » au Sa  
 » et je  
 » Dieu  
 » J'ai é  
 » neuva  
 » depu  
 » de go  
 » 1696

J'ai

encore plus pour exciter le désir d'imiter ses vertus. Fait à Villemarie, le 14 septembre 1696.

» J. DE LA COLOMBIÈRE, P. J. chanoine de la cathédrale de Québec. »

Le second témoignage est de M. du Luth, capitaine d'un détachement de la marine, et commandant au fort Frontenac. C'est ainsi qu'il parle : « Je soussigné certifie à qui il appartient, qu'étant tourmenté de la goutte depuis vingt-trois ans, avec de si grandes douleurs, qu'elle ne me laissoit pas de repos l'espace de trois mois, je m'adressai à Catherine Tegahkouita, vierge iroquoise, décédée au Sault-Saint-Louis en opinion de sainteté, et je lui promis de visiter son tombeau, si Dieu me rendoit la santé par son intercession. J'ai été si parfaitement guéri, à la fin d'une neuvaine que je fis faire en son honneur, que depuis quinze mois je n'ai senti aucune atteinte de goutte. Fait au fort Frontenac, ce 15 août 1696. »

Signé J. DU LUTH.

J'ai cru que le récit des vertus de cette sainte

filles, née au milieu de la gentilité et parmi les Sauvages, pourroit servir à édifier les personnes qui, étant nées dans le sein du christianisme, ont encore de plus grands secours pour s'élever à une haute sainteté. J'ai l'honneur d'être, etc.

wwww

Du P.  
Jésu  
Du

J'a  
qu'o  
ai ex  
qui  
nou  
colo  
vien  
et le  
sées  
con  
Die  
qu  
ava

t parmi les  
les person-  
ristianisme,  
pour s'éle-  
l'honneur

---

## LETTRE

Du P. Choleneq, missionnaire de la compagnie de  
Jésus en la Nouvelle-France, au P. Jean-Baptiste  
Du Halde, de la même compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

J'apprends avec beaucoup de consolation, qu'on a été édifié en France du précis que j'y ai envoyé des vertus de la jeune vierge iroquoise qui est morte ici en odeur de sainteté, et que nous regardons comme la protectrice de cette colonie. C'est la mission de saint François-Xavier du Sault qui l'a formée au christianisme ; et les impressions que ses exemples y ont laissées, durent encore, et dureront long-temps, comme nous l'espérons de la miséricorde de Dieu. Elle avoit prédit la mort glorieuse de quelques chrétiens de cette mission long-temps avant qu'elle arrivât, et il est à croire que

c'est elle qui, du Ciel où elle est placée, a soutenu le courage de ces généreux fidèles, lesquels ont signalé leur constance et leur foi dans les plus affreux supplices. Je vous rapporterai, en peu de mots, l'histoire de ces fervents néophytes, et je me persuade que vous en serez touché.

Les bourgades iroquoises se dépeuploient insensiblement par la désertion de plusieurs familles qui se réfugioient dans la mission du Sault, pour y embrasser le christianisme. Étienne Ganonakoa fut de ce nombre. Il vint y demeurer avec sa femme, une belle-sœur et six enfants. Il avoit alors environ 35 ans; son naturel n'avoit rien de barbare, et la solidité de son mariage dans un pays où règne la licence, et où l'on change aisément de femmes, étoit une preuve de la vie innocente qu'il avoit menée. Tous ces nouveaux venus demandèrent instamment le baptême, et on le leur accorda après les épreuves et les instructions accoutumées. On fut bientôt édifié dans le village de l'union qui étoit dans cette famille, et du soin qu'on y avoit d'honorer Dieu. Etienne veilloit à l'éducation de ses enfants avec un zèle digne d'un missionnaire. Il les envoyoit tous les jours, soir et matin, aux prières et aux instructions

qu'o  
pas  
assie  
par  
C  
prép  
gion  
cru  
en o  
tion  
terre  
inuti  
gnifi  
fus,  
rent  
irréc  
nem  
les F  
à ce  
leur  
abar  
Étie  
d'ao  
tom  
d'un  
suiv  
les l

qu'on fait à ceux de cet âge : il ne manquoit pas lui-même de leur donner l'exemple par son assiduité à tous les exercices de la mission, et par la fréquente participation des sacrements.

C'est par une conduite si chrétienne qu'il se préparoit à triompher des ennemis de la religion, et à défendre sa foi au milieu des plus cruels tourments. Les Iroquois avoient mis tout en œuvre pour engager tous ceux de leur nation qui étoient au Sault, à retourner dans leur terre natale : les prières et les présents ayant été inutiles, ils en vinrent aux menaces, et leur signifèrent que, s'ils persistoient dans leur refus, ils ne les regarderoient plus comme parents ou amis ; mais que leur haine deviendroit irréconciliable, et qu'ils les traiteroient en ennemis déclarés. La guerre, qui étoit alors entre les François et les Iroquois, servit de prétexte à ceux-ci pour assouvir leur rage sur ceux de leurs compatriotes qui, après les avoir ainsi abandonnés, tomboient entre leurs mains. Étienne partit en ce temps-là, vers le mois d'août de l'année 1690, pour la chasse d'automne : il étoit accompagné de sa femme et d'un Sauvage du Sault. Le mois de septembre suivant ces trois néophytes furent surpris dans les bois par un parti de quatorze *Goiogoens*,

qui se saisirent d'eux, les enchainèrent, et les menèrent captifs dans leur pays. Aussitôt qu'Étienne se vit à la merci des Goïogoens, il ne douta point qu'il ne dût être bientôt livré à la mort la plus cruelle. Il s'en expliqua ainsi à sa femme, et il lui recommanda sur toutes choses de persévérer dans la foi, et au cas qu'elle retournerât au Sault, d'élever ses enfants dans la crainte de Dieu. Il ne cessa pendant tout le chemin de l'exhorter à la constance, et de la fortifier contre les dangers où elle alloit être exposée parmi ceux de sa nation.

Les trois captifs furent conduits non pas à Goïogoens, où il étoit naturel qu'on les menât d'abord, mais à Onnontagué. Dieu vouloit, ce semble, que la force et la constance d'Étienne éclatât dans un lieu, qui étoit pour lors célèbre par la quantité de Sauvages qui s'y étoient assemblés en foule, et qui s'y plongeioient dans les plus infâmes débauches. Quoique ce soit la coutume d'attendre les captifs à l'entrée du village, la joie qu'ils eurent d'avoir entre leurs mains des habitants du Sault, les fit tous sortir de leur bourgade pour aller assez loin au devant de leur proie. Ils s'étoient parés de leurs plus beaux habits, comme pour un jour de triomphe : ils étoient armés de couteaux, de

hach  
trou  
leur  
l'un  
» frè  
» qu  
» pu  
» pa  
» vr  
» m  
» gl  
» vo  
» vo  
» po  
» po  
A  
furi  
les  
cor  
lui  
rac  
cria  
lev  
sig  
len  
Au  
qu

haches, de bâtons, et de tout ce qu'ils avoient trouvé sous la main; la fureur étoit peinte sur leurs visages. Quand ils eurent joint les captifs, l'un de ces barbares abordant Étienne : « Mon » frère, lui dit-il, tu es mort; ce n'est pas nous » qui te tuons, c'est toi qui te tues toi-même , » puisque tu nous as quittés, pour demeurer » parmi ces chiens de chrétiens du Sault. Il est » vrai, répondit Étienne, que je suis chrétien, » mais il n'est pas moins vrai que je fais » gloire de l'être. Faites de moi tout ce qu'il » vous plaira; je ne crains ni vos outrages ni » vos tourments : je donne volontiers ma vie » pour un Dieu qui a répandu tout son sang » pour moi. »

A peine eut-il achevé ces paroles, que ces furieux se jetèrent sur lui et lui firent de cruelles incisions aux bras, aux cuisses et partout le corps qu'ils ensanglantèrent en un instant. Ils lui coupèrent plusieurs doigts des mains et lui arrachèrent les ongles. Ensuite un de la troupe lui cria : Prie Dieu. Oui je le prierai, dit Étienne; et levant ses mains liées, il fit le mieux qu'il put le signe de la croix en prononçant à haute voix en leur langue ces paroles : *Au nom du Père, etc.* Aussitôt ils lui coupèrent la moitié des doigts qui lui restoient, et lui crièrent une seconde

fois : Prie Dieu maintenant. Etienne fit de nouveau le signe de la croix, et à l'instant ils lui coupèrent tous les doigts jusqu'à la paume de la main. Puis ils l'invitèrent une troisième fois à prier Dieu, en l'insultant et vomissant contre lui toutes les injures que la rage leur dictoit. Comme ce généreux néophyte se mettoit en devoir de faire le signe de la croix avec la paume de la main, ils la lui coupèrent entièrement. Non contents de ces premières saillies de fureur, ils lui tailladèrent la chair dans tous les endroits qu'il avoit marqués du signe de la croix, c'est-à-dire, au front, à l'estomac, et au-devant de l'une et l'autre épaule, comme pour effacer ces augustes marques de la religion qu'il venoit d'y imprimer. Après ce sanglant prélude, on mena les captifs au village. On arrêta d'abord Étienne auprès d'un grand feu qui étoit allumé et où l'on avoit fait rougir des pierres. On lui mit ces pierres entre les cuisses, en les pressant violemment l'une contre l'autre. On lui ordonna alors de chanter à la manière iroquoise; et comme il refusa de le faire, et qu'au contraire il répétoit à haute voix les prières qu'il récitoit tous les jours, un de ces furieux prit un tison ardent et le lui enfonça bien avant dans la bouche. Puis sans lui donner

le ten  
Qu  
rôuge  
de la  
toute  
il leu  
» res  
» de  
» che  
» vo  
» me  
» pe  
parc  
reur  
sons  
lère  
cou  
men  
rois  
son  
nue  
il d  
alor  
niè  
Ch  
ce  
En

le temps de respirer, on l'attacha au poteau.

Quand le néophyte se vit au milieu des fers rouges et des tisons ardents, loin de témoigner de la frayeur, il jeta un regard tranquille sur toutes ces bêtes féroces qui l'environnoient, et il leur parla ainsi : « Repaissez-vous, mes frères, du plaisir barbare que vous vous faites de me brûler ; ne m'épargnez pas, mes péchés méritent encore plus de souffrances que vous ne m'en procurerez ; plus vous tournerez, plus vous augmenterez la récompense qui m'est préparée dans le Ciel. » Ces paroles ne servirent qu'à enflammer leur fureur : chacun des Sauvages prit à l'envi des tisons ardents et des fers rouges, dont ils brûlèrent lentement tout le corps d'Étienne. Le courageux néophyte souffrit tous ces tourments sans pousser le moindre soupir. Il paroissoit tranquille, les yeux élevés au Ciel, où son ame étoit attachée par une oraison continue. Enfin, lorsqu'il sentit ses forces défailir, il demanda trêve pour quelques instants, et alors ranimant toute sa ferveur, il fit sa dernière prière ; il recommanda son ame à Jésus-Christ, et il le pria de pardonner sa mort à ceux qui le traitoient avec tant d'inhumanité. Enfin, après de nouveaux tourments soufferts

avec la même constance, il rendit son ame à son Créateur, triomphant par son courage de toute la cruauté iroquoise.

On donna la vie à sa femme, comme il l'avoit prédit. Elle resta encore quelque temps captive dans le pays, sans que ni les prières ni les menaces pussent ébranler sa foi. S'étant rendue à Agniez, qui est le lieu de sa naissance, elle y demeura jusqu'à ce que son fils l'allât chercher et la ramenât au Sault. A l'égard du Sauvage qui fut pris en même temps qu'Étienne, il en fut quitte pour avoir quelques doigts coupés avec une grande incision qu'on lui fit à la jambe. Il fut conduit ensuite à Goïogoens, où on lui accorda la vie. On mit tout en œuvre pour l'engager à s'y marier, et à se livrer aux désordres ordinaires de la nation; mais il répondit constamment que sa religion lui défendoit ces sortes d'excès. Enfin, étant venu avec un parti de guerriers vers Montréal, il se déroba secrètement à la vue de ses compagnons, et il se rendit à la mission du Sault, où il a vécu depuis avec beaucoup de piété.

Deux ans après, une femme de la même mission fit paroître une constance égale à celle d'Étienne, et finit comme lui sa vie dans les flammes. Elle s'appeloit Françoise Gonannha-

tenha. Elle  
baptisée  
étoit édi  
la charit  
Comme  
biens à p  
ses libér  
elle épon  
nontagu  
long - te  
lieues d  
pêche, c  
prit la  
Aussitôt  
de ses a  
délivrer  
rivèrent  
croyoit  
du Sault  
mée en  
gués, d  
coupa s  
femmes  
La  
mière r  
quois,  
dre au

tenha. Elle étoit d'Onnontagué, et avoit été baptisée par le P. Fremin. Toute la mission étoit édiflée de sa piété, de sa modestie, et de la charité qu'elle exerçoit envers les pauvres. Comme elle étoit à son aise, elle partageoit ses biens à plusieurs familles qui se soutenoient de ses libéralités. Ayant perdu son premier mari, elle épousa un vertueux chrétien qui étoit d'Onnontagué comme elle, et qui demeuroit depuis long-temps à Chasteau-Guay, village à trois lieues du Sault. Il y passoit tous les étés à la pêche, et il y étoit actuellement, lorsqu'on apprit la nouvelle d'une incursion des ennemis. Aussitôt Françoise se mit en canot avec deux de ses amies pour aller chercher son mari, et le délivrer du péril où il se trouvoit. Elles y arrivèrent à temps, et cette petite troupe se croyoit en sûreté, lorsqu'à un quart de lieue du Sault, elle fut prise à l'improviste par l'armée ennemie, qui étoit composée d'Onnontagués, de Tsonnontouans, et de Goïogoens. On coupa sur le champ la tête au mari, et les trois femmes furent emmenées captives.

La cruauté qu'on exerça sur elles, la première nuit qu'elles passèrent dans le camp iroquois, leur fit juger qu'elles devoient s'attendre aux traitements les plus inhumains. Ces

barbares se divertirent à leur arracher les ongles, et à leur fumer les doigts dans leurs calumets : c'est, dit-on, un tourment très douloureux. Des avant-coureurs portèrent à Onnontagué, la nouvelle de la prise qu'on venoit de faire. Les deux amies de Françoise furent aussitôt données à Onneiout et à Tsonnontouan, et l'on donna Françoise à sa propre sœur, qui étoit fort considérée dans le village. Celle-ci se dépouillant de la tendresse que la nature et le sang devoient lui inspirer, l'abandonna à la discrétion des anciens et des guerriers, c'est-à-dire, qu'elle la destina au feu.

A peine les captives furent-elles arrivées à Onnontagué, qu'on fit monter Françoise sur un échafaud qui étoit dressé au milieu du village. Là, en présence de ses parents et de tous ceux de sa nation, elle déclara à haute voix qu'elle étoit chrétienne de la mission du Sault, et qu'elle s'estimoit heureuse de mourir dans son pays et par la main de ses proches, à l'exemple de Jésus-Christ qui avoit été mis en croix par ceux mêmes de sa nation qu'il avoit comblés de bienfaits.

Un des parents de la néophyte, qui étoit présent, avoit fait un voyage au Sault, cinq ans auparavant, pour l'engager à retourner

avec lui  
lui per  
tiles ; e  
timoit  
et qu'e  
cieux  
long-t  
avoit c  
encore  
çoise ,  
un cru  
teau q  
trine  
« Tier  
» mes  
» Saul  
» cher  
» Fran  
» tu r  
» je n  
ELL  
patric  
avec  
au-de  
» dit-  
» les  
» cro

avec lui. Tous les artifices qu'il employa pour lui persuader de quitter la mission furent inutiles ; elle lui répondit constamment qu'elle estimoit plus sa foi que son pays et que sa vie, et qu'elle ne vouloit point risquer un si précieux dépôt. Le barbare entretenoit depuis long-temps dans son cœur l'indignation qu'il avoit conçue d'une pareille résistance ; et piqué encore plus d'entendre les discours de Française, il sauta sur l'échafaud, il lui arracha un crucifix qu'elle portoit au cou, et d'un couteau qu'il tenoit à la main, il lui fit sur la poitrine une double incision en forme de croix.

« Tiens, lui dit-il, voilà la croix que tu estimas tant, et qui t'empêcha d'abandonner le Sault, lorsque je pris la peine de t'y aller chercher. Je te remercie, mon frère, lui répondit Française, je pouvois perdre cette croix que tu m'as ôtée ; mais tu m'en donnes une que je ne perdrai qu'avec la vie. »

Elle continua ensuite à entretenir ses compatriotes des mystères de la foi, et elle en parla avec une véhémence et une onction qui étoient au-dessus de sa portée et de ses talents. « Enfin, » dit-elle en finissant, quelque affreux que soient les tourments auxquels vous me destinez, ne croyez pas que mon sort soit à plaindre ;

» c'est le vôtre qui mérite des pleurs et des gé-  
 » missements ; ce feu que vous allumez pour  
 » mon supplice , ne durera que quelques heu-  
 » res ; mais pour vous , un feu qui ne finira ja-  
 » mais , vous est préparé dans les enfers. Il est  
 » pourtant encore en votre pouvoir de l'éviter ;  
 » suivez mon exemple , faites-vous chrétiens ,  
 » vivez selon les règles d'une loi si sainte , et  
 » vous vous déroberez aux flammes éternelles.  
 » Du reste , je vous déclare que je ne veux au-  
 » cun mal à ceux que je vois tout prêts à m'ar-  
 » racher la vie ; non seulement je leur par-  
 » donne ma mort ; mais je prie encore le sou-  
 » verain arbitre de la vie et de la mort d'ouvrir  
 » leurs yeux à la vérité , de toucher leurs cœurs ,  
 » de leur faire la grâce de se convertir et de  
 » mourir chrétiens comme moi. »

Ces paroles de Françoise , loin de fléchir ces  
 cœurs barbares , ne firent qu'augmenter leur  
 fureur. Ils la promenèrent trois nuits de suite  
 par toutes les cabanes , pour en faire le jouet  
 d'une populace brutale. Le quatrième jour , ils  
 l'attachèrent au poteau pour la brûler. Ces fu-  
 rieux lui appliquèrent à toutes les parties du  
 corps des tisons ardents et des canons de fusil  
 tout rouges. Ce supplice dura plusieurs heu-  
 res , sans que cette sainte victime poussât le

moindre  
 vés au Ci  
 sible à d  
 Michel ,  
 étoit alo  
 chappa c  
 quois , u  
 le brûler  
 dont il f  
 de lui to  
 simple e  
 des larm  
 lasser d'  
 noit du

Quan  
 temps à  
 enlèven  
 tête de  
 du pote  
 plaisir  
 des hué  
 de pier  
 l'égard  
 rapport  
 qu'un  
 larmes  
 se jete

moindre cri : elle avoit les yeux sans cesse élevés au Ciel, et l'on eût dit qu'elle étoit insensible à des douleurs-si cuisantes. M. de Saint-Michel, seigneur de la côte de ce nom, qui étoit alors captif à Onnontagué, et qui s'échappa comme par miracle des mains des Iroquois, une heure avant le temps où ils devoient le brûler, nous raconta toutes ces circonstances dont il fut témoin. La curiosité attiroit autour de lui tous les habitants de Montréal, et la simple exposition de ce qu'il avoit vu, tiroit des larmes de tout le monde. On ne pouvoit se lasser d'entendre parler d'un courage qui tenoit du prodige.

Quand les Iroquois se sont divertis longtemps à brûler peu à peu leurs captifs, ils leur enlèvent la chevelure, ils leur jettent sur la tête de la cendre chaude, et ils les détachent du poteau ; après quoi ils prennent un nouveau plaisir à les faire courir, à les poursuivre avec des huées horribles, et à les assommer à coups de pierres. Ils en usèrent de la même sorte à l'égard de Françoise. M. de Saint-Michel nous rapporta que ce spectacle le fit frémir ; mais qu'un moment après il fut attendri jusqu'aux larmes, lorsqu'il vit cette vertueuse néophyte se jeter à genoux, et levant les yeux au Ciel,

offrir à Dieu en sacrifice les derniers souffles de vie qui lui restoit. Elle fut accablée à l'instant d'une grêle de pierres que lui jetèrent les Iroquois, et elle mourut comme elle avoit vécu, dans l'exercice de la prière, dans l'union avec notre Seigneur.

Une troisièmé victime de la mission du Sault fut sacrifiée l'année suivante à la fureur des Iroquois. Son sexe, sa grande jeunesse, et l'excès des tourments qu'on lui fit souffrir, rendent sa constance mémorable. On la nommoit Marguerite Garongoüas : elle n'avoit que vingt-quatre ans ; elle étoit d'Onnontagué, et elle avoit reçu le baptême à l'âge de treize ans. Elle se maria peu après, et Dieu bénit son mariage, en lui accordant quatre enfants qu'elle élevoit avec un grand soin dans la piété. Le plus jeune étoit encore à la mamelle, et elle le portoit entre ses bras lorsqu'elle fut surprise. Ce fut vers l'automne de l'année 1693, qu'étant allée visiter son champ à un quart de lieue du fort, elle tomba entre les mains de deux Sauvages d'Onnontagné : ils étoient de son pays, et il est même probable qu'ils étoient de ses parents. La joie qu'on avoit eue à Onnontagué de la prise des deux premiers chrétiens du Sault, fit juger à ces Sauvages que cette nou-

velle captive leur attireroit de grands applaudissements. Ils la menèrent donc en diligence à Onnontagué.

Au premier bruit de son arrivée, tous les Sauvages sortirent du village, et allèrent attendre la captive sur une éminence où elle devoit passer. Une fureur nouvelle s'étoit emparée de tous les esprits. Dès que Marguerite parut, elle fut reçue avec des cris affreux, et elle ne fut pas plus tôt sur l'éminence, qu'elle se vit investie de tous ces barbares, au nombre de plus de quatre cents. On lui arracha d'abord son enfant, on la dépouilla de ses habits, ensuite tous se jetèrent sur elle pèle-mêle, et ils l'ensanglantèrent à coups de couteaux : tout son corps étoit devenu une seule plaie. Un de nos François qui fut témoin d'un si effroyable spectacle, attribuoit à une espèce de miracle qu'elle n'ait pas expiré sur l'heure. Marguerite l'aperçut, et le nommant par son nom : « Hé bien ! lui dit-elle, vous voyez quel » est mon sort ; il n'y a plus que quelques » instants de vie pour moi. Dieu en soit béni ; je » n'apprends point la mort ; quelque cruelle » que soit celle qu'on me prépare, mes péchés » en méritent davantage ; priez le Seigneur » qu'il me les pardonne, et qu'il me donne la

» force de souffrir. » Elle parloit à haute voix et dans sa langue. On ne pouvoit assez s'étonner que dans le triste état où elle étoit réduite, elle eût encore l'esprit si présent.

On la conduisit pour peu de temps dans la cabane d'une Françoise habitante de Montréal, qui étoit aussi en captivité. La Françoise prit ce temps-là pour encourager Marguerite, et pour l'exhorter à souffrir avec constance un tourment passager, en vue des récompenses éternelles dont il seroit suivi. Marguerite la remercia des conseils charitables qu'elle lui donnoit, et elle lui répéta ce qu'elle avoit déjà dit, qu'elle n'avoit nulle appréhension de la mort, et qu'elle l'acceptoit de bon cœur. Elle ajouta même que depuis son baptême, elle avoit demandé à Dieu la grâce de souffrir pour son amour, et que voyant son corps tout déchiré, elle ne pouvoit douter que Dieu n'eût exaucé sa prière; qu'elle mouroit contente, et qu'elle ne souhaitoit aucun mal à ses parents ni à ses compatriotes qui devenoient ses bourreaux; qu'au contraire elle prioit Dieu de leur pardonner leur crime, et de leur faire la grâce de se convertir à la foi. C'est une chose remarquable, que les trois néophytes dont je parle, aient prié à la mort pour le salut de ceux qui

les traitoient si cruellement; c'est une preuve bien sensible de la charité qui règne dans la mission du Sault.

Les deux captives s'entretenoient encore des vérités éternelles et du bonheur des Saints dans le Ciel, lorsqu'une troupe de Sauvages vinrent chercher Marguerite pour la conduire au lieu où elle devoit être brûlée. Ils n'eurent nul égard ni à sa jeunesse, ni à son sexe, ni à sa patrie, ni à l'avantage qu'elle avoit d'être la fille d'un des plus distingués du village, qui en étoit comme le chef, et au nom duquel se faisoient toutes les affaires de la nation. Tout cela auroit infailliblement sauvé la vie à toute autre qu'à une chrétienne de la mission du Sault. Marguerite fut donc liée au poteau, et on lui brûla tout le corps avec une cruauté qu'il n'est pas aisé de décrire. Elle souffroit ce long et rigoureux supplice sans donner aucun signe de douleur: on l'entendoit invoquer les saints noms de Jésus, de Marie et de Joseph, et les prier de la soutenir dans ce rude combat, jusqu'à ce que son sacrifice fût consommé. Elle demandoit aussi de temps en temps un peu d'eau; mais après quelques réflexions, elle pria qu'on lui en refusât, quand même elle en demanderoit. « Mon Sauveur, dit-elle, eut soif

» en mourant pour moi sur la croix ; n'est-il  
» pas juste que je souffre la même incommo-  
» dité ? » Les Iroquois la tourmentèrent depuis  
midi jusqu'au soleil couché. Dans l'impatience  
où ils étoient de lui voir rendre le dernier sou-  
pir, avant que la nuit les forçat à se retirer,  
ils la détachèrent du poteau ; ils lui arrachèrent  
la chevelure ; ils lui couvrirent la tête de cen-  
dre chaude, et ils lui ordonnèrent de courir. Elle  
au contraire se mit à genoux, et élevant les yeux  
et les mains au Ciel, elle recommanda son ame  
au Seigneur. Ces barbares lui déchargèrent sur  
la tête plusieurs coups de bâton, sans qu'elle  
discontinuât de prier. Enfin, l'un d'eux s'é-  
criant : *Est-ce que cette chienne de chrétienne  
ne peut mourir*, prit un couteau tout neuf, et  
le lui enfonça dans le bas-ventre. Le couteau,  
quoique poussé avec roideur, se brisa au grand  
étonnement des Sauvages, et les morceaux  
tombèrent à ses pieds. Un autre prit le poteau  
même où elle avoit été attaché, et lui en  
frappa violemment la tête : comme elle don-  
noit encore quelques signes de vie, ils mirent  
le feu à un tas de bois sec qui étoit dans la  
place, et ils y jetèrent son corps qui fut bientôt  
consumé. C'est de là que Marguerite alla sans  
doute recevoir au Ciel la récompense que mé-

rito  
préc  
II  
fils ;  
voul  
croy  
pris  
d'en  
cri  
rent  
d'ou  
j'ai  
trou  
jeté  
atte  
dav  
qu'  
ave  
mè  
l'en  
po  
mo  
qu  
le  
l'a  
Q  
do

ritoit une sainte vie terminée par une mort si précieuse.

Il étoit naturel qu'on accordât la vie à son fils ; mais un Iroquois à qui il avoit été donné, voulut se venger sur lui de l'affront qu'il croyoit avoir reçu des François. On fut surpris, trois jours après la mort de Marguerite, d'entendre au commencement de la nuit un cri de mort. A ce cri, tous les Sauvages sortirent de leurs cabanes pour se rendre au lieu d'où il parloit. L'habitante de Montréal, dont j'ai parlé, y courut comme les autres. Là se trouva un feu allumé, et l'enfant près d'y être jeté. Les Sauvages ne purent s'empêcher d'être attendris à ce spectacle, mais ils le furent bien davantage, lorsque cet enfant, qui n'avoit qu'un an, levant ses petites mains vers le Ciel avec un doux sourire, appela par trois fois sa mère, témoignant par son geste qu'il vouloit l'embrasser. L'habitante de Montréal ne douta point que sa mère ne lui eût apparu : il est du moins probable qu'elle avoit demandé à Dieu que son fils lui fût réuni au plus tôt, afin de le préserver d'une éducation licencieuse qui l'auroit tout-à-fait éloigné du christianisme. Quoi qu'il en soit, l'enfant ne fut pas abandonné aux flammes ; un des plus considérables

du village l'en délivra; mais ce fut pour le faire mourir d'une mort qui n'étoit guère moins cruelle: il le prit par les pieds, et l'élevant en l'air, il lui fracassa la tête contre une pierre.

Je ne puis m'empêcher, mon révérend Père, de vous parler encore d'un quatrième néophyte de cette mission, lequel, bien qu'il ait échappé au feu qui lui étoit préparé, a eu pourtant le bonheur de donner sa vie pour ne pas s'exposer au danger de perdre sa foi. C'étoit un jeune Agnié nommé Haonhouentsiontaouet. Il fut pris par un parti d'Agniés qui le menèrent esclave dans leur pays. Comme il y avoit beaucoup de parents, on lui accorda la vie, et on le donna à ceux de sa cabane. Ceux-ci le sollicitèrent fortement de vivre selon les coutumes de la nation, c'est-à-dire, de se livrer à tous les désordres d'une vie licencieuse. Étienne, loin de les écouter, leur opposoit les vérités du salut, qu'il leur expliquoit avec beaucoup de force et d'onction, et il les exhortoit sans cesse à venir avec lui à la mission du Sault pour y embrasser le christianisme. Il parloit à des gens nés et élevés dans le vice, dont ils s'étoient fait une trop longue habitude pour se résoudre à le quitter. Ainsi les exemples et les exhortations du néophyte ne servirent qu'à

les rendre plus coupables devant Dieu. Comme il s'aperçut que son séjour à Agnié n'étoit d'aucune utilité pour ses parents, et qu'il devenoit même dangereux pour son salut, il prit la résolution de retourner au Sault; il s'en ouvrit à ses proches, lesquels y consentirent d'autant plus volontiers qu'ils se voyoient délivrés par là d'un censeur importun, qui reprochoit continuellement les vices de sa nation. Il quitta donc une seconde fois son pays et sa famille, pour conserver sa foi qui lui étoit plus chère que tout le reste. Mais à peine étoit-il en chemin, que le bruit de son départ se répandit dans toutes les cabanes. On en parla surtout dans une, où de jeunes ivrognes faisoient dans ce moment la débauche : ils s'échauffèrent contre Étienne, et après bien des invectives ils conclurent qu'il ne falloit pas souffrir qu'on préférât ainsi le village des chrétiens à leur pays; que c'étoit un affront qui rejaillois sur toute la nation, qu'ils devoient contraindre ce chien de chrétien de revenir au village, ou lui casser la tête, afin d'intimider ceux qui seroient tentés de suivre son exemple.

Aussitôt trois d'entre eux s'armèrent de leurs haches, et coururent après Étienne : ils l'eurent bientôt atteint, et l'abordant la hache levée :

« Retourne sur tes pas, lui dirent-ils brusquement, et suis-nous; tu es mort si tu résistes; nous avons ordre des anciens de te casser la tête. » Étienne leur répondit, avec sa douceur ordinaire, qu'ils étoient les maîtres de sa vie, mais qu'il aimoit mieux la perdre que de risquer sa foi et son salut dans leur village; qu'il alloit à la mission du Sault, et que c'étoit là qu'il étoit résolu de vivre et de mourir. Et comme il vit qu'après une déclaration si précise de ses sentiments, ces brutaux se mettoient en devoir de le tuer, il les pria de lui accorder quelques instants pour prier Dieu: ils eurent cette condescendance tout ivres qu'ils étoient, et Étienne s'étant mis à genoux, fit tranquillement sa prière, où il remercia Dieu de la grâce qu'il lui faisoit de mourir chrétien; il pria pour ses parents infidèles, et en particulier pour ses bourreaux qui, dans le moment, levèrent leurs haches et lui fendirent la tête. Nous apprimes une mort si généreuse et si chrétienne, par quelques Agniés qui vinrent dans la suite fixer leur demeure à la mission du Sault.

Je finirai cette lettre par l'histoire d'une autre chrétienne de cette mission, dont la vie a été un modèle de patience et de piété. C'est la première compagne de Catherine *Tegahkouita*,

et l  
Go  
nat  
la m  
cau  
lui  
ce  
nai  
et  
né  
tra  
ret  
tue  
le  
enf  
Jés  
ses  
ell  
au  
Ce  
av  
po  
ca  
ap  
le  
foi  
ni

et la plus fidèle imitatrice de ses vertus. Jeanne Gouïastahra, c'est son nom, étoit Onneiout de nation. Elle fut mariée à un jeune Agnié, dans la mission de Notre-Dame de Lorette. La douceur de son naturel, et sa rare vertu, devoient lui attirer toute la tendresse de son mari; mais ce jeune homme s'abandonna aux vices ordinaires de sa nation, je veux dire, à l'ivrognerie et à l'impureté, et son libertinage fut pour la néophyte une source continuelle de mauvais traitements. Il quitta bientôt le village de Lorette, et devint errant et vagabond. Sa vertueuse femme ne voulut jamais le quitter; elle le suivit partout dans l'espérance de le faire enfin rentrer en lui-même, et de le gagner à Jésus-Christ; elle supportoit ses débauches et ses brutalités, avec une patience inaltérable; elle pratiquoit même en secret de fréquentes austérités, pour obtenir de Dieu sa conversion. Ce malheureux s'âvisa de venir au Sault où il avoit des parents; elle l'y accompagna; elle eut pour lui des complaisances et des attentions capables d'amollir le cœur le plus dur. Enfin, après bien des courses, et toujours plongé dans le libertinage et la dissolution, il renonça à sa foi, et il retourna chez les Agniés. Ce fut l'unique endroit où la néophyte refusa de le suivre.

Elle eut cependant la prudence d'aller demeurer à Lorette chez les parents d'un si indigne mari, se flattant que ce dernier trait de complaisance le feroit revenir de ses débauches; mais elle n'y fut pas un an, qu'elle apprit que cet apostat avoit été tué par des Sauvages, dont il attaquoit la cabane au sortir d'une débauche qu'il avoit poussée au dernier excès.

Une mort si funeste la toucha vivement; quoiqu'elle fût encore à la fleur de son âge, elle renonça pour jamais à l'état du mariage, et elle prit le parti d'aller passer le reste de ses jours auprès du tombeau de Catherine, où elle vécut en veuve chrétienne, et où elle acheva de se sanctifier par la pratique de toutes les vertus, et par de continuelles austérités. Elle mourut peu après en odeur de sainteté. Une seule chose lui fit de la peine dans sa dernière maladie: elle laissoit deux enfants dans un âge encore tendre; l'un n'avoit que six ans, et l'autre n'en avoit que quatre; elle appréhendoit qu'ils ne se pervertissent dans la suite, et qu'ils ne marchassent sur les traces de leur malheureux père; elle eut recours à notre Seigneur avec cette ferveur et cette confiance dont elle animoit toutes ses prières; et elle lui demanda la grâce de ne point séparer les enfants de la

mère. Sa prière fut exaucée : quoique ces deux enfants fussent alors dans une santé parfaite, l'un tomba aussitôt malade, et mourut avant la mère; l'autre la suivit huit jours après qu'elle fut décédée.

Je serois infini, mon révérend Père, si je vous parlois encore de plusieurs autres néophytes dont la vertu et la foi ont été pareillement éprouvées : ce que j'ai l'honneur de vous écrire, suffit pour vous donner une idée de la ferveur qui règne dans la mission de saint François Xavier du Sault. M. l'évêque de Québec, qui a visité nos néophytes, a rendu un témoignage public à leur vertu; c'est ainsi qu'en parle ce grand prélat dans une relation qu'il fit de l'état de la Nouvelle-France, et qu'il rendit publique en 1688. « La vie commune de » tous les chrétiens de cette mission n'a rien » de commun, et l'on prendroit leur village » pour un véritable monastère. Comme ils n'ont » quitté les commodités de leur pays que pour » assurer leur salut auprès des François, on les » voit tous portés à la pratique du plus parfait » détachement, et ils gardent parmi eux un si » bel ordre pour leur sanctification qu'il seroit » difficile d'y ajouter quelque chose. »

J'espère, mon révérend Père, que votre zèle

vous portera à prier souvent le Dieu des miséricordes pour ces nouveaux fidèles, afin qu'il les conserve dans cet état de ferveur où il les a mis par sa grâce. Je suis avec bien du respect, etc.

Du P. Sé  
gnie d  
neveu.

M

DEP  
des for  
à les in  
tienne  
fréque  
sont le  
refuse  
de m  
sance  
intére  
Je  
de te

misé-  
qu'il  
il les  
res-

---

## LETTRE

Du P. Sébastien Rasles, missionnaire de la compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France, à M. son neveu.

à Nanrantsouak, ce 15 octobre 1722.

MONSIEUR MON CHER NEVEU,

*La paix de N. S.*

DEPUIS plus de trente ans que je vis au milieu des forêts avec les Sauvages, je suis si occupé à les instruire et à les former aux vertus chrétiennes, que je n'ai guère le loisir d'écrire de fréquentes lettres aux personnes mêmes qui me sont le plus chères. Je ne puis cependant vous refuser le petit détail que vous me demandez de mes occupations. Je le dois par reconnaissance de l'amitié qui vous fait si fort vous intéresser à ce qui me touche.

Je suis dans un canton de cette vaste étendue de terre qui est entre l'Acadie et la Nouvelle-

Angleterre. Deux autres missionnaires y sont occupés comme moi auprès des Sauvages Abnakis; mais nous sommes fort éloignés les uns des autres. Les sauvages Abnakis, outre les deux villages qu'ils ont au milieu de la colonie françoise, en ont encore trois autres considérables, situés sur le bord d'une rivière. Les trois rivières se jettent dans la mer au sud du Canada, entre la Nouvelle-Angleterre et l'Acadie.

Le village où je demeure se nomme Nanrant-souak; il est situé sur le bord d'un fleuve qui se décharge dans la mer à trente lieues de là. J'y ai bâti une église qui est propre et très ornée. J'ai cru ne devoir rien épargner, ni pour sa décoration, ni pour la beauté des ornements qui servent à nos saintes cérémonies: parements, chasubles, chapes, vases sacrés, tout y est propre, et seroit estimé dans nos églises d'Europe. Je me suis fait un petit clergé d'environ quarante jeunes Sauvages qui assistent au service divin en soutanes et en surplis: ils ont chacun leurs fonctions, tant pour servir au saint sacrifice de la messe, que pour le chant de l'office divin, pour la bénédiction du saint sacrement, et pour les processions qui se font avec un grand concours de Sauvages, lesquels

vien  
Vou  
et de  
O  
envi  
très  
relié  
est  
mèn  
sur  
dan  
jam  
sain  
à q  
soi  
tou  
soi  
na  
  
la  
n'  
m  
s  
e  
c  
c

viennent souvent de fort loin pour s'y trouver. Vous seriez édifié du bel ordre qu'ils y gardent, et de la piété qu'ils font paroître.

On a bâti deux chapelles à trois cents pas environ du village; l'une, qui est dédiée à la très sainte Vierge, et où l'on voit sa statue en relief, est au haut de la rivière; l'autre, qui est dédiée à l'ange gardien, est au bas de la même rivière. Comme elles sont l'une et l'autre sur le chemin qui conduit ou dans les bois ou dans les campagnes, les Sauvages n'y passent jamais qu'ils n'y fassent leur prière. Il y a une sainte émulation entre les femmes du village, à qui ornera mieux la chapelle dont elles ont soin, lorsque la procession doit s'y rendre : tout ce qu'elles ont de bijoux, de pièces de soie ou d'indienne, et d'autres choses de cette nature, est employé à la parer.

Le grand luminaire ne contribue pas peu à la décoration de l'église et des chapelles : je n'ai pas lieu de ménager la cire, car ce pays-ci m'en fournit abondamment. Les îles de la mer sont bordées de lauriers sauvages qui portent en automne des grains à peu près semblables à celles que portent les genévriers. On en remplit des chaudières, et on les fait bouillir dans l'eau. A mesure que l'eau bout, la cire verte surnage

et se tient au-dessus de l'eau. D'un minot de cette graine on tire près de quatre livres de cire; elle est très pure et très belle, mais elle n'est ni douce ni maniable. Après quelques épreuves, j'ai trouvé qu'en y mêlant autant de suif, ou de bœuf, ou de mouton, ou d'orignac que de cire, on en fait des cierges beaux, fermes, et d'un très bon usage. Avec vingt-quatre livres de cire et autant de suif, on fera deux cents bougies longues de plus d'un pied de roi. On trouve une infinité de ces lauriers dans les îles et sur les bords de la mer : une seule personne cueilleroit aisément quatre minots de graine par jour. Cette graine pend par grappes aux branches de l'arbre. J'en ai envoyé une branche à Québec avec un pain de cire : elle a été trouvée excellente.

Tous mes néophytes ne manquent pas de se rendre deux fois chaque jour à l'église, dès le grand matin pour y entendre la messe, et le soir pour assister à la prière que je fais au coucher du soleil. Comme il est nécessaire de fixer l'imagination des Sauvages, trop aisés à se distraire, j'ai composé des prières propres à les faire entrer dans l'esprit de l'auguste sacrifice de nos autels : ils les chantent, ou bien ils les récitent à haute voix pendant la messe.

Outre  
manch  
ouvrie  
pour  
ils ont  
mir d  
Ap  
fants  
person  
docili  
de la  
tendr  
alors  
leurs  
comm  
dre  
sur l  
parti  
soler  
mille  
blées  
man  
auta  
con  
I  
cou  
de

Outre les prédications que je leur fais les dimanches et les fêtes, je ne passe guère de jours ouvriers sans leur faire une courte exhortation pour leur inspirer l'horreur des vices auxquels ils ont le plus de penchant, ou pour les affermir dans la pratique de quelque vertu.

Après la messe, je fais le catéchisme aux enfants et aux jeunes gens: grand nombre de personnes âgées y assistent et répondent avec docilité aux questions que je leur fais. Le reste de la matinée jusqu'à midi, est destiné à entendre tous ceux qui ont à me parler. C'est alors qu'ils viennent en foule me faire part de leurs peines et de leurs inquiétudes, ou me communiquer les sujets qu'ils ont de se plaindre de leurs compatriotes, ou me consulter sur leurs mariages et sur leurs autres affaires particulières. Il me faut instruire les uns, consoler les autres, rétablir la paix dans les familles désunies, calmer les consciences troublées, corriger quelques autres par des réprimandes mêlées de douceur et de charité; enfin, autant qu'il est possible, les renvoyer tous contents.

L'après-midi, je visite les malades et je parcours toutes les cabanes de ceux qui ont besoin de quelque instruction particulière. S'ils tien-

nent un conseil, ce qui arrive souvent parmi les Sauvages, ils me députent un des principaux de l'assemblée, pour me prier d'assister au résultat de leurs délibérations. Je me rends aussitôt au lieu où se tient le conseil; si je juge qu'ils prennent un sage parti, je l'approuve; si au contraire je trouve à dire à leur décision, je leur déclare mon sentiment que j'appuie de quelques raisons solides, et ils s'y conforment.

• Mon avis fixe toujours leurs résolutions. Il n'y a pas jusqu'à leurs festins où je ne sois appelé. Les invités apportent chacun un plat de bois ou d'écorce; je donne la bénédiction aux viandes; on met dans chaque plat le morceau préparé. La distribution étant faite, je dis les grâces, et chacun se retire; car tel est l'ordre et l'usage de leurs festins. Au milieu de ces continuelles occupations, vous ne sauriez croire avec quelle rapidité les jours s'écoulent. Il a été un temps qu'à peine avois-je le loisir de réciter mon office, et de prendre un peu de repos pendant la nuit: car la discrétion n'est pas la vertu des Sauvages. Mais depuis quelques années, je me suis fait une loi de ne parler à personne depuis la prière du soir jusqu'après la messe du lendemain; et je leur ai défendu de m'interrompre pendant ce

temps  
raison  
assist  
affaire  
ce tem  
poser  
Qu  
passe  
des o  
vent  
église  
quell  
deme  
des  
mém  
ple  
quel  
réga  
ne v  
sauv  
n'ai  
pois  
n'es  
don  
bou  
ciss  
peu

temps-là, à moins que ce ne fût pour quelque raison importante, comme, par exemple, pour assister un moribond, ou pour quelqu'autre affaire qui ne pût pas se différer. Je jouis de ce temps-là pour vaquer à la prière et me reposer des fatigues de la journée.

Quand les Sauvages vont à la mer pour y passer quelques mois à la chasse des canards, des outardes et des autres oiseaux qui s'y trouvent en quantité, ils bâtissent dans une île une église qu'ils couvrent d'écorce, auprès de laquelle ils dressent une petite cabane pour ma demeure. J'ai soin d'y transporter une partie des ornements, et le service s'y fait avec la même décence et le même concours de peuple qu'au village. Voilà, mon cher neveu, quelles sont mes occupations. Pour ce qui me regarde personnellement, je vous dirai que je ne vois, que je n'entends, que je ne parle que sauvage. Mes aliments sont simples et légers : je n'ai jamais pu prendre goût à la viande et au poisson boucané des Sauvages ; ma nourriture n'est que de blé de Turquie qu'on pile, et dont je me fais chaque jour une espèce de bouillie que je cuis dans de l'eau. Le seul adoucissement que j'y apporte, c'est d'y mêler un peu de sucre pour en corriger la fadeur. On

n'en manque point dans ces forêts. Au printemps, les érables renferment une liqueur assez semblable à celle que contiennent les cannes des îles. Les femmes s'occupent à la recevoir dans des vases d'écorce, lorsque ces arbres la distillent; elles la font bouillir, et elles en tirent un assez bon sucre. Le premier qui se tire est toujours le plus beau.

Toute la nation Abnakise est chrétienne, et très zélée pour conserver sa religion. Cet attachement à la foi catholique lui a fait préférer jusqu'ici notre alliance aux avantages qu'elle eût retirés de l'alliance des Anglois ses voisins. Ces avantages sont très intéressants pour nos Sauvages : la facilité qu'ils ont de faire la traite avec les Anglois dont ils ne sont éloignés que d'une ou de deux journées, la commodité du chemin, le grand marché qu'ils trouvent dans l'achat des marchandises qui leur conviennent, rien n'étoit plus capable de les attirer. Au lieu qu'en allant à Québec, il leur faut plus de quinze jours pour s'y rendre; qu'ils doivent se munir de vivres pour le voyage, qu'ils ont différentes rivières à passer, et de fréquents portages à faire. Ils sentent ces incommo-

\* Faire portage, c'est transporter son canot et son

dités  
intér  
et ils  
tre  
miss  
sans  
dans  
leur  
les  
men  
a te  
fait  
tion  
libe  
gen  
fair  
Pré  
d'a  
ce  
ces  
no  
  
ba  
a p  
qu  
so  
co

dités, et ils ne sont point indifférents sur leurs intérêts; mais leur foi est infiniment plus chère; et ils conçoivent que s'ils se détachent de notre alliance, ils se trouveroient bientôt sans missionnaire, sans sacrements, sans sacrifice, sans presque aucun exercice de religion, et dans un danger manifeste d'être replongés dans leurs premières infidélités. C'est là le lien qui les unit aux François. On s'est efforcé vainement de le rompre, soit par des pièges qu'on a tendus à leur simplicité, soit par des voies de fait qui ne peuvent manquer d'irriter une nation infiniment jalouse de ses droits et de sa liberté. Ces commencements de mésintelligence ne laissent pas de m'alarmer et de me faire craindre la dispersion du troupeau que la Providence a confié à mes soins depuis tant d'années, et pour lequel je sacrifierois volontiers ce qui me reste de vie. Voici les divers artifices auxquels on a recours pour les détacher de notre alliance.

Le gouverneur général de la Nouvelle-

bagage d'une rivière à une autre, avec laquelle il n'y a point de communication. Ces portages sont quelquefois de plusieurs lieues, et c'est la principale raison qui porte les Sauvages à se servir de canots d'écorce, car ils sont fort légers et aisés à transporter.

Angleterre envoya, il y a quelques années, au bas de la rivière, le plus habile des ministres de Boston, afin d'y tenir une école, d'y instruire les enfants des Sauvages, et de les entretenir aux frais du gouvernement. Comme la pension du ministre devoit croître à proportion du nombre de ses écoliers, il n'oublia rien pour se les attirer; il les alloit chercher; il les caressoit; il leur faisoit de petits présents; il les pressoit de venir le voir; enfin, il se donna bien des mouvements inutiles pendant deux mois, sans pouvoir gagner un seul enfant. Le mépris qu'on fit de ses caresses et de ses invitations ne le rebuta point. Il s'adressa aux Sauvages mêmes; il leur fit diverses questions touchant leur créance; et sur les réponses qui lui étoient faites, il tournoit en risée les sacrements, le purgatoire, l'invocation des Saints, le chapelet, les croix et les images, le luminaire de nos églises, et toutes les pratiques de piété si saintement observées dans la religion catholique. Je crus devoir m'opposer à ces premières semences de séduction; j'écrivis une lettre honnête au ministre, où je lui marquois que mes chrétiens savoient croire les vérités que la foi catholique enseigne, mais qu'ils ne savoient pas en disputer; que n'étant

pas ass  
qu'il p  
qu'elle  
sissois  
froit c  
en par  
mémor  
une at  
étoit c  
critur  
ments  
taqué  
tois,  
satisfi  
une r  
sons  
vagu  
réfle  
à no  
tière  
D  
part  
voy  
plus  
le s  
din  
rév

pas assez habiles pour résoudre les difficultés qu'il proposoit, il avoit apparemment dessein qu'elles me fussent communiquées; que je saisissois avec plaisir cette occasion qu'il m'offroit d'en conférer avec lui, ou de vive voix, ou par lettres; que je lui envoyois sur cela un mémoire, et que je le suppliois de le lire avec une attention sérieuse. Dans ce mémoire, qui étoit d'environ cent pages, je prouvois par l'Écriture, par la tradition et par des raisonnemens théologiques, les vérités qu'il avoit attaquées par d'assez fades plaisanteries. J'ajoutois, en finissant ma lettre, que s'il n'étoit pas satisfait de mes preuves, j'attendois de lui une réfutation précise et appuyée sur des raisons théologiques, et non pas des raisonnemens vagues qui ne prouvent rien, encore moins des réflexions injurieuses, qui ne convenoient ni à notre profession ni à l'importance des matières dont il s'agissoit.

Deux jours après avoir reçu ma lettre, il partit pour s'en retourner à Boston; et il m'envoya une courte réponse qu'il me fallut lire plusieurs fois pour en comprendre le sens, tant le style en étoit obscur, et la latinité extraordinaire. Je compris néanmoins, à force d'y rêver, qu'il se plaignoit que je l'attaquois sans

raison ; que le zèle pour le salut des ames l'avoit porté à enseigner le chemin du Ciel aux Sauvages ; que du reste mes preuves étoient ridicules et enfantines. Lui ayant envoyé à Boston une seconde lettre, où je relevois les défauts de la sienne, il me répondit au bout de deux ans, sans jamais entrer en matière, que j'avois l'esprit chagrin et critique, et que c'étoit la marque d'un tempérament enclin à la colère. Ainsi se termina notre dispute qui écarta le ministre, et qui fit avorter le projet qu'il avoit formé de séduire mes néophytes.

Cette première tentative ayant eu si peu de succès, on eut recours à un autre artifice. Un Anglois demanda permission aux Sauvages de bâtir sur leur rivière une espèce de magasin, pour y faire la traite avec eux, et il leur promit de vendre ses marchandises à beaucoup meilleur marché qu'ils ne les achetoient à Boston même. Les Sauvages qui y trouvoient leur profit, et qui s'épargnoient la peine du voyage de Boston, y consentirent volontiers. Un autre Anglois demanda peu après la même permission, offrant des conditions encore plus avantageuses que le premier. Elle lui fut également accordée. Cette facilité des Sauvages enhardit les Anglois à s'établir le long de la

riviè.  
bâti  
dont  
Co  
de p  
pas  
soien  
de t  
qu'il  
inse  
tion  
yeux  
aux  
ains  
des  
que  
roi  
alar  
qui  
com  
soit  
plu  
sur  
mar  
la I  
vra  
pay

rivière, sans en demander l'agrément : ils y bâtirent des maisons, et y élevèrent des forts dont trois sont de pierre.

Cette proximité des Anglois fit d'abord assez de plaisir aux Sauvages, qui ne s'apercevoient pas du piège qu'on leur tendoit, et qui ne faisoient attention qu'à l'agrément qu'ils avoient de trouver chez leurs nouveaux hôtes tout ce qu'ils pouvoient désirer. Mais enfin se voyant insensiblement comme environnés d'habitations angloises, ils commencèrent à ouvrir les yeux et à entrer en défiance. Ils demandèrent aux Anglois par quel droit ils s'établissoient ainsi sur leurs terres, et y construisoient même des forts. La réponse qu'on leur fit savoir, que le roi de France avoit cédé leur pays au roi d'Angleterre, les jeta dans de plus grandes alarmes ; car il n'y a aucune nation sauvage qui ne souffre impatiemment qu'on la regarde comme assujettie à quelque puissance que ce soit : elle se dira bien son alliée, mais rien de plus. C'est pourquoi les Sauvages députèrent sur-le-champ quelques-uns des leurs vers M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur général de la Nouvelle-France, pour s'informer s'il étoit vrai qu'en effet le roi eût ainsi disposé d'un pays dont il n'étoit pas le maître. Il ne fut pas

difficile de calmer leur inquiétude; on ne fit que leur expliquer les articles du traité d'Utrecht, qui concernent les Sauvages, et ils en parurent contents.

Vers ce temps-là, une vingtaine de Sauvages entrèrent dans une des habitations angloises, ou pour y trafiquer, ou pour s'y reposer. Il n'y avoit que peu de temps qu'ils y étoient, lorsqu'ils virent la maison investie tout à coup par une troupe de près de deux cents hommes armés. *Nous sommes morts*, cria l'un d'eux, *vendons cher notre vie*. Ils se préparoient déjà à se jeter sur cette troupe, lorsque les Anglois s'apercevant de leur résolution, et sachant d'ailleurs de quoi le Sauvage est capable dans les premiers accès de fureur, tâchèrent de les apaiser, en les assurant qu'on n'avoit aucun mauvais dessein, et qu'on venoit seulement inviter quelques-uns d'eux à se rendre à Boston, pour y conférer avec le gouverneur, sur les moyens d'entretenir la paix et la bonne intelligence qui devoit régner entre les deux nations. Les Sauvages, un peu trop crédules, députèrent quatre de leurs compatriotes, qui se rendirent à Boston; mais quand ils y furent arrivés, la conférence dont on les avoit amusés, aboutit à les retenir prisonniers.

Vous serez surpris, sans doute, qu'une si petite poignée de Sauvages ait prétendu tenir tête à une troupe aussi nombreuse qu'étoit celle des Anglois. Mais nos Sauvages ont fait une infinité d'actions qui sont beaucoup plus hardies. Je ne vous en rapporterai qu'une seule qui vous fera juger des autres. Pendant les dernières guerres, un parti de trente Sauvages revenoit d'une expédition militaire contre les Anglois. Comme les Sauvages, et surtout les Abnakis, ne savent ce que c'est que de se mettre en garde contre les surprises, ils s'endormirent dès la première couchée, sans penser même à poser, pendant la nuit, une sentinelle. Un parti de six cents Anglois, commandé par un colonel, les poursuivit jusqu'à leur cabanage<sup>2</sup>, et les trouvant plongés dans le sommeil, il les fit environner par sa troupe, se promettant bien qu'aucun d'eux ne lui échapperait. Un des Sauvages s'étant éveillé, et ayant aperçu les troupes angloises, avertit aussitôt ses compatriotes, en criant, selon la coutume : *Nous sommes morts, vendons chèrement notre vie.*

<sup>2</sup> Les Sauvages appellent ainsi le lieu où ils campent, quand ils vont à la guerre ou à la chasse; leur premier soin en arrivant au lieu où ils doivent se reposer, est d'y construire des cabanes.

La résolution fut bientôt prise ; ils formèrent à l'instant six pelotons de cinq hommes chacun ; puis la hache d'une main et le couteau de l'autre, ils se jetèrent sur les Anglois avec tant d'impétuosité et de furie, qu'après avoir tué plus de soixante hommes, au nombre desquels étoit le colonel, ils mirent le reste en fuite.

Les Abnakis n'eurent pas plutôt appris de quelle manière on traitoit à Boston leurs compatriotes, qu'ils se plainquirent amèrement de ce qu'au milieu de la paix dont on jouissoit, on violoit de la sorte le droit des gens. Les Anglois répondirent qu'ils ne retenoient les prisonniers que comme des otages du tort qu'on leur avoit fait en tuant quelques bestiaux qui leur appartenoient ; qu'aussitôt qu'on auroit réparé ce dommage, qui montoit à deux cents livres de castor, les prisonniers seroient relâchés. Bien que les Abnakis ne convinssent pas de ce prétendu dommage, ils ne laissèrent pas de payer les deux cents livres de castor, ne voulant point, pour si peu de chose, qu'on pût leur reprocher d'avoir abandonné leurs frères. Cependant, nonobstant le paiement de la dette contestée, on refusa de rendre la liberté aux prisonniers.

Le gouverneur de Boston, craignant que ce

refus ne forçât les Sauvages d'en venir à un coup d'éclat, proposa de traiter amiablement cette affaire dans une conférence: on convint du jour et du lieu où elle se tiendrait. Les Sauvages s'y rendirent avec le P. Rasles, leur missionnaire: le P. de la Chasse, supérieur-général de ces missions, qui faisoit pour lors sa visite, s'y trouva aussi; mais le gouverneur ne parut point. Les Sauvages augurèrent mal de son absence. Ils prirent le parti de lui faire connoître leurs sentiments par une lettre écrite en sauvage, en anglois et en latin; et le P. de la Chasse qui possède ces trois langues, fut chargé de l'écrire. Il paroissoit inutile d'y employer d'autre langue que la langue angloise; mais le Père étoit bien aise que, d'un côté, les Sauvages connussent par eux-mêmes que la lettre ne contenoit que ce qu'ils avoient dicté; et que, d'un autre côté, les Anglois ne pussent pas douter que la traduction angloise ne fût fidèle. Le sens de cette lettre étoit: 1° que les Sauvages ne pouvoient comprendre qu'on retint dans les fers leurs compatriotes, après la parole qu'on avoit donnée de les rendre aussitôt que les deux cents livres de castor seroient payées; 2° qu'ils n'étoient pas moins surpris de voir qu'on s'emparât de leur pays sans leur

agrément ; 3<sup>o</sup> que les Anglois eussent à en sortir au plus tôt, et à élargir les prisonniers ; qu'ils attendoient leur réponse dans deux mois, et que si, après ce temps-là, on refusoit de les satisfaire, ils sauroient bien se faire justice.

Ce fut au mois de juillet de l'année 1711, que cette lettre fut portée à Boston par quelques Anglois qui avoient assisté à la conférence. Comme les deux mois s'écoulèrent sans qu'il vint de réponse de Boston, et que d'ailleurs les Anglois cessèrent de vendre aux Abnakis la poudre, le plomb et les vivres, ainsi qu'ils faisoient avant cette contestation, nos Sauvages se disposèrent à user de représailles : il fallut tout le crédit que M. le marquis de Vaudreuil a sur leur esprit, pour leur faire suspendre encore quelque temps les voies de fait. Mais leur patience fut poussée à bout par deux actes d'hostilité que les Anglois exercèrent sur la fin de décembre 1721, et au commencement de 1722. Le premier fut l'enlèvement de M. de Saint-Casteins. Cet officier est lieutenant dans nos troupes : sa mère étoit abnakis, et il a toujours vécu avec nos Sauvages, dont il a mérité l'estime et la confiance, à un tel point qu'ils l'ont choisi pour leur commandant général. En cette qualité, il ne pouvoit pas se dispenser d'assister

à la  
s'agi  
ses  
crime  
le lie  
faire  
ou tr  
invit  
conn  
chir.  
raiso  
seul  
qu'o  
Là,  
com  
autre  
avoit  
avec  
donn  
pas  
vern  
ponc  
pass  
patr  
il ét  
pour  
cette

à la conférence dont je viens de parler, où il s'agissoit de régler les intérêts des Abnakis, ses confrères. Les Anglois lui en firent un crime : ils dépêchèrent un petit bâtiment vers le lieu de sa demeure. Le capitaine eut soin de faire cacher son monde, à la réserve de deux ou trois hommes qu'il laissa sur le pont. Il fit inviter M. de Saint-Casteins, dont il étoit connu, à venir sur son bord pour s'y rafraîchir. M. de Saint-Casteins, qui n'avoit nulle raison de se tenir sur la défiance, s'y rendit seul et sans suite. Mais à peine eut-il paru, qu'on appareilla et qu'on le conduisit à Boston. Là, on le tint sur la sellette, et on l'interrogea comme un criminel. On lui demanda, entre autres choses, pourquoi et en quelle qualité il avoit assisté à la conférence qui s'étoit tenue avec les Sauvages; ce que signifioit l'habit d'ordonnance dont il étoit revêtu; et s'il n'avoit pas été député à cette assemblée par le gouverneur du Canada. M. de Saint-Casteins répondit qu'il étoit Abnakis par sa mère; qu'il passoit sa vie parmi les Sauvages; que ses compatriotes l'ayant établi le chef de leur nation, il étoit obligé d'entrer dans leurs assemblées pour y soutenir leurs intérêts; et que c'est en cette qualité seule qu'il avoit assisté à la der-

nière conférence ; qu'au reste, l'habit qu'il portoit n'étoit point un habit d'ordonnance, comme ils se le figuroient ; qu'à la vérité, il étoit propre et asscz bien garni, mais qu'il n'étoit pas au-dessus de sa condition, indépendamment même de l'honneur qu'il avoit d'être officier dans nos troupes.

Notre gouverneur ayant appris la détention de M. de Saint-Casteins, écrivit aussitôt au gouverneur de Boston, pour lui en faire ses plaintes. Il ne reçut point de réponse à sa lettre. Mais à peu près vers le temps que le gouverneur anglois s'attendoit à en recevoir une seconde, il rendit la liberté au prisonnier, après l'avoir tenu renfermé pendant cinq mois.

L'entreprise des Anglois sur moi-même, fut le second acte d'hostilité, qui acheva d'irriter à l'excès la nation abnakise. Un missionnaire ne peut guère manquer d'être, pour ces messieurs, un objet de haine. L'amour de la religion, qu'il s'efforce de graver dans le cœur des Sauvages, retient fortement ces néophytes dans notre alliance, et les éloigne de celle des Anglois. Aussi me regardent-ils comme un obstacle invincible au dessein qu'ils ont de s'étendre sur les terres des Abnakis, et de s'emparer peu-à-peu de ce continent, qui est entre

la No  
vent.  
plus  
Ce fu  
une r  
cès q  
non  
J'é  
nombr  
le res  
là le  
et, da  
ment  
Abna  
prirer  
rivier  
côté  
aperç  
rent d  
avis,  
les fe  
dé co  
petit  
dans  
soir  
vinre  
lieu

la Nouvelle-Angleterre et l'Acadie. Ils ont souvent tâché de m'enlever à mon troupeau, et plus d'une fois ma tête a été mise à l'enchère. Ce fut vers la fin de janvier 1722, qu'ils firent une nouvelle tentative, qui n'eut d'autre succès que de manifester leur mauvaise volonté à mon égard.

J'étois resté seul au village avec un petit nombre de vieillards et d'infirmes, tandis que le reste des Sauvages étoit à la chasse. Ce temps-là leur parut favorable pour me surprendre, et, dans cette vue, ils firent partir un détachement de deux cents hommes. Deux jeunes Abnakis, qui chassoient le long de la mer, apprirent que les Anglois étoient entrés dans la rivière; aussitôt ils tournèrent leurs pas de ce côté là pour observer leur marche. Les ayant aperçus à dix lieues du village, ils les devancèrent en traversant les terres, pour m'en donner avis, et faire retirer en hâte les vieillards, les femmes et les enfants. Je n'eus que le temps de consumer les hosties, de serrer dans un petit coffre les vases sacrés, et de me sauver dans les bois. Les Anglois arrivèrent sur le soir au village, et ne m'y ayant pas trouvé, ils vinrent le lendemain me chercher jusqu'au lieu de notre retraite: ils n'étoient qu'à une

portée de fusil , lorsque nous les découvrîmes : tout ce que je pus faire fut de m'enfoncer avec précipitation dans la forêt. Mais comme je n'eus pas le loisir de prendre mes raquettes, et que d'ailleurs il m'est resté beaucoup de foiblesse d'une chute, où j'eus, il y a quelques années, la cuisse et la jambe cassées, il ne me fut pas possible de fuir bien loin. La seule ressource qui me resta, fut de me cacher derrière un arbre. Ils parcoururent aussitôt les divers sentiers frayés par les Sauvages, lorsqu'ils vont chercher du bois, et ils parvinrent jusqu'à huit pas de l'arbre qui me couvroit, et d'où naturellement ils devoient m'apercevoir, car les arbres étoient dépouillés de leurs feuillages; cependant, comme s'ils eussent été repoussés par une main invisible, ils retournèrent tout-à-coup sur leurs pas, et reprirent la route du village. C'est ainsi que, par une protection particulière de Dieu, j'échappai à leur poursuite. Ils pillèrent mon église et ma petite maison : par là ils me réduisirent à mourir presque de faim au milieu des bois. Il est vrai que, quand on sut mon aventure à Québec, on m'envoya aussitôt des provisions; mais elles ne purent arriver que fort tard, et pendant ce temps-là je

me v  
besoi  
Ce  
ges q  
et qu  
de fa  
ciatio  
après  
la rés  
ses n  
chez  
empie  
médit  
les di  
téress  
préter  
d'une  
cès. C  
Lore  
abnal  
rasse  
semb  
Cep  
la riv  
vère  
glois  
lèren

me vis dépourvu de tout secours et dans des besoins extrêmes.

Ces insultes réitérées firent juger aux Sauvages qu'il n'y avoit plus de réponse à attendre, et qu'il étoit temps de repousser la violence, et de faire succéder la force ouverte aux négociations pacifiques. Au retour de la chasse et après avoir ensemencé leurs terres, ils prirent la résolution de détruire les habitations angloises nouvellement construites, et d'éloigner de chez eux des hôtes inquiets et redoutables, qui empiétoient peu à peu sur leurs terres, et qui méditoient de les asservir. Ils députèrent dans les différents villages des Sauvages, pour les intéresser dans leur cause, et les engager à leur prêter la main, dans la nécessité où ils étoient d'une juste défense. La députation eut son succès. On chanta la guerre parmi les Hurons de Lorette, et dans tous les villages de la nation abnakise. Nanrantsouak fut le lieu destiné à rassembler les guerriers, afin d'y concerter ensemble leur projet.

Pendant les *Nawartsouakiens* descendirent la rivière : arrivés à son embouchure, ils enlevèrent trois ou quatre petits bâtimens des Anglois. Puis, remontant la même rivière, ils pillèrent et brûlèrent les nouvelles maisons que les

Anglois avoient contraintes. Ils s'abstinrent néanmoins de toute violence à l'égard des habitants; ils leur permirent même de se retirer chez eux, à la réserve de cinq qu'ils gardèrent en ôtage, jusqu'à ce qu'on leur eût rendu leurs compatriotes détenus dans les prisons de Boston. Cette modération des Sauvages n'eut pas l'effet qu'ils espéroient : au contraire, un parti anglois ayant trouvé seize Abnakis endormis dans une île, fit sur eux une décharge générale, dont il y en eut cinq de tués et trois de blessés. C'est là un nouveau signal de la guerre qui va s'allumer entre les Anglois et les Sauvages. Ceux-ci n'attendent point de secours des François, à cause de la paix qui règne entre les deux nations; mais ils ont une ressource dans toutes les autres nations sauvages, qui ne manqueront pas d'entrer dans leur querelle, et de prendre leur défense.

Mes néophytes, attendris sur le péril où je me trouve exposé dans leur village, me present souvent de me retirer pour quelque temps à Québec. Mais que deviendra le troupeau s'il est destitué de son pasteur? Il n'y a que la mort qui puisse m'en séparer. Ils ont beau me représenter qu'au cas que je tombe au pouvoir de leurs ennemis, le moins qu'il puisse m'arri-

ver, c'est  
une dure  
les paro  
fortemen  
quitez p  
je ne cra  
haissent  
time poin  
pourvu q  
de la par  
Jésus ( A  
veu, qu'  
vient que  
vivre et  
lut de ce  
de son sa  
soins.

Je suis

ver, c'est de languir le reste de mes jours dans une dure prison; je leur ferme la bouche avec les paroles de l'Apôtre, que la bonté divine a fortement gravées dans mon cœur. Ne vous inquiétez point, leur dis-je, sur ce qui me regarde: je ne crains point les menaces de ceux qui me haïssent sans avoir mérité leur haine, *et je n'estime point ma vie plus précieuse que moi-même, pourvu que j'achève ma course, et le ministère de la parole qui m'a été confié par le Seigneur Jésus ( Act. 20, 24 )*. Priez-le, mon cher neveu, qu'il fortifie en moi ce sentiment, qui ne vient que de sa miséricorde, afin que je puisse vivre et mourir sans cesser de travailler au salut de ces ames abandonnées, qui sont le prix de son sang, et qu'il a daigné commettre à mes soins.

Je suis, etc.

## L E T T R E

Du P. Sébastien Rasles, missionnaire de la compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France, à M. son frère.

A Narantsouak, ce 12 octobre 1723.

MONSIEUR ET TRÈS CHER FRÈRE,

*La paix de N. S.*

Je ne puis me refuser plus long-temps aux aimables instances que vous me faites dans toutes vos lettres, de vous informer, un peu en détail, de mes occupations, et du caractère des nations sauvages au milieu desquelles la Providence m'a placé depuis tant d'années. Je le fais d'autant plus volontiers, qu'en me conformant sur cela à des désirs si empessés de votre part, je satisfais encore plus à votre tendresse qu'à votre curiosité.

Ce fut le 23 juillet 1689, que je m'embarquai à la Rochelle; et après trois mois d'une

navigati  
le 13 oct  
d'abord  
Cette lan  
pas d'en  
et de se  
phrases  
rangeme  
que l'on  
commer  
J'allai do  
tion abn  
qu'à tro  
habité p  
chrétien  
près cor  
enceinte  
espèce d  
des incu  
sont bie  
qui se j  
de gran  
la caban  
jone, s  
jour, e  
L'hal  
casaque

navigation assez heureuse, j'arrivai à Québec, le 13 octobre de la même année. Je m'appliquai d'abord à apprendre la langue de nos Sauvages. Cette langue est très difficile : car il ne suffit pas d'en étudier les termes et leur signification, et de se faire une provision de mots et de phrases, il faut encore savoir le tour et l'arrangement que les Sauvages leur donnent, ce que l'on ne peut guère attrapper que par le commerce et la fréquentation de ces peuples. J'allai donc demeurer dans un village de la nation abnakise, situé dans une forêt qui n'est qu'à trois lieues de Québec. Ce village étoit habité par deux cents Sauvages presque tous chrétiens. Leurs cabanes étoient rangées à peu près comme les maisons dans les villes : une enceinte de pieux hauts et serrés formoit une espèce de muraille qui les mettoit à couvert des incursions de leurs ennemis. Ces cabanes sont bientôt dressées : ils plantent des perches qui se joignent par le haut, et ils les revêtent de grandes écorces. Le feu se fait au milieu de la cabane ; ils étendent tout autour des nattes de jonc, sur lesquelles ils s'asseyent pendant le jour, et prennent leur repos pendant la nuit.

L'habillement des hommes consiste en une casaque de peau, ou bien en une pièce d'étoffe

rouge ou bleue. Celui des femmes est une couverture qui leur prend depuis le cou jusqu'au milieu des jambes, et qu'elles ajustent assez proprement. Elles mettent sur la tête une autre couverture qui leur descend jusqu'aux pieds, et qui leur sert de manteau. Leurs bas ne vont que depuis le genou jusqu'à la cheville du pied. Des chaussons faits de peau d'élan et garnis en dedans de poil ou de laine, leur tiennent lieu de souliers. Cette chaussure leur est absolument nécessaire pour s'ajuster aux raquettes, par le moyen desquelles on marche commodément sur la neige. Ces raquettes faites en figure de losange, ont plus de deux pieds de longueur, et sont larges d'un pied et demi. Je ne croyois pas que je pusse jamais marcher avec de pareilles machines : lorsque j'en fis l'essai, je me trouvai tout-à-coup si habile, que les Sauvages ne pouvoient croire que ce fût la première fois que j'en faisois usage. L'invention de ces raquettes est d'une grande utilité aux Sauvages, non seulement pour courir sur la neige, dont la terre est couverte une grande partie de l'année, mais encore pour aller à la chasse des bêtes et surtout de l'original. Ces animaux, plus gros que les plus gros bœufs de France, ne marchent qu'avec peine

sur la ne  
vages d  
couteau  
tuent; i  
avoir h  
biles),  
Anglois  
saques,  
fusils, d

Pour  
présent  
d'un te  
veux n  
ches qu  
ses aj  
toute p  
c'est u  
qu'on f  
uns bla  
telle so  
très rég  
cette ra  
sent le  
rière;  
colliers  
de cin  
nemen

sur la neige; ainsi il n'est pas difficile aux Sauvages de les atteindre. Souvent avec un simple couteau attaché au bout d'un bâton, ils les tuent; ils se nourrissent de leur chair; et après avoir bien passé leur peau (en quoi ils sont habiles), ils en trafiquent avec les François et les Anglois, qui leur donnent en échange des casques, des couvertures, des chaudières, des fusils, des haches et des couteaux.

Pour vous donner l'idée d'un Sauvage, représentez-vous un grand homme fort, agile, d'un teint basané, sans barbe, avec des cheveux noirs, et dont les dents sont plus blanches que l'ivoire. Si vous voulez le voir dans ses ajustements, vous ne lui trouverez pour toute parure que ce qu'on nomme des rassades: c'est une espèce de coquillage ou de pierre, qu'on façonne en forme de petits grains, les uns blancs, les autres noirs, qu'on enfile de telle sorte, qu'ils représentent diverses figures très régulières qui ont leur agrément. C'est avec cette rassade que nos Sauvages nouent et tressent leurs cheveux sur les oreilles et par derrière; ils s'en font des pendants d'oreilles, des colliers, des jarretières, des ceintures larges de cinq à six pouces; et avec cette sorte d'ornement, ils s'estiment beaucoup plus que ne

fait un Européen avec tout son or et ses pierres.

L'occupation des hommes est la chasse ou la guerre. Celle des femmes est de rester au village, et d'y faire avec de l'écorce, des paniers, des sacs, des boîtes, des écuelles, des plats, etc. Elles cousent l'écorce avec des racines, et en font divers meubles fort proprement travaillés. Les canots se font pareillement d'une seule écorce, mais les plus grands ne peuvent guère contenir que six ou sept personnes. C'est avec ces canots, faits d'une écorce qui n'a guère que l'épaisseur d'un écu, qu'ils passent les bras de mer, et qu'ils naviguent sur les plus dangereuses rivières et sur des lacs de quatre à cinq cents lieues de tour. J'ai fait ainsi plusieurs voyages sans avoir couru aucun risque. Il n'est arrivé qu'une seule fois, qu'en traversant le fleuve Saint-Laurent, je me trouvai tout-à-coup enveloppé de monceaux de glace d'une énorme grandeur. Le canot en fut crevé; aussitôt les deux Sauvages qui me conduisoient s'écrièrent: « Nous sommes morts, c'en est fait, il faut périr ». Cependant faisant un effort, ils sautèrent sur une de ces glaces flottantes. Je fis comme eux, et après avoir tiré le canot, nous le portâmes jusqu'à l'extré-

mité d  
dans le  
et c'es  
çons,  
sans a  
lés et

Rie  
ont po  
les me  
verte  
dans  
leur h  
d'une  
pour  
ils à r  
ils y  
ou de  
seau  
rois  
tém  
Ce  
men  
voir  
rien  
vian  
au p  
retir

mité de cette glace. Là il fallut nous remettre dans le canot pour gagner un autre glaçon ; et c'est ainsi que sautant de glaçons en glaçons, nous arrivâmes enfin au bord du fleuve, sans autre incommodité que d'être bien mouillés et transis de froid.

Rien n'égale la tendresse que les Sauvages ont pour leurs enfants. Dès qu'ils sont nés ; ils les mettent sur un petit bout de planche, couverte d'une étoffe et d'une petite peau d'ours, dans laquelle ils les enveloppent, et c'est là leur berceau. Les mères les portent sur le dos, d'une manière commode pour les enfants et pour elles. A peine les garçons commencent-ils à marcher, qu'ils s'exercent à tirer de l'arc : ils y deviennent si adroits, qu'à l'âge de dix ou douze ans ils ne manquent pas de tuer l'oiseau qu'ils tirent. J'en ai été surpris, et j'aurois peine à le croire, si je n'en avois pas été témoin.

Ce qui me révolta le plus, lorsque je commençai à vivre avec les Sauvages, ce fut de me voir obligé de prendre avec eux mes repas : rien de plus dégoûtant. Après avoir rempli de viande leur chaudière, ils la font bouillir tout au plus trois quarts d'heure, après quoi ils la retirent de dessus le feu, ils la servent dans

des écuelles d'écorce, et la partagent à tous ceux qui sont dans leur cabane. Chacun mord dans cette viande comme on feroit dans un morceau de pain. Ce spectacle ne me donnoit pas beaucoup d'appétit, et ils s'aperçurent bientôt de ma répugnance. *Pourquoi ne manges-tu pas ?* me dirent-ils. Je leur répondis que je n'étois point accoutumé à manger ainsi la viande, sans y joindre un peu de pain. *Il faut te vaincre*, me répliquèrent-ils ; *cela est-il si difficile à un patriarche qui sait prier parfaitement ? Nous nous surmontons bien nous autres pour croire ce que nous ne voyons pas.* Alors il n'y a plus à délibérer ; il faut bien se faire à leurs manières et à leurs usages, afin de mériter leur confiance, et de les gagner à Jésus-Christ.

Leurs repas ne sont pas réglés comme en Europe ; ils vivent au jour la journée. Tandis qu'ils ont de quoi faire bonne chère, ils en profitent sans se mettre en peine s'ils auront de quoi vivre les jours suivants. Ils aiment passionnément le tabac : hommes, femmes, filles, tous fument presque continuellement. Leur donner un morceau de tabac, c'est leur faire plus de plaisir que de leur donner leur pesant d'or. Au commencement de juin, et lorsque la

neige  
skame  
de Tu  
le sem  
un pe  
jeter  
couvr  
faire  
d'aot  
C'e  
pour  
que j  
princ  
gue :  
quand  
Sauva  
n'exp  
mouv  
de ce  
nous  
tingu  
parti  
enter  
trém  
soien  
quef  
me t

neige est presque toute fondue, ils sèment du skamgnar; c'est ce que nous appelons du blé de Turquie, ou du blé d'Inde. Leur façon de le semer est de faire avec les doigts, ou avec un petit bâton, différents trous en terre, et de jeter dans chacun huit ou neuf grains, qu'ils couvrent de la même terre qu'ils ont tirée pour faire le trou. Leur récolte se fait à la fin d'août.

C'est au milieu de ces peuples, qui passent pour les moins grossiers de tous nos Sauvages, que je fis l'apprentissage de missionnaire. Ma principale occupation fut l'étude de leur langue : elle est très difficile à apprendre, surtout quand on n'a point d'autres maîtres que des Sauvages. Ils ont plusieurs caractères qu'ils n'expriment que du gosier, sans faire aucun mouvement des lèvres : *ou*, par exemple, est de ce nombre, et c'est pourquoi, en l'écrivant, nous le marquons par le chiffre 8, pour le distinguer des autres caractères. Je passois une partie de la journée dans leurs cabanes à les entendre parler. Il me falloit apporter une extrême attention pour combiner ce qu'ils disoient, et en conjecturer la signification : quelquefois je rencontrois juste ; le plus souvent je me trompois, parce que n'étant point fait au

manége de leurs lettres gutturales, je ne répétois que la moitié du mot, et par là je leur ap-  
prêtois à rire.

Enfin, après cinq mois d'une continuelle application, je vins à bout d'entendre tous leurs termes, mais cela ne suffisoit pas pour m'exprimer selon leur goût : j'avois encore bien du chemin à faire, pour attraper le tour et le génie de la langue, qui est tout à fait différent du génie et du tour de nos langues d'Europe. Pour abréger le temps, et me mettre plus tôt en état d'exercer mes fonctions, je fis choix de quelques Sauvages qui avoient le plus d'esprit et qui parloient le mieux. Je leur disois grossièrement quelques articles du catéchisme, et eux me le rendoient dans toute la délicatesse de leur langue ; je les mettois aussitôt sur le papier, et, par ce moyen, je me fis en assez peu de temps un dictionnaire, et un catéchisme qui contenoit les principes et les mystères de la religion.

On ne peut disconvenir que la langue des Sauvages n'ait de vraies beautés, et je ne sais quoi d'énergique dans le tour et la manière dont ils s'expriment. Je vais vous en rapporter un exemple. Si je vous demandois pourquoi Dieu vous a créé, vous me répondriez que c'est

pour  
ce m  
fasse  
répo  
» gra  
» cor  
» ren  
» fer  
voul  
aurie  
sauv  
« Je  
» de  
La  
des  
moir  
cinq  
tueu  
tout  
ne v  
les,  
car  
cara  
rent  
qua  
une  
arri

pour le connoître, l'aimer et le servir, et par ce moyen mériter la gloire éternelle. Que je fasse la même question à un Sauvage, il me répondra ainsi dans le tour de sa langue ; « Le » grand Génie a pensé de nous : Qu'ils me » connoissent, qu'ils m'aiment, qu'ils m'honorent et qu'ils m'obéissent ; pour lors je les » ferai entrer dans mon illustre félicité. » Si je voulois vous dire dans leur style, que vous auriez bien de la peine à apprendre la langue sauvage, voici comme il faudroit m'exprimer : « Je pense de vous, mon cher frère, qu'il aura » de la peine à apprendre la langue sauvage. »

La langue des Hurons est la langue-mère des Sauvages ; et quand on la possède, en moins de trois mois on se fait entendre aux cinq nations iroquoises. C'est la plus majestueuse et en même temps la plus difficile de toutes les langues des Sauvages. Cette difficulté ne vient pas seulement de leurs lettres gutturales, mais encore plus de la diversité des accents : car souvent deux mots composés des mêmes caractères, ont des significations toutes différentes. Le P. Chaumont, qui a demeuré cinquante ans parmi les Hurons, en a composé une grammaire, qui est fort utile à ceux qui arrivent nouvellement dans cette mission. N'au-

moins un missionnaire est heureux, lorsqu'avec ce secours, après dix ans d'un travail constant, il s'exprime élégamment dans cette langue.

Chaque nation sauvage a sa langue particulière : ainsi les Abnakis, les Hurons, les Iroquois, les Algonkins, les Illinois, les Miamis, etc. ont chacun leur langage. On n'a point de livres pour apprendre ces langues, et quand on en auroit, ils seroient assez inutiles : l'usage est le seul maître qui puisse nous instruire. Comme j'ai travaillé dans quatre missions différentes de Sauvages, savoir, parmi les Abnakis, les Algonkins, les Hurons et les Illinois, et que j'ai été obligé d'apprendre ces différentes langues, je vais vous en donner un échantillon, afin que vous connoissiez le peu de rapport qu'elles ont entre elles. Je choisis la strophe d'une hymne du Saint-Sacrement, qu'on chante d'ordinaire pendant la messe, à l'élévation de la sainte hostie, et qui commence par ces mots : *O salutaris Hostia*. Telle est la traduction en vers de cette strophe, dans les quatre langues de ces différentes nations.

*En langue abnakise.*

Kighist 8i-nuanur8inns  
Spem kik papili go ii damek

Nem  
Taba

K  
Ner  
Ka  
Vas

J  
8to  
J ch  
D'a

F  
Pia  
Ken  
Me

Ce c  
» lutair  
» qui d  
» le Ci  
» tifie-

Nemiâni 8i k8idan ghabenk  
Taha saii grihine.

*En langue algonkine.*

K8erais Jesus teg8senam  
Nera 8eul ka stisian  
Ka rio vllighe miang  
Vas mama vik umong

*En langue huronne.*

Jes8s 8to etti x'ichie.  
8to etti skuaalichi-axe  
J chierche axera8ensta  
D'aotierti xeata-8ien.

*En langue illinoise.*

Pekiziane manet 8e  
Piaro nile hi Nanghi  
Keninama 8i 8 Kangha  
Mero 8inang 8siang hi.

Ce qui signifie en François : « O Hostie sa-  
» lutaire, qui es continuellement immolée, et  
» qui donnes la vie, toi par qui on entre dans  
» le Ciel, nous sommes tous attaqués, ça for-  
» tifie-nous. »

Il y avoit près de deux ans que je demeuroid chez les Abnakis, lorsque je fus rappelé par mes supérieurs : ils me destinèrent à la mission des Illinois, qui venoient de perdre leur missionnaire. J'allai donc à Québec, où, après avoir employé trois mois à étudier la langue algonkine, je m'embarquai le 13 août dans un canot, pour me rendre chez les Illinois; leur pays est éloigné de Québec de plus de huit cents lieues. Vous jugez bien qu'un si long voyage dans ces terres barbares, ne se peut faire sans courir de grands risques, et sans souffrir beaucoup d'incommodités. J'eus à traverser des lacs d'une étendue immense, et où les tempêtes sont aussi fréquentes que sur la mer. Il est vrai qu'on a l'avantage de mettre pied à terre tous les soirs, mais l'on est heureux lorsqu'on trouve quelque roche plate, où l'on puisse passer la nuit. Quand il tombe de la pluie, l'unique moyen de s'en garantir, est de se mettre sous le canot renversé. On court encore de plus grands dangers sur les rivières, principalement dans les endroits où elles coulent avec une extrême rapidité. Alors le canot vole comme un trait, et s'il vient à toucher quelqu'un des rochers qui s'y trouvent en quantité, il se brise en mille pièces. Ce

malheur  
m'accro  
c'est p  
divine  
mon  
roche  
Enfin  
de pl  
ces so  
ter av  
suppo  
quoi  
trouv  
toute  
espè  
keng  
On l  
ont  
plus  
celle  
tant  
J  
juste  
de  
ma  
ne  
Mi

malheur arriva à quelques-uns de ceux qui m'accompagnoient dans d'autres canots; et c'est par une protection singulière de la bonté divine que je n'éprouvai pas le même sort : car mon canot donna plusieurs fois contre ces rochers, sans en recevoir le moindre dommage. Enfin, on risque de souffrir ce que la faim a de plus cruel. La longueur et la difficulté de ces sortes de voyages ne permettent d'emporter avec soi qu'un sac de blé de Turquie : on suppose que la chasse fournira sur la route de quoi vivre; mais si le gibier y manque on se trouve exposé à plusieurs jours de jeûne. Alors toute la ressource qu'on a est de chercher une espèce de feuilles que les Sauvages nomment *kengnessanach*, et les François *tripes de roche*. On les prendroit pour du cerfeuil, dont elles ont la figure, si elles n'étoient pas beaucoup plus larges. On les sert ou bouillies ou rôties : celles-ci, dont j'ai mangé sont moins dégoûtantes.

Je n'eus pas à souffrir beaucoup de la faim jusqu'au lac des Hurons; mais il n'en fut pas de même de mes compagnons de voyage; le mauvais temps ayant dispersé leurs canots, ils ne purent me joindre. J'arrivai le premier à Missilimakinak, d'où je leur envoyai des vivres,

sans quoi ils seroient morts de faim. Ils avoient passé sept jours sans autre nourriture que celle d'un corbeau, qu'ils avoient tué plutôt par hasard que par adresse, car ils n'avoient pas la force de se soutenir.

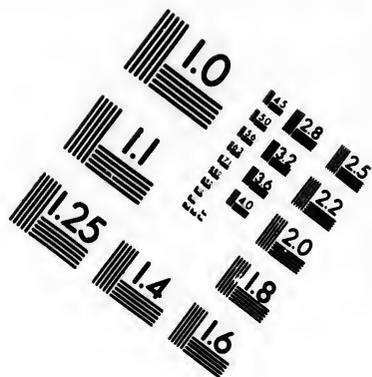
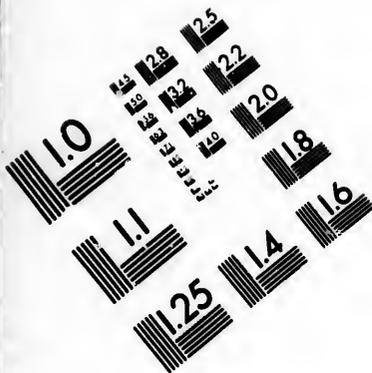
La saison étoit trop avancée pour continuer ma route jusqu'aux Illinois, d'où j'étois encore éloigné d'environ 400 lieues. Ainsi il me fallut rester à Missilimakinak, où il y avoit deux de nos missionnaires, l'un parmi les Hurons, et l'autre chez les Outaouacks. Ceux-ci sont fort superstitieux et très attachés aux jongleries de leurs charlatans. Ils s'attribuent une origine aussi insensée que ridicule. Ils prétendent sortir de trois familles, et chaque famille est composée de cinq cents personnes. Les uns sont de la famille de Michabou, c'est-à-dire, du *Grand-Lièvre*. Ils prétendent que ce Grand-Lièvre étoit un homme d'une prodigieuse grandeur; qu'il tendoit des filcts dans l'eau à dix-huit brasses de profondeur, et que l'eau lui venoit à peine aux aisselles; qu'un jour, pendant le déluge, il envoya le castor pour découvrir la terre; mais que cet animal n'étant point revenu, il fit partir la loutre, qui rapporta un peu de terre couverte d'écume; qu'il se rendit à l'endroit du lac où se trouvoit cette terre,

laque  
dans  
devin  
quoi  
Ils aj  
il s'e  
naire  
donn  
à mo  
jetter  
sent  
s'ils  
couv  
deme  
péch  
ordin  
En  
ayan  
fut u  
vage  
reco  
s'ass  
moy  
s'ob  
viei  
» le  
» s

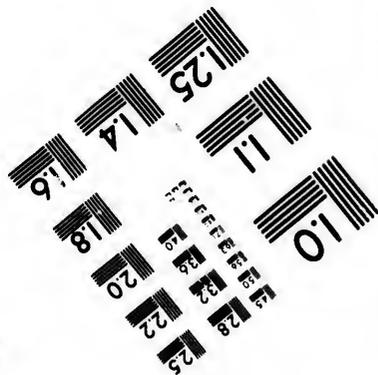
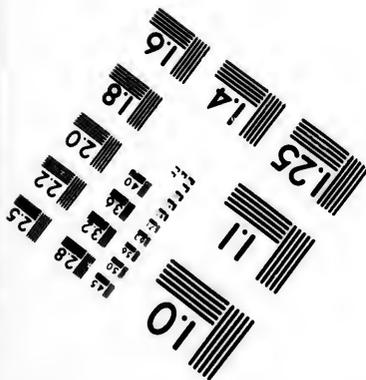
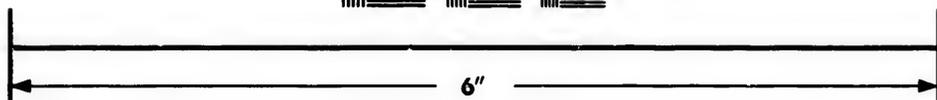
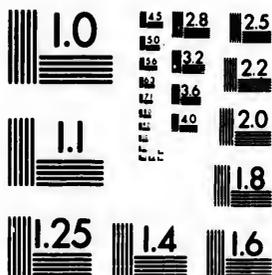
laquelle formoit une petite île; qu'il marcha dans l'eau tout à l'entour, et que cette île devint extraordinairement grande. C'est pourquoi ils lui attribuent la création de la terre. Ils ajoutent, qu'après avoir achevé cet ouvrage, il s'envola au Ciel, qui est sa demeure ordinaire; mais qu'avant de quitter la terre, il ordonna que, quand ses descendants viendroient à mourir, on brûleroit leurs corps, et qu'on jetteroit leurs cendres en l'air, afin qu'ils pussent s'élever plus aisément vers le Ciel; que, s'ils y manquoient, la neige ne cesseroit pas de couvrir la terre; que leurs rivières et leurs lacs demeureroient glacés, et que ne pouvant point pêcher de poissons, qui sont leur nourriture ordinaire, ils mourroient tous au printemps.

En effet, il y a peu d'années, que l'hiver ayant beaucoup plus duré qu'à l'ordinaire, ce fut une consternation générale parmi les Sauvages de la famille du Grand-Lièvre. Ils eurent recours à leurs jongleries accoutumées; ils s'assemblèrent plusieurs fois pour aviser aux moyens de dissiper cette neige ennemie, qui s'obstinoit à demeurer sur la terre, lorsqu'une vieille femme s'approchant d'eux: « Mes enfants, » leur dit-elle, vous n'avez pas d'esprit; vous » savez les ordres qu'a laissés le Grand-Lièvre,





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8  
2.0 2.2  
2.5 2.8  
3.2 3.6  
4.0 4.5

5.0 5.6  
6.3 7.1  
8.0 9.0  
10.0 11.2  
12.5 14.3

» de brûler les corps morts, et de jeter leurs  
 » cendres au vent, afin qu'ils retournent plus  
 » promptement au Ciel leur patrie, et vous avez  
 » négligé ces ordres, en laissant à quelques  
 » journées d'ici un homme mort sans le brûler,  
 » comme s'il n'étoit pas de la famille du Grand-  
 » Lièvre. Réparez incessamment votre faute;  
 » ayez soin de le brûler, si vous voulez que la  
 » neige se dissipe. Tu as raison, notre mère,  
 » répondirent-ils; tu as plus d'esprit que nous,  
 » et le conseil que tu nous donnes nous rend la  
 » vie. » Aussitôt ils députèrent vingt-cinq  
 hommes pour aller brûler ce corps; ils em-  
 ployèrent environ quinze jours dans ce voyage;  
 pendant ce temps-là le dégel vint, et la neige  
 se dissipa. On combla d'éloges et de présents  
 la vieille femme qui avoit donné l'avis; et cet  
 événement, tout naturel qu'il étoit, servit  
 beaucoup à les entretenir dans leur folle et  
 superstitieuse crédulité.

La seconde famille des Outaouacks prétend  
 être sortie de Namepich, c'est-à-dire, de la  
 Carpe. Ils disent qu'une carpe ayant fait des  
 œufs sur le bord de la rivière, et le soleil y  
 ayant dardé ses rayons, il s'en forma une femme,  
 de laquelle ils sont descendus: ainsi ils se disent  
 de la famille de la Carpe.

La troisième famille des Outaouacks attribue son origine à la patte d'un Machova, c'est-à-dire, d'un ours, et ils se disent de la famille de l'Ours, mais sans expliquer de quelle manière ils en sont sortis. Lorsqu'ils tuent quelqu'un de ces animaux, ils lui font un festin de sa propre chair; ils lui parlent, ils le haranguent : « N'aie point de pensée contre nous, lui disent-ils, parce que nous t'avons tué : tu as de l'esprit, tu vois que nos enfants souffrent la faim; ils t'aiment, ils veulent te faire entrer dans leurs corps; ne t'est-il pas glorieux d'être mangé par des enfants de capitaines? »

Il n'y a que la famille du Grand-Lièvre qui brûle les cadavres; les deux autres familles les enterrent. Quand quelque capitaine est décédé, on prépare un vaste cercueil, où, après avoir couché le corps revêtu de ses plus beaux habits, on y renferme avec lui sa couverture, son fusil, sa provision de poudre et de plomb, son arc, ses flèches, sa chaudière, son plat, des vivres, son casse-tête, son calumet, sa boîte de vermillon, son miroir, des colliers de porcelaine, et tous les présents qui se sont faits à sa mort selon l'usage. Ils s'imaginent qu'avec cet équipage, il fera plus heureusement son voyage en l'autre monde, et qu'il sera mieux

reçu des grands capitaines de la nation, qui le conduiront avec eux dans un lieu de délices. Tandis que tout s'ajuste dans le cercueil, les parents du mort assistent à la cérémonie en pleurant à leur manière, c'est-à-dire, en chantant d'un ton lugubre, et remuant en cadence un bâton auquel ils ont attaché plusieurs petites sonnettes.

Où la superstition de ces peuples paroît le plus extravagante, c'est dans le culte qu'ils rendent à ce qu'ils appellent leur *Manitou* : comme ils ne connoissent guère que les bêtes avec lesquelles ils vivent dans les forêts, ils imaginent dans ces bêtes, ou plutôt dans leurs peaux ou dans leur plumage, une espèce de génie qui gouverne toutes choses, et qui est le maître de la vie et de la mort. Il y a, selon eux, des manitous communs à toute la nation, et il y en a de particuliers pour chaque personne. Oussakita, disent-ils, est le grand manitou de toutes les bêtes qui marchent sur la terre, ou qui volent dans l'air. C'est lui qui les gouverne ; ainsi lorsqu'ils vont à la chasse, ils lui offrent du tabac, de la poudre et du plomb, et des peaux bien apprêtées, qu'ils attachent au bout d'une perche, et l'élevant en l'air : « Oussakita, lui disent-ils, nous te donnons à

» fum  
 » daig  
 » qu'e  
 » tuer  
 » afin  
 » tem  
 Ils  
 et de  
 près  
 qu'ils  
 consi  
 des c  
 de la  
 roche  
 leur  
 Ou  
 sien  
 ou u  
 Ils p  
 la ch  
 qu'e  
 les f  
 Q  
 tou  
 ima  
 celu  
 bête

» fumer, nous t'offrons de quoi tuer des bêtes;  
» daigne agréer ces présents, et ne permets pas  
» qu'elles échappent à nos traits; laisse-nous en  
» tuer en grand nombre. et des plus grasses,  
» afin que nos enfants ne manquent ni de vé-  
» tements, ni de nourriture. »

Ils nomment *Michibichi* le manitou des eaux et des poissons, et lui font un sacrifice à peu près semblable, lorsqu'ils vont à la pêche, ou qu'ils entreprennent un voyage. Ce sacrifice consiste à jeter dans l'eau du tabac, des vivres, des chaudières, en lui demandant que les eaux de la rivière coulent plus lentement, que les rochers ne brisent pas leurs canots, et qu'il leur accorde une pêche abondante.

Outre ces manitous communs, chacun a le sien particulier, qui est un ours, ou un castor, ou une outarde, ou quelque bête semblable. Ils portent la peau de cet animal à la guerre, à la chasse, et dans leurs voyages, se persuadant qu'elle les préservera de tout danger, et qu'elle les fera réussir dans leurs entreprises.

Quand un Sauvage veut se donner un manitou, le premier animal qui se présente à son imagination durant le sommeil, est d'ordinaire celui sur lequel tombe son choix. Il tue une bête de cette espèce, il met sa peau, ou son

plumage, si c'est un oiseau, dans le lieu le plus honorable de sa cabane; il prépare un festin en son honneur, pendant lequel il lui fait sa harangue dans les termes les plus respectueux; après quoi, il est reconnu pour son manitou.

Aussitôt que je vis arriver le printemps, je partis de Missilimakinak pour me rendre chez les Illinois. Je trouvai sur ma route plusieurs nations sauvages, entre autres les Maskoutings, les Jakis, les Omikoues, les Iripegouans, les Outagamis, etc. Toutes ces nations ont leur langage particulier; mais, pour tout le reste, ils ne diffèrent en rien des Outaouacks. Un missionnaire qui demeure à la baie des Puants, fait de temps en temps des excursions parmi ces Sauvages pour les instruire des vérités de la religion.

Après quarante jours de marche, j'entrai dans la rivière des Illinois, et ayant avancé cinquante lieues, j'arrivai à leur premier village, qui étoit de trois cents cabanes, toutes de quatre ou cinq feux. Un feu est toujours pour deux familles. Ils ont onze villages de leur nation. Dès le lendemain de mon arrivée, je fus invité par le principal chef, à un grand repas qu'il donnoit aux plus considérables de la nation. Il avoit fait pour cela tuer plusieurs

chien  
vages  
on le  
moni  
toute  
sortes  
sur le  
par e  
la gu  
par o  
Q  
rang  
ou s  
chef  
avou  
tesse  
tour  
déli  
cou  
écri  
et  
pei  
be  
roi  
et  
ya  
tri

chiens : un pareil festin passe parmi les Sauvages pour un festin magnifique ; c'est pourquoi on le nomme le festin des capitaines. Les cérémonies qu'on y observe sont les mêmes parmi toutes ces nations. C'est d'ordinaire dans ces sortes de festins que les Sauvages délibèrent sur leurs affaires les plus importantes , comme, par exemple, lorsqu'il s'agit, ou d'entreprendre la guerre contre leurs voisins, ou de la terminer par des propositions de paix.

Quand tous les conviés furent arrivés, ils se rangèrent tout autour de la cabane, s'asseyant ou sur la terre nue, ou sur des nattes. Alors le chef se leva et commença sa harangue. Je vous avoue que j'admirai son flux de paroles, la justesse et la force des raisons qu'il exposa, le tour éloquent qu'il leur donna, le choix et la délicatesse des expressions dont il orna son discours. Je suis persuadé que, si j'eusse mis par écrit ce que ce Sauvage nous dit sur le champ et sans préparation, vous conviendriez sans peine que les plus habiles Européens, après beaucoup de méditation et d'étude, ne pourroient guère composer un discours plus solide et mieux tourné. La harangue finie, deux Sauvages, qui faisoient la fonction d'écuyers, distribuèrent les plats à toute l'assemblée, et cha-

que plat étoit pour deux conviés : ils mangèrent en s'entretenant ensemble de choses indifférentes. Quand le repas fut fini, ils se retirèrent, emportant, selon leur coutume, ce qu'il y avoit de reste dans leurs plats : car les Illinois ne donnent point ces festins qui sont en usage chez plusieurs autres nations sauvages, où l'on est obligé de manger tout ce qui a été servi, dût-on en crever. Lorsqu'il s'y trouve quelqu'un qui n'a pas la force d'observer cette loi ridicule, il s'adresse à celui des conviés qu'il sait être de meilleur appétit : « Mon frère, lui dit-il, aie » pitié de moi; je suis mort si tu ne me donnes » la vie. Mange ce qui me reste, je te ferai présent de telle chose. » C'est l'unique moyen qu'ils aient de sortir d'embarras.

Les Illinois ne se couvrent que vers la ceinture, et du reste ils vont tout nus; divers compartiments de toutes sortes de figures, qu'ils se gravent sur le corps d'une manière ineffaçable, leur tiennent lieu de vêtements. Il n'y a que dans les visites qu'ils font, ou lorsqu'ils assistent à l'église, qu'ils s'enveloppent d'une couverture de peau passée, pendant l'été; et durant l'hiver, d'une peau passée avec le poil qu'ils y laissent pour se tenir plus chaudement. Ils s'ornent la tête de plumes de diverses cou-

leurs,  
couron  
ils ont  
divers  
ils por  
les fa  
forme  
bleues  
l'albat  
porcel  
persua  
donne  
Lor  
ou à la  
dans l  
sortes  
de ré  
femme  
pour  
consi  
ses qu  
suyer  
de fai  
ches,  
inten  
temp  
prés

leurs, dont ils se font des guirlandes et des couronnes qu'ils ajustent assez proprement : ils ont soin surtout de se peindre le visage de diverses couleurs, mais surtout de vermillon ; ils portent des colliers et des pendants d'oreilles faits de petites pierres, qu'ils taillent en forme de pierres précieuses : il y en a de bleues, de rouges, et de blanches comme de l'albâtre ; à quoi il faut ajouter une plaque de porcelaine qui termine le collier. Les Illinois se persuadent que ces bizarres ornements leur donnent de la grâce, et leur attirent du respect.

Lorsqu'ils ne sont point occupés à la guerre ou à la chasse, leur temps se passe ou en jeux, ou dans les festins, ou à la danse. Ils ont de deux sortes de danses ; les unes qui se font en signe de réjouissance, et auxquelles ils invitent les femmes et filles les plus distinguées ; les autres, pour marquer leur tristesse à la mort des plus considérables de leur nation. C'est par ces danses qu'ils prétendent honorer le défunt, et essuyer les larmes de ses parents. Tous ont droit de faire pleurer de la sorte la mort de leurs proches, pourvu qu'ils fassent des présents à cette intention. Les danses durent plus ou moins de temps, à proportion du prix et de la valeur des présents, et ensuite on les distribue aux dan-

seurs. Leur coutume n'est pas d'enterrer les morts; ils les enveloppent dans des peaux, et les attachent par les pieds et par la tête au haut des arbres. Hors le temps des jeux, des festins et des danses, les hommes demeurent tranquilles sur leurs nattes, et passent le temps ou à dormir ou à faire des arcs, des flèches, des calumets et autres choses de cette nature. Pour ce qui est des femmes, elles travaillent depuis le matin jusqu'au soir comme des esclaves. C'est à elles à cultiver la terre, et à semer le blé d'Inde pendant l'été; et dès que l'hiver commence, elles sont occupées à faire des nattes, à passer des peaux, et à beaucoup d'autres sortes d'ouvrages : car leur premier soin est de pourvoir la cabane de tout ce qui y est nécessaire.

De toutes les nations du Canada, il n'y en a point qui vivent dans une si grande abondance de toutes choses que les Illinois. Leurs rivières sont couvertes de cygnes, d'outardes, de canards et de sarcelles. A peine fait-on une lieue, qu'on trouve une multitude prodigieuse de coqs d'Inde, qui vont par troupes, quelquefois au nombre de deux cents. Ils sont plus gros que ceux qu'on voit en France. J'ai eu la curiosité d'en peser qui étoient du poids de trente-six livres. Ils ont au cou une espèce de barbe de

crin,  
cerfs  
aussi  
n'y a  
chevre  
voit d  
à cin  
une b  
grosse  
frisé  
natur  
bien  
aucun  
qui le  
d'en  
plus  
Le  
ils se  
ches  
lée e  
faute  
biller  
à tire  
mais  
tesse  
qu'u  
tent

crin, longue d'un demi-pied. Les ours et les cerfs y sont en très grande quantité: on y voit aussi une infinité de bœufs et de chevreuils: il n'y a point d'années qu'on ne tue plus de mille chevreuils, et plus de deux mille bœufs: on voit dans les prairies à perte de vue des quatre à cinq mille bœufs qui y paissent. Ils ont une bosse sur le dos, et la tête extrêmement grosse. Leur poil, excepté celui de la tête, est frisé et doux comme de la laine; la chair en est naturellement salée, et elle est si légère, que bien qu'on la mange toute crue, elle ne cause aucune indigestion. Lorsqu'ils ont tué un bœuf qui leur paroît trop maigre, ils se contentent d'en prendre la langue, et en vont chercher un plus gras.

Les flèches sont les principales armes dont ils se servent à la guerre et à la chasse. Ces flèches sont armées par le bout d'une pierre taillée et affilée en forme de langue de serpent; faute de couteau, ils s'en servent aussi pour habiller les animaux qu'ils tuent. Ils sont si adroits à tirer de l'arc, qu'ils ne manquent presque jamais leur coup, et ils le font avec tant de vitesse, qu'ils auront plutôt décoché cent flèches qu'un autre n'auroit chargé son fusil. Ils se mettent peu en peine de travailler à des filets pro-

pres à pêcher dans les rivières, parce que l'abondance des bêtes de toutes sortes qu'ils trouvent pour leur subsistance, les rend assez indifférents pour le poisson. Cependant, quand il leur prend fantaisie d'en avoir, ils s'embarquent dans un canot avec leurs arcs et leurs flèches; ils s'y tiennent debout pour mieux découvrir le poisson, et aussitôt qu'ils l'ont aperçu, ils le percent d'une flèche.

L'unique moyen parmi les Illinois de s'attirer l'estime et la vénération publique, c'est, comme chez les autres Sauvages, de se faire la réputation d'habile chasseur, et encore plus de bon guerrier; c'est en cela principalement qu'ils font consister leur mérite, et c'est ce qu'ils appellent être véritablement homme. Ils sont si passionnés pour cette gloire, qu'on les voit entreprendre des voyages de quatre cents lieues au milieu des forêts, pour faire un esclave, ou pour enlever la chevelure d'un homme qu'ils auront tué. Ils comptent pour rien les fatigues et le long jeûne qu'ils ont à supporter, surtout lorsqu'ils approchent des terres ennemies, parce qu'alors ils n'osent plus chasser, de crainte que les bêtes, n'étant que blessées, ne s'enfuient avec la flèche dans le corps, et n'avertissent leur ennemi de se mettre en état de

défens  
même  
prend  
voient  
nomb  
sont s  
est fai  
font  
main,  
uns a  
Ce  
d'un  
une  
d'une  
qu'ils  
nemi  
enlèv  
surpr  
Lo  
charg  
de gr  
ble d  
et q  
le v  
le c  
Cett  
arra

défense. Car leur manière de faire la guerre, de même que parmi tous les Sauvages, est de surprendre leurs ennemis; c'est pourquoi ils envoient à la découverte, pour observer leur nombre et leur marche, ou pour examiner s'ils sont sur leurs gardes. Selon le rapport qui leur est fait, ou ils se mettent en embuscade, ou ils font irruption dans les cabanes, le casse-tête en main, et ils ne manquent pas d'en tuer quelques-uns avant qu'ils aient pu songer à se défendre.

Ce casse-tête est fait d'une corne de cerf, ou d'un bois en forme de coutelas, terminé par une grosse boule. Ils tiennent le casse-tête d'une main, et un couteau de l'autre. Aussitôt qu'ils ont asséné leur coup à la tête de leur ennemi, ils la lui cernent avec leur couteau et lui enlèvent la chevelure avec une promptitude surprenante.

Lorsqu'un Sauvage revient dans son pays chargé de plusieurs chevelures, il est reçu avec de grands honneurs; mais c'est pour lui le comble de la gloire, lorsqu'il fait des prisonniers et qu'il les amène vifs. Dès qu'il arrive, tout le village s'assemble, et se range en haie sur le chemin où les prisonniers doivent passer. Cette réception est bien cruelle; les uns leur arrachent les ongles, d'autres leur coupent

les doigts ou les oreilles ; quelques autres les chargent de coups de bâton. Après ce premier accueil , les anciens s'assemblent pour délibérer s'ils accorderont la vie à leurs prisonniers, ou s'ils les feront mourir. Lorsqu'il y a quelque mort à ressusciter, c'est-à-dire, si quelqu'un de leurs guerriers a été tué, et qu'ils jugent devoir le remplacer dans sa cabane, ils donnent à cette cabane un de leurs prisonniers, qui tient la place du défunt, et c'est ce qu'ils appellent ressusciter le mort. Mais quand le prisonnier est condamné à la mort, ils plantent aussitôt en terre un gros pieu, auquel ils l'attachent par les deux mains; on lui fait chanter la chanson de mort; et tous les Sauvages s'étant assis autour du poteau, on allume à quelques pas de là un grand feu, où ils font rougir des haches, des canons de fusil et d'autres ferrements. Ensuite ils viennent les uns après les autres, et les lui appliquent tout rouges sur les diverses parties du corps; il y en a qui les brûlent avec des tisons ardents; quelques uns leur déchiquètent le corps avec leurs couteaux; d'autres leur coupent un morceau de chair déjà rôtie, et la mangent en sa présence; on en voit qui remplissent ses plaies de poudre, et lui en frottent tout le corps,

après  
le tou  
dant  
penda  
la vic  
aigus  
ble e  
les In  
de m  
saille  
priso  
Ce  
tialis  
que s  
vous  
telle  
faut  
ou q  
moir  
prièr  
que  
qu'o  
fants  
on é  
inco  
voir  
A

autres  
ce pre-  
t pour  
ars pri-  
Lors-  
c'est-à-  
été tué,  
sa ca-  
e leurs  
unt, et  
mort.  
né à la  
n gros  
mains;  
ort; et  
du po-  
grand  
canons  
s vien-  
appli-  
ies du  
tisons  
corps  
ent un  
ent en  
plaies  
corps,

après quoi ils y mettent le feu. Enfin, chacun le tourmente selon son caprice, et cela pendant quatre ou cinq heures, quelquefois même pendant deux ou trois jours. Plus les cris que la violence de ces tourments lui fait jeter sont aigus et perçants, plus le spectacle est agréable et divertissant pour ces barbares. Ce sont les Iroquois qui ont inventé cet affreux genre de mort, et ce n'est que par droit de représailles que les Illinois à leur tour traitent leurs prisonniers Iroquois avec une égale cruauté.

Ce que nous entendons par le mot de christianisme, n'est connu parmi tous les Sauvages que sous le nom de prière. Ainsi, quand je vous dirai dans la suite de cette lettre, que telle nation sauvage a embrassé la prière, il faut entendre qu'elle est devenue chrétienne, ou qu'elle se dispose à l'être. On auroit bien moins de peine à convertir les Illinois, si la prière leur permettoit la polygamie: ils avouent que la prière est bonne, et ils sont charmés qu'on l'enseigne à leurs femmes et à leurs enfants; mais quand on leur en parle à eux-mêmes, on éprouve combien il est difficile de fixer leur inconstance naturelle, et de les résoudre à n'avoir qu'une femme, et à l'avoir pour toujours.

A l'heure qu'on s'assemble le matin et le

soir pour prier, tous se rendent dans la chapelle. Il n'y a pas jusqu'aux plus grands jongleurs, c'est-à-dire, aux plus grands ennemis de la religion, qui n'envoient leurs enfants pour être instruits et baptisés. C'est là le plus grand fruit qu'on fait d'abord parmi ces Sauvages, et duquel on est le plus assuré : car, dans le grand nombre d'enfants qu'on baptise, il ne se passe point d'année que plusieurs ne meurent avant l'usage de la raison ; et parmi les adultes, la plupart sont si fervents et si affectionnés à la prière, qu'ils souffriroient la mort la plus cruelle plutôt que de l'abandonner.

C'est un bonheur pour les Illinois que d'être extrêmement éloignés de Québec : car on ne peut pas leur porter de l'eau-de-vie, comme on fait ailleurs. Cette boisson est parmi les Sauvages le plus grand obstacle au christianisme, et la source d'une infinité de crimes les plus énormes. On sait qu'ils n'en achètent que pour se plonger dans la plus furieuse ivresse : les désordres et les morts funestes dont on est témoin chaque jour, devroient bien l'emporter sur le gain que peut procurer le commerce d'une liqueur si fatale.

Il y avoit deux ans que je demeurois chez les Illinois, lorsque je fus appelé pour consa-

crer le  
nakise  
j'avois  
c'est ce  
fallut d  
là rejo  
déjà en  
de ce v  
d'une s  
quaran  
une es  
maison  
Près d  
Sauva  
ans, c  
enfin  
tendo  
d'aller  
lui-m  
j'eus  
la rel  
instru  
qu'el  
Après  
les q  
posit  
» jur

crer le reste de mes jours chez la nation Abnakise. C'étoit la première mission à laquelle j'avois été destiné à mon arrivée en Canada, et c'est celle apparemment où je finirai ma vie. Il fallut donc me rendre à Québec, pour aller de là rejoindre mes chers Sauvages. Je vous ai déjà entretenu de la longueur et des difficultés de ce voyage; ainsi je vous parlerai seulement d'une aventure bien consolante, qui m'arriva à quarante lieues de Québec. Je me trouvai dans une espèce de village, où il y a vingt-cinq maisons françoises, et un curé qui en a soin. Près de ce village, on voyoit une cabane de Sauvages, où se trouvoit une fille âgée de seize ans, qu'une maladie de plusieurs années avoit enfin réduite à l'extrémité. Le curé, qui n'entendoit pas la langue de ces Sauvages, me pria d'aller confesser la malade, et me conduisit lui-même à la cabane. Dans l'entretien que j'eus avec cette jeune fille, sur les vérités de la religion, j'appris qu'elle avoit été fort bien instruite par un de nos missionnaires, mais qu'elle n'avoit pas encore reçu le baptême. Après avoir passé deux jours à lui faire toutes les questions propres à m'assurer de ses dispositions: « Ne me refuse pas, je t'en con- » jure, me dit-elle, la grâce du baptême que

» je te demande; tu vois combien j'ai la poi-  
» trine oppressée, et qu'il me reste très peu  
» de temps à vivre; quel malheur seroit-ce  
» pour moi, et quels reproches n'aurois-tu pas  
» à te faire si je venois à mourir sans recevoir  
» cette grâce!» Je lui répondis qu'elle s'y pré-  
parât pour le lendemain, et je me retirai. La  
joie que lui causa ma réponse fit en elle un si  
prompt changement, qu'elle fut en état de se  
rendre de grand matin à la chapelle. Je fus  
extraordinairement surpris de son arrivée, et  
aussitôt je lui administrai solennellement le  
baptême; après quoi elle s'en retourna dans sa  
cabane, où elle ne cessa de remercier la divine  
miséricorde d'un si grand bienfait, et de sou-  
pirer après l'heureux moment qui devoit l'unir  
à Dieu pour toute l'éternité. Ses désirs furent  
exaucés, et j'eus le bonheur de l'assister à la  
mort. Quel coup de providence pour cette  
pauvre fille, et quelle consolation pour moi  
d'avoir été l'instrument dont Dieu ait bien  
voulu se servir pour la placer dans le Ciel!

Vous n'exigez pas de moi, mon cher frère,  
que j'entre dans le détail de tout ce qui m'est  
arrivé depuis plusieurs années que je suis dans  
cette mission; mes occupations sont toujours  
les mêmes, et je m'exposerois à des redites en-

nuyeu  
ter cert  
plus vo  
néral q  
vos lar  
église a  
étiez té  
tent leu  
particip  
de l'eu  
lumièr  
embras  
et la pl  
reçue a  
plus de  
fession  
rogatio  
puis-je  
occup  
ils n'a  
sionna  
fiance  
tions  
sancti  
j'entre  
sois to  
nent r

nuyenses; je me contenterai de vous rapporter certains faits qui me paroîtront mériter le plus votre attention. Je puis vous dire en général que vous auriez de la peine à retenir vos larmes, si vous vous trouviez dans mon église avec nos Sauvages assemblés, et si vous étiez témoin de la piété avec laquelle ils récitent leurs prières, chantent les offices divins, et participent aux sacrements de la pénitence et de l'eucharistie. Quand ils ont été éclairés des lumières de la foi, et qu'ils l'ont sincèrement embrassée, ce ne sont plus les mêmes hommes, et la plupart conservent l'innocence qu'ils ont reçue au baptême. C'est ce qui me remplit de la plus douce joie, lorsque j'entends leurs confessions, qui sont fréquentes; quelques interrogations que je leur fasse, à peine souvent puis-je trouver matière à les absoudre. Mes occupations avec eux sont continuelles. Comme ils n'attendent de secours que de leur missionnaire, et qu'ils ont en lui une entière confiance, il ne me suffit pas de remplir les fonctions spirituelles de mon ministère pour la sanctification de leurs ames, il faut encore que j'entre dans leurs affaires temporelles, que je sois toujours prêt à les consoler lorsqu'ils viennent me consulter, que je décide leurs petits

différends, que je prenne soin d'eux quand ils sont malades, que je les saigne, que je leur donne des médecines, etc. Mes journées sont quelquefois si remplies, que je suis obligé de me renfermer pour trouver le temps de vaquer à la prière, et de réciter mon office.

Le zèle dont Dieu m'a rempli pour mes Sauvages, fut fort alarmé en l'an 1697, lorsque j'appris qu'une nation de Sauvages Amalingans venoit s'établir à une journée de mon village. J'avois lieu de craindre que les jongleries de leurs charlatans, c'est-à-dire, les sacrifices qu'ils font au démon, et les désordres qui en sont la suite ordinaire, ne fissent impression sur quelqu'un de mes jeunes néophytes : mais, grâce à la divine miséricorde, mes frayeurs furent bientôt dissipées de la manière que je vais vous le dire.

Un de nos capitaines, célèbre dans cette contrée par sa valeur, ayant été tué par les Anglois, dont nous ne sommes pas éloignés, les Amalingans députèrent plusieurs de leur nation dans notre village, pour essuyer les larmes des parents de cet illustre mort, c'est-à-dire, comme je vous l'ai déjà expliqué, pour les visiter, leur faire des présents, et leur témoigner par leurs danses la part qu'ils prenoient à leur

affliction  
Dieu.  
fession  
tout c  
jusqu'  
très Sa  
d'ordr  
forêts  
que v  
tacle,  
les att  
devoir  
ils éto  
fis le c  
« Il  
» hait  
» boni  
» clat  
» tend  
» apr  
» plus  
» part  
» prii  
» reg  
» vou  
» êtes  
» dor

affliction. Ils y arrivèrent la veille de la Fête-Dieu. J'étois alors occupé à entendre les confessions de mes Sauvages, lesquelles durèrent tout ce jour, la nuit suivante et le lendemain jusqu'à midi que commença la procession du très Saint-Sacrement. Elle se fit avec beaucoup d'ordre et de piété, et bien qu'au milieu de ces forêts, avec plus de pompe et de magnificence que vous ne pouvez vous l'imaginer. Ce spectacle, qui étoit nouveau pour les Amalingans, les attendrit et les frappa d'admiration. Je crus devoir profiter des favorables dispositions où ils étoient, et après les avoir assemblés, je leur fis le discours suivant en style sauvage.

« Il y a long-temps, mes enfants, que je sou-  
» haite de vous voir : maintenant que j'ai ce  
» bonheur, peu s'en faut que mon cœur n'é-  
» clate. Pensez à la joie qu'a un père qui aime  
» tendrement ses enfants, lorsqu'il les revoit  
» après une longue absence où ils ont couru les  
» plus grands dangers, et vous concevrez une  
» partie de la mienne : car, quoique vous ne  
» priez pas encore, je ne laisse pas de vous  
» regarder comme mes enfants, et d'avoir pour  
» vous une tendresse de père, parce que vous  
» êtes les enfants du Grand Génie, qui vous a  
» donné l'être aussi bien qu'à ceux qui prient,

» qui a fait le Ciel pour vous aussi bien que  
 » pour eux , qui pense de vous comme il pense  
 » d'eux et de moi, et qui veut qu'ils jouissent  
 » tous d'un bonheur éternel. Ce qui fait ma  
 » peine , et qui diminue la joie que j'ai de vous  
 » voir, c'est la réflexion que je fais actuellement,  
 » qu'un jour je serai séparé d'une partie de mes  
 » enfants, dont le sort sera éternellement mal-  
 » heureux, parce qu'ils ne prient pas; tandis  
 » que les autres qui prient, seront dans la joie  
 » qui ne finira jamais. Lorsque je pense à cette  
 » funeste séparation, puis-je avoir le cœur con-  
 » tent? Le bonheur des uns ne me fait pas tant  
 » de joie, que le malheur des autres m'afflige.  
 » Si vous aviez des obstacles insurmontables à  
 » la prière, et si, demeurant dans l'état où  
 » vous êtes, je pouvois vous faire entrer dans  
 » le Ciel, je n'épargnerois rien pour vous  
 » procurer ce bonheur. Je vous y pousserois;  
 » je vous y ferois tous entrer, tant je vous  
 » aime, et tant je souhaite que vous soyez heu-  
 » reux; mais c'est ce qui n'est pas possible. Il  
 » faut prier, il faut être baptisé, pour pouvoir  
 » entrer dans ce lieu de délices. » Après ce  
 préambule, je leur expliquai fort au long les  
 principaux articles de la foi, et je continuai  
 ainsi : « Toutes les paroles que je viens de vous

» exp  
 » ce s  
 » son  
 » mes  
 » ce c  
 » livr  
 » peu  
 Po  
 sauva  
 que l  
 vent  
 lier c  
 diver  
 de di  
 porte  
 le col  
 le fai  
 à con  
 peu a  
 manie  
 suivis  
 « C  
 » Gra  
 » il v  
 » gra  
 » cur  
 » n'a

» expliquer ne sont point des paroles humaines ;  
» ce sont les paroles du Grand Génie : elles ne  
» sont point écrites comme les paroles des hom-  
» mes sur un collier, auquel on fait dire tout  
» ce qu'on veut ; mais elles sont écrites dans le  
» livre du Grand Génie, où le mensonge ne  
» peut avoir d'accès. »

Pour vous faire entendre cette expression sauvage, il faut remarquer, mon cher frère, que la coutume de ces peuples, lorsqu'ils écrivent à quelque nation, est d'envoyer un collier ou une large ceinture, sur laquelle ils font diverses figures avec des grains de porcelaine de différentes couleurs. On instruit celui qui porte le collier, en lui disant : Voilà ce que dit le collier à telle nation, à telle personne, et on le fait partir. Nos Sauvages auroient de la peine à comprendre ce qu'on leur dit, et ils y seroient peu attentifs, si l'on ne se conformoit pas à leur manière de penser et de s'exprimer. Je poursuivis ainsi :

« Courage, mes enfants, écoutez la voix du  
» Grand Génie qui vous parle par ma bouche ;  
» il vous aime, et son amour pour vous est si  
» grand, qu'il a donné sa vie pour vous pro-  
» curer une vie éternelle. Hélas ! peut-être  
» n'a-t-il permis la mort d'un de vos capitaines,

» que pour vous attirer dans le lieu de la prière,  
 » et vous faire entendre sa voix. Faites réflexion  
 » que vous n'êtes pas immortels. Un jour vien-  
 » dra qu'on essuyera pareillement les larmes  
 » pour votre mort : que vous servira-t-il d'a-  
 » voir été en cette vie de grands capitaines, si,  
 » après votre mort, vous êtes jetés dans les  
 » flammes éternelles ? Celui que vous venez  
 » pleurer avec nous, s'est félicité mille fois  
 » d'avoir écouté la voix du Grand Génie, et  
 » d'avoir été fidèle à la prière. Priez comme lui,  
 » et vous vivrez éternellement. Courage, mes-  
 » enfants, ne nous séparons point, que les uns  
 » n'aillent pas d'un côté, et les autres d'un au-  
 » tre : Allons tous dans le Ciel, c'est notre pa-  
 » trie, c'est à quoi vous exhorte le seul maître  
 » de la vie, dont je ne suis que l'interprète.  
 » Pensez-y sérieusement. »

Aussitôt que j'eus achevé de parler, ils s'en-  
 tretinrent ensemble pendant quelque temps ;  
 ensuite leur orateur me fit cette réponse de  
 leur part : « Mon Père, je suis ravi de t'enten-  
 » dre. Ta voix a pénétré jusque dans mon  
 » cœur, mais mon cœur est encore fermé, et je  
 » ne puis pas l'ouvrir présentement, pour te  
 » faire connoître ce qui y est, ou de quel côté  
 » il se tournera : il faut que j'attende plusieurs

» capi  
 » tre  
 » c'est  
 » Voi  
 » dire  
 « M  
 » je s  
 » plai  
 » y p  
 » dans  
 » vou  
 » je n  
 » et d  
 » des  
 » pen  
 » la p  
 blée,  
 Qu  
 de no  
 chez  
 res. J  
 de ma  
 voir  
 sents  
 de la  
 vage  
 Voici

» capitaines et autres gens considérables de notre nation, qui arriveront l'automne prochain ;  
» c'est alors que je te découvrirai mon cœur.  
» Voilà, mon cher Père, tout ce que j'ai à te dire présentement. »

« Mon cœur est content, leur répliquai-je ;  
» je suis bien aise que ma parole vous ait fait plaisir, et que vous demandiez du temps pour y penser ; vous n'en serez que plus fermes dans votre attachement à la prière, quand vous l'aurez une fois embrassée. Cependant je ne cesserai de m'adresser au Grand Génie, et de lui demander qu'il vous regarde avec des yeux de miséricorde, et qu'il fortifie vos pensées, afin qu'elles se tournent du côté de la prière. » Après quoi je quittai leur assemblée, et ils s'en retournèrent à leur village.

Quand l'automne fut venu, j'appris qu'un de nos Sauvages devoit aller chercher du blé chez les Amalingans pour ensemençer ses terres. Je le fis venir, et je le chargeai de leur dire de ma part que j'étois dans l'impatience de revoir mes enfants, que je les avois toujours présents à l'esprit, et que je les priois de se souvenir de la parole qu'ils m'avoient donnée. Le Sauvage s'acquitta fidèlement de sa commission. Voici la réponse que lui firent les Amalingans :

« Nous sommes bien obligés à notre Père de  
» penser sans cesse à nous. De notre côté, nous  
» avons bien pensé à ce qu'il nous a dit. Nous  
» ne pouvons oublier ses paroles, tandis que  
» nous avons un cœur; car elles y ont été si  
» profondément gravées, que rien ne les peut  
» effacer. Nous sommes persuadés qu'il nous  
» aime; nous voulons l'écouter et lui obéir en  
» ce qu'il souhaite de nous. Nous agréons la  
» prière qu'il nous propose, et nous n'y voyons  
» rien que de bon et de louable; nous sommes  
» tous résolus de l'embrasser, et nous serions déjà  
» allés trouver notre Père dans son village, s'il  
» y avoit des vivres suffisants pour notre sub-  
» sistance, pendant le temps qu'il consacrerait  
» à notre instruction. Mais comment pourrions-  
» nous y en trouver? Nous savons que la faim  
» est dans la cabane de notre Père, et c'est ce  
» qui nous afflige doublement, que notre Père  
» ait faim, et que nous ne puissions pas aller  
» le voir pour nous faire instruire. Si notre Père  
» pouvoit venir passer ici quelque temps avec  
» nous, il vivroit et nous instruiroit. Voilà ce  
» que tu diras à notre Père. »

Cette réponse des Amalingans me fut rendue dans une favorable conjoncture : la plus grande partie de mes Sauvages étoient allés pour quel-

ques  
récol  
le loi  
lende  
me re  
lieue  
rent ;  
charg  
qu'à  
me re  
positi  
temp  
une c  
vèren  
corce  
caban  
étoie  
les ca  
aux i  
que j  
sidus  
fois p  
la me  
reste  
où je  
res. I  
cont

ques jours chercher de quoi vivre jusqu'à la récolte du blé d'Inde : leur absence me donna le loisir de visiter les Amalingans, et dès le lendemain je m'embarquai dans un canot pour me rendre à leur village. Je n'avois plus qu'une lieue à faire pour arriver, lorsqu'ils m'aperçurent ; et aussitôt ils me saluèrent par des décharges continuelles de fusils, qui ne cessèrent qu'à la descente du canot. Cet honneur qu'ils me rendoient, me répondoit déjà de leurs dispositions présentes. Je ne perdis point de temps ; et, dès que je fus arrivé, je fis planter une croix, et ceux qui m'accompagnoient élevèrent au plutôt une chapelle qu'ils firent d'écorces, de la même manière que se font leurs cabanes, et y dressèrent un autel. Tandis qu'ils étoient occupés de ce travail, je visitai toutes les cabanes des Amalingans, pour les préparer aux instructions que je devois leur faire. Dès que je les commençai, ils se rendirent très assidus à les entendre. Je les rassemblois trois fois par jour dans la chapelle : le matin après la messe, à midi, et le soir après la prière. Le reste de la journée je parcourois les cabanes, où je faisois encore des instructions particulières. Lorsqu'après plusieurs jours d'un travail continuel, je jugeai qu'ils étoient suffisamment

instruits, je fixai le jour auquel ils viendroient se faire régénérer dans les eaux du saint baptême. Les premiers qui se rendirent à la chapelle, furent le capitaine, l'orateur, trois des plus considérables de la nation avec deux femmes. Aussitôt après leur baptême, deux autres bandes, chacune de vingt Sauvages, se succédèrent, et reçurent la même grâce. Enfin, tous les autres continuèrent d'y venir ce jour là et le lendemain.

Vous jugez assez, mon cher Frère, que quelques travaux qu'essuie un missionnaire, il est bien dédommagé de ses fatigues par la douce consolation qu'il ressent d'avoir fait entrer une nation entière de Sauvages dans la voie du salut. Je me disposois à les quitter et à retourner dans mon village, lorsqu'un député vint me dire de leur part qu'ils s'étoient tous réunis dans un même lieu, et qu'ils me prioient de me rendre à leur assemblée. Aussitôt que je parus au milieu d'eux l'orateur m'adressant la parole au nom de tous les autres : « Notre Père, » me dit-il, nous n'avons point de termes pour » te témoigner la joie inexprimable que nous » ressentons tous d'avoir reçu le baptême. Il » nous semble maintenant que nous avons un » autre cœur; tout ce qui nous faisoit de la

» peine est entièrement dissipé ; nos pensées ne  
» sont plus chancelantes ; le baptême nous for-  
» tifie intérieurement , et nous sommes bien ré-  
» solus de l'honorer tout le temps de notre vie.  
» Voilà ce que nous te disons avant que tu nous  
» quittes. » Je leur répondis par un petit dis-  
cours , où je les exhortois à persévérer dans la  
grâce singulière qu'ils avoient reçue , et à ne  
rien faire d'indigne de la qualité d'enfants de  
Dieu , dont ils avoient été honorés par le saint  
baptême. Comme ils se préparoient à partir  
pour la mer , je leur ajoutai qu'à leur retour  
nous déterminerions ce qui seroit le plus à pro-  
pos , ou que nous allussions demeurer avec eux ,  
ou qu'ils vissent former avec nous un seul et  
même village.

Le village où je demeure s'appelle Nanrant-  
souack , et est placé dans un continent , qui  
est entre l'Acadie et la Nouvelle-Angleterre.  
Cette mission est à environ quatre-vingts lieues  
de Pentagouet , et l'on compte cent lieues de  
Pentagouet au Port-Royal. Le fleuve de ma  
mission est le plus grand de tous ceux qui ar-  
rosent les terres des Sauvages. Il doit être mar-  
qué sur la carte , sous le nom de Kinibeki , ce  
qui a porté les François à donner à ces Sauva-  
ges le nom de *Kanibals*. Ce fleuve se jette dans

la mer à Sankdérank, qui n'est qu'à cinq ou six lieues de Penquit. Après l'avoir remonté quarante lieues depuis Sankdérank, on arrive à mon village, qui est sur la hauteur d'une pointe de terre. Nous ne sommes éloignés que de deux journées tout au plus des habitations angloises; mais il nous faut plus de quinze jours pour nous rendre à Québec, et ce voyage est très pénible et très incommode. Il étoit naturel que nos Sauvages fissent leur traite avec les Anglois, et il n'y a pas d'avantages que ceux-ci ne leur aient proposés pour les attirer et gagner leur amitié; mais tous leurs efforts ont été inutiles, et rien n'a pu les détacher de l'alliance des François. Le seul lien qui nous les a si étroitement unis est leur ferme attachement à la foi catholique. Ils sont convaincus que s'ils se livroient aux Anglois, ils se trouveroient bientôt sans missionnaires, sans sacrifice, sans sacrements, et presque sans aucun exercice de religion, et que peu à peu ils se replongeroient dans leurs premières infidélités. Cette fermeté de nos Sauvages a été mise à toutes sortes d'épreuves de la part de ces redoutables voisins, sans que jamais ils aient pu rien obtenir.

Dans le temps que la guerre étoit sur le point de s'allumer entre les puissances de l'Europe,

le  
Bo  
vu  
y c  
pa  
art  
s'a  
co  
se  
éto  
tie  
tre  
chi  
ce  
un  
vai  
sal  
fus  
l'il  
tat  
toi  
toi  
vir  
co  
de  
» I  
» V

le gouverneur anglois, nouvellement arrivé à Boston, demanda à nos Sauvages une entrevue sur la mer, dans une île qu'il désigna. Ils y consentirent, et me prièrent de les y accompagner, pour me consulter sur les propositions artificieuses qui leur seroient faites, afin de s'assurer que leurs réponses n'auroient rien de contraire, ni à la religion, ni aux intérêts du service du Roi. Je les suivis, et mon intention étoit de me tenir simplement dans leur quartier pour les aider de mes conseils, sans paroître devant le gouverneur. Comme nous approchions de l'île, au nombre de plus de deux cents canots, les Anglois nous saluèrent par une décharge de tous les canons de leurs vaisseaux, et les Sauvages répondirent à ce salut par une décharge pareille de tous leurs fusils. Ensuite le gouverneur paroissant dans l'île, les Sauvages y abordèrent avec précipitation; ainsi, je me trouvai où je ne souhaitois pas être, et où le gouverneur ne souhaitoit pas que je fusse. Dès qu'il m'aperçut, il vint quelques pas au devant de moi; après les compliments ordinaires, il retourna au milieu de ses gens, et moi avec les Sauvages. « C'est » par ordre de notre reine, leur dit-il, que je » viens vous voir : elle souhaite que nous vi-

« vions en paix. Si quelque Anglois étoit as-  
 » sez imprudent pour vous faire du tort, ne  
 » songez pas à vous en venger, mais adressez-  
 » moi aussitôt votre plainte, et je vous rendrai  
 » une prompte justice. S'il arrivoit que nous  
 » eussions la guerre avec les François, demeu-  
 » rez neutres, et ne vous mêlez point de nos  
 » différends : les François sont aussi forts que  
 » nous ; ainsi, laissez-nous vider ensemble nos  
 » querelles. Nous fournirons à tous vos be-  
 » soins, nous prendrons vos pelleteries, et  
 » nous vous donnerons nos marchandises à un  
 » prix modique ». Ma présence l'empêcha de  
 dire tout ce qu'il prétendoit : car ce n'étoit pas  
 sans dessein qu'il avoit amené un ministre  
 avec lui.

Quand il eut cessé de parler, les Sauvages  
 se retirèrent pour délibérer ensemble sur la  
 réponse qu'ils avoient à faire. Pendant ce  
 temps-là le gouverneur me tirant à part : « Je  
 » vous prie, Monsieur, me dit-il, de ne point  
 » porter vos Indiens à nous faire la guerre. » Je  
 lui répondis que ma religion et mon caractère  
 de prêtre m'engageoient à ne leur donner que  
 des conseils de paix. Je parlois encore, lorsque  
 je me vis tout-à-coup environné d'une ving-  
 taine de jeunes guerriers, qui craignoient que

le gou  
 penda  
 fit au  
 » capi  
 » au l  
 » gue  
 » nou  
 » nou  
 » feu  
 » voi  
 » est  
 » de  
 » feu  
 » por  
 » pré  
 » lè  
 » ce  
 » mo  
 » et  
 » qu  
 » ma  
 » na  
 » ne  
 » Ca  
 » te  
 » et  
 C

le gouverneur ne voulût me faire enlever. Cependant les Sauvages s'avancèrent, et l'un d'eux fit au gouverneur la réponse suivante : « Grand » capitaine, tu nous dis de ne point nous joindre » au François, supposé que tu lui declares la » guerre; sache que le François est mon frère; » nous avons une même prière lui et moi, et » nous sommes dans une même cabane à deux » feux; il a un feu, et moi l'autre. Si je te » vois entrer dans la cabane du côté du feu où » est assis mon frère le François, je t'observe » de dessus ma natte, où je suis assis à l'autre » feu. Si, en t'observant, je m'aperçois que tu » portes une hache, j'aurai la pensée : Que » prétend faire l'Anglois de cette hache? Je me » lève pour lors sur ma natte, pour considérer » ce qu'il fera. S'il lève la hache pour frapper » mon frère le François, je prends la mienne, » et je cours à l'Anglois pour le frapper. Est-ce » que je pourrois voir frapper mon frère dans » ma cabane, et demeurer tranquille sur ma » natte? Non, non, j'aime trop mon frère pour » ne pas le défendre. Ainsi je te dis : Grand » Capitaine, ne fais rien à mon frère, et je ne » te ferai rien; demeure tranquille sur ta natte, » et je demeurerai en repos sur la mienne. »

C'est ainsi que finit cette conférence. Peu de

temps après, quelques-uns de nos Sauvages arrivèrent de Québec, et publièrent qu'un vaisseau françois y avoit apporté la nouvelle de la guerre allumée entre la France et l'Angleterre. Aussitôt nos Sauvages, après avoir délibéré selon leur coutume, ordonnèrent aux jeunes gens de tuer les chiens, pour faire le festin de guerre, et y connoître ceux qui voudroient s'y engager. Le festin se fit, on leva la chaudière, on dansa, et il se trouva deux cent cinquante guerriers. Après le festin, ils déterminèrent un jour pour venir se confesser. Je les exhortai à être aussi attachés à leur prière que s'ils étoient au village, à bien observer les lois de la guerre, à n'exercer aucune cruauté, à ne tuer personne que dans la chaleur du combat, à traiter humainement ceux qui se rendroient prisonniers, etc.

La manière dont ces peuples font la guerre, rend une poignée de leurs guerriers plus redoutables que ne le seroit un corps de deux ou trois mille soldats européens. Dès qu'ils sont entrés dans le pays ennemi, ils se divisent en différents partis, l'un de trente guerriers, l'autre de quarante, etc. Ils disent aux uns : à vous on donne ce hameau à manger (c'est leur expression); à vous autres on donne ce village, etc.

Ensu  
ense  
verse  
guer  
de pa  
et de  
tous  
jour  
ils en  
quan  
quel  
Ils r  
ayan  
qu'i  
dura  
tout  
ils r  
mét  
et  
ces  
ma  
me  
pl  
on  
d'  
p  
ai

Ensuite le signal se donne pour frapper tous ensemble et en même temps dans les diverses contrées. Nos deux cent cinquante guerriers se répandirent à plus de vingt lieues de pays, où il y avoit des villages, des hameaux et des maisons. Au jour marqué, ils donnèrent tous ensemble dès le grand matin; en un seul jour ils défirent tout ce qu'il y avoit d'Anglois; ils en tuèrent plus de deux cents, firent cent cinquante prisonniers, et n'eurent de leur part que quelques guerriers blessés assez légèrement. Ils revinrent de cette expédition au village, ayant chacun deux canots chargés du butin qu'ils avoient fait. Pendant tout le temps que dura la guerre, ils portèrent la désolation dans toutes les terres qui appartiennent aux Anglois; ils ravagèrent leurs villages, leurs forts, leurs métairies, enlevèrent une infinité de bestiaux, et firent plus de six cents prisonniers. Aussi ces messieurs, persuadés avec raison qu'en maintenant mes Sauvages dans leur attachement à la foi catholique, je resserre de plus en plus les liens qui les unissent aux François, ont-ils mis en œuvre toutes sortes de ruses et d'artifices pour les détacher de moi. Il n'y a point d'offres ni de promesses qu'ils ne leur aient faites, s'ils vouloient me livrer entre leurs

mains, ou du moins me renvoyer à Québec, et prendre en ma place un de leurs ministres. Ils ont fait plusieurs tentatives pour me surprendre et pour me faire enlever; ils en sont venus même jusqu'à promettre mille livres sterling à celui qui leur porteroit ma tête. Vous croyez bien, mon cher frère, que ces menaces ne sont pas capables de m'intimider, ni de ralentir mon zèle; trop heureux si j'en devenois la victime, et si Dieu me jugeoit digne d'être chargé de fers, et de verser mon sang pour le salut de mes chers Sauvages.

Aux premières nouvelles qui vinrent de la paix faite en Europe, le gouverneur de Boston fit dire à nos Sauvages que, s'ils vouloient bien s'assembler dans un lieu qu'il leur désignoit, il conférerait avec eux sur la conjoncture présente des affaires. Tous les Sauvages se rendirent au lieu marqué, et leur gouverneur leur parla ainsi : « Toi, homme Naranhous, je t'ap-  
» prends que la paix est faite entre le roi de  
» France et notre reine, et que, par le traité  
» de paix, le roi de France cède à notre reine,  
» Plaisance et Portrail, avec toutes les terres  
» adjacentes. Ainsi, si tu veux, nous vivrons  
» en paix toi et moi. Nous y étions autrefois;  
» mais les suggestions des François te l'ont fait

» rom  
» ven  
» cha  
» afir  
» soy  
»  
» des  
» j'ex  
» plu  
» qu  
» çoi  
» fra  
» vo  
» co  
» sar  
» ur  
» m  
» fil  
» ve  
» M  
» g  
» la  
» j  
» M  
» h  
» P  
» e

» rompre, et c'est pour lui plaire que tu es  
» venu nous tuer. Oublions toutes ces mé-  
» chantes affaires, et jetons-les dans la mer,  
» afin qu'elles ne paroissent plus, et que nous  
» soyons bons amis.

» Cela est bien, répondit l'orateur au nom  
» des Sauvages, que les rois soient en paix;  
» j'en suis bien aise, et je n'ai pas de peine non  
» plus à la faire avec toi. Ce n'est point moi  
» qui te frappe depuis douze ans; c'est le Fran-  
» çois qui s'est servi de mon bras pour te  
» frapper. Nous étions en paix, il est vrai, j'a-  
» vois même jeté ma hache je ne sais où; et  
» comme j'étois en repos sur ma natte, nē pen-  
» sant à rien, des jeunes gens m'apportèrent  
» une parole, que le gouverneur de Canada  
» m'envoyoit, par laquelle il me disoit : Mon  
» fils, l'Anglois m'a frappé, aide-moi à m'en  
» venger, prends ta hache, et frappe l'Anglois.  
» Moi, qui ai toujours écouté la parole du  
» gouverneur françois, je cherche ma hache, je  
» la trouve enfin toute rouillée; je l'accommode,  
» je la pends à ma ceinture pour te frapper.  
» Maintenant; le François me dit de la mettre  
» bas; je la jette bien loin, pour qu'on ne voie  
» plus le sang dont elle est rougie. Ainsi vivons  
» en paix, j'y consens. Mais tu dis que le François

» t'a donné Plaisance et Portrail, qui est dans  
 » mon voisinage, avec toutes les terres adja-  
 » centes : il te donnera tout ce qu'il voudra ;  
 » pour moi j'ai ma terre que le Grand Génie  
 » m'a donnée pour vivre : tant qu'il y aura  
 » un enfant de ma nation, il combattra pour la  
 » conserver. » Tout se termina ainsi à l'amiable ;  
 le gouverneur fit un grand festin aux Sauvages ; après quoi chacun se retira.

Les heureuses conjonctures de la paix, et la tranquillité dont on commençoit de jouir, firent naître la pensée à nos Sauvages de rebâtir notre église, qui avoit été ruinée dans une subite irruption que firent les Anglois, pendant qu'ils étoient absents du village. Comme nous sommes fort éloignés de Québec, et beaucoup plus près de Boston, ils y députèrent quelques-uns des principaux de la nation, pour demander des ouvriers, avec promesse de payer libéralement leurs travaux. Le gouverneur les reçut avec de grandes démonstrations d'amitié, et leur fit toutes sortes de caresses. « Je veux moi-même » rétablir votre église, leur dit-il ; et j'en userai » mieux avec vous que n'a fait le gouverneur » françois, que vous appelez votre père. Ce se- » roit à lui à la rebâtir, puisque c'est lui, en » quelque sorte, qui l'a ruinée, en vous por-

» tant  
 » com  
 » serv  
 » don  
 » non  
 » je v  
 » tous  
 » stru  
 » que  
 » égli  
 » la g  
 » vou  
 » et v  
 » çoi  
 «  
 » de  
 » sit  
 » tu  
 » fra  
 » ni  
 » du  
 » m  
 » à  
 » q  
 » n  
 » j  
 » a

» tant à me frapper ; car pour moi je me défends  
» comme je puis , au lieu que lui , après s'être  
» servi de vous pour sa défense , il vous abandonne.  
» J'agirai bien mieux avec vous : car  
» non seulement je vous accorde des ouvriers ,  
» je veux encore les payer moi-même , et faire  
» tous les frais de l'édifice que vous voulez construire.  
» Mais comme il n'est pas raisonnable  
» que moi , qui suis Anglois , je fasse bâtir une  
» église sans y mettre un ministre anglois pour  
» la garder et pour y enseigner la prière , je  
» vous en donnerai un dont vous serez contents ,  
» et vous renverrez à Québec le ministre françois  
» qui est dans votre village. »

« Ta parole m'étonne , répondit le député  
» des Sauvages , et je t'admire dans la proposition  
» que tu me fais. Quand tu es venu ici ,  
» tu m'as vu long-temps avant les gouverneurs  
» françois ; ni ceux qui t'ont précédé , ni tes ministres ,  
» ne m'ont jamais parlé de prières , ni du Grand Génie.  
» Ils ont vu mes pelleteries , mes peaux de castor  
» et d'original , et c'est à quoi uniquement ils ont  
» pensé ; c'est ce qu'ils ont recherché avec empressement ;  
» je ne pouvois leur en fournir assez , et quand  
» j'en apportois beaucoup , j'étois leur grand  
» ami , et voilà tout. Au contraire , mon canot

» s'étant un jour égaré , je perdis ma route , et  
 » j'errai long-temps à l'aventure , jusqu'à ce  
 » qu'enfin j'abordai près de Québec , dans un  
 » grand village d'Algonkins , que les Robes  
 » noires ( les Jésuites ) enseignoient . A peine  
 » fus-je arrivé qu'une Robe noire vint me voir .  
 » J'étois chargé de pelleteries , la Robe noire  
 » françoise ne daigna pas seulement les regar-  
 » der : il me parla d'abord du Grand Génie ,  
 » du paradis , de l'enfer , et de la prière qui  
 » est la seule voie pour arriver au Ciel . Je l'é-  
 » coutai avec plaisir , et je goûtois si fort ses  
 » entretiens , que je restai long-temps dans ce  
 » village pour l'entendre . Enfin , la prière me  
 » plut , et je l'engageai à m'instruire ; je deman-  
 » dai le baptême et je le reçus . Ensuite je re-  
 » tourne dans mon pays , et je raconte ce qui  
 » m'est arrivé : on porte envie à mon bonheur ;  
 » on veut y participer , on part pour aller trou-  
 » ver la Robe noire et lui demander le baptême .  
 » C'est ainsi que le François en a usé envers  
 » moi . Si , dès que tu m'as vu , tu m'avois parlé  
 » de la prière , j'aurois eu le malheur de prier  
 » comme toi ; car je n'étois pas capable de dé-  
 » mêler si ta prière étoit bonne . Ainsi , je te dis  
 » que je tiens la prière du François ; je l'agrée ,  
 » et je la conserverai jusqu'à ce que la terre

» brûl  
 » arg  
 » je d  
 » m'e  
 En  
 appri  
 voya  
 d'une  
 et je  
 avez  
 dans  
 forêt  
 vice  
 de d  
 non  
 dans  
 sont  
 ils v  
 ver  
 dép  
 on r  
 Les  
 On  
 qui  
 le l  
 far  
 ass

» brûle et finisse. Garde donc tes ouvriers, ton  
» argent et ton ministre, je ne t'en parle plus :  
» je dirai au gouverneur françois, mon père, de  
» m'en envoyer. »

En effet, M. le gouverneur n'eut pas plutôt appris la ruine de notre église, qu'il nous envoya des ouvriers pour la rebâtir. Elle est d'une beauté qui la feroit estimer en Europe, et je n'ai rien épargné pour la décorer. Vous avez pu voir par le détail que je vous ai fait dans ma lettre à mon neveu, qu'au fond de ces forêts, et parmi ces nations sauvages, le service divin se fait avec beaucoup de décence et de dignité. C'est à quoi je suis très attentif, non seulement lorsque les Sauvages demeurent dans le village, mais encore tout le temps qu'ils sont obligés d'habiter les bords de la mer, où ils vont deux fois chaque année, pour y trouver de quoi vivre. Nos Sauvages ont si fort dépeuplé leur pays de bêtes, que depuis dix ans on n'y trouve plus ni originaux, ni chevreuils. Les ours et les castors y sont devenus très rares. On n'a guère pour vivre que du blé de Turquie, des fèves et des citrouilles. Ils écrasent le blé entre deux pierres pour le réduire en farine, ensuite ils en font de la bouillie, qu'ils assaisonnent quelquefois avec de la graisse, ou

avec du poisson sec. Lorsque le blé leur manque, ils cherchent dans les champs labourés, des pommes de terre, ou bien du gland, qu'ils estiment autant que du blé; après l'avoir fait sécher, ils le font cuire dans une chaudière avec de la cendre, pour en ôter l'amertume. Pour moi, je le mange sec, et il me tient lieu de pain.

En un certain temps, ils se rendent à une rivière peu éloignée, où, pendant un mois, les poissons montent en si grande quantité, qu'on en rempliroit cinquante mille barriques en un jour, si l'on pouvoit suffire à ce travail. Ce sont des espèces de gros harengs fort agréables au goût quand ils sont frais; ils sont pressés les uns sur les autres à un pied d'épaisseur, et on les puise comme de l'eau. Les Sauvages les font sécher pendant huit ou dix jours, et ils en vivent pendant tout le temps qu'ils ensemencent leurs terres. Ce n'est qu'au printemps qu'ils sèment le blé, et ils ne lui donnent la dernière façon que vers la Fête-Dieu. Après quoi, ils délibèrent vers quel endroit de la mer ils iront chercher de quoi vivre jusqu'à la récolte, qui ne se fait ordinairement qu'un peu après l'Assomption. Après avoir délibéré, ils m'envoient prier de me rendre à leur assemblée. Aussitôt

que  
au no  
» que  
» que  
» nou  
» pu  
» nou  
» col  
» le  
» d'a  
» nou  
» con  
» vre  
» Te  
» ras  
» no  
ai p  
term  
mes  
que  
tern  
du  
I  
pas  
en  
tou  
ouv

que j'y suis arrivé, l'un d'eux me parle ainsi au nom de tous les autres : « Notre Père, ce » que je te dis, c'est ce que te disent tous ceux » que tu vois ici; tu nous connois, tu sais que » nous manquons de vivres; à peine avons-nous » pu donner la dernière façon à nos champs, et » nous n'avons d'autre ressource jusqu'à la ré- » colte, que d'aller chercher des aliments sur » le bord de la mer. Il seroit dur pour nous » d'abandonner notre prière; c'est pourquoi, » nous espérons que tu voudras bien nous ac- » compagner, afin qu'en cherchant de quoi vi- » vre, nous n'interrompions point notre prière. » Tels et tels s'embarqueront, et ce que tu au- » ras à porter, sera dispersé dans les autres ca- » nots. Voilà ce que j'ai à te dire. » Je ne leur ai pas plutôt répondu *kekikberba* (c'est un terme sauvage qui veut dire, je vous écoute, mes enfants, j'accorde ce que vous demandez), que tous crient ensemble *8ri8rie*, qui est un terme de remerciement. Aussitôt après on part du village.

Dès qu'on est arrivé à l'endroit où l'on doit passer la nuit, on plante des perches d'espace en espace, de la forme d'une chapelle; on l'entoure d'une grande tente de couil, et elle n'est ouverte que par devant. Tout est dressé en un

quart-d'heure. Je fais toujours porter avec moi une belle planche de cèdre , longue de quatre pieds , avec ce qui doit la soutenir : c'est ce qui sert d'autel, au dessus duquel on place un dais fort propre. J'orne le dedans de la chapelle de très belles étoffes de soie ; une natte de jonc teinte et bien travaillée , ou bien une grande peau d'ours sert de tapis. On porte cela tout préparé, et il n'y a qu'à le placer dès que la chapelle est dressée. La nuit je prends mon repos sur un tapis ; les Sauvages dorment à l'air en pleine campagne, s'il ne pleut pas ; s'il tombe de la pluie ou de la neige , ils se couvrent des écorces qu'ils portent avec eux, et qui sont roulées comme de la toile. Si la course se fait en hiver, on ôte la neige de l'espace que doit occuper la chapelle, et on la dresse à l'ordinaire. On y fait chaque jour la prière du soir et du matin , et j'y offre le saint sacrifice de la messe.

Quand les Sauvages sont arrivés au terme de leur voyage, ils s'occupent dès le lendemain à élever une église qu'ils dressent avec leurs écorces. Je porte avec moi ma chapelle, et tout ce qui est nécessaire pour orner le chœur, que je fais tapisser d'étoffes de soie et de belles indiennes. Le service divin s'y fait comme au vil-

lage ; et  
lage de  
qu'ils d  
l'Assom  
au villa  
quoi v  
Toussa  
à la me  
bonne  
coquill  
des, de  
la mer  
cabane  
de peti  
matin p  
ces de  
taine d  
tion, c  
Cendre  
les cha  
chasse  
et des

Ces  
preuv  
en de  
sur le  
l'alarm

lage; et en effet, ils forment une espèce de village de toutes leurs cabanes faites d'écorce, qu'ils dressent en moins d'une heure. Après l'Assomption, ils quittent la mer et retournent au village pour faire leur récolte. Ils ont de quoi vivre fort pauvrement jusqu'après la Toussaint, qu'ils retournent une seconde fois à la mer. C'est dans cette saison là qu'ils font bonne chère. Outre les grands poissons, les coquillages et les fruits, ils trouvent des outardes, des canards, et toute sorte de gibier, dont la mer est toute couverte dans l'endroit où ils cabanent, qui est partagé par un grand nombre de petites îles. Les chasseurs qui partent le matin pour la chasse des canards et autres espèces de gibier, en tuent quelquefois une vingtaine d'un seul coup de fusil. Vers la Purification, ou au plus tard vers le mercredi des Cendres, on retourne au village; il n'y a que les chasseurs qui se dispersent pour aller à la chasse des ours, des orignaux, des chevreuils et des castors.

Ces bons Sauvages m'ont souvent donné des preuves du plus sincère attachement, surtout en deux occasions, où me trouvant avec eux sur les bords de la mer, ils prirent vivement l'alarme à mon sujet. Un jour qu'ils étoient

occupés de leur chasse, le bruit se répandit tout-à-coup, qu'un parti anglois avoit fait irruption dans mon quartier, et m'avoit enlevé. A l'heure même ils s'assemblèrent, et le résultat de leur délibération fut qu'ils poursuivroient ce parti jusqu'à ce qu'ils l'eussent atteint, et qu'ils m'arracheroient de ses mains, dût-il leur en coûter la vie. Ils députèrent au même instant deux jeunes Sauvages vers mon quartier, assez avant dans la nuit. Lorsqu'ils entrèrent dans ma cabane, j'étois occupé à composer la vie d'un Saint en langue sauvage. « Ah! notre Père, » s'écrièrent-ils, que nous sommes aises de te » voir! — J'ai pareillement bien de la joie de » vous voir, leur répondis-je; mais qu'est-ce » qui vous amène ici par un temps si affreux? » — C'est vainement que nous sommes venus, » me dirent-ils; on nous avoit assuré que des » Anglois t'avoient enlevé : nous venions pour » observer leurs traces, et nos guerriers ne » tarderont guère à venir pour les poursuivre » et pour attaquer le fort, où, si la nouvelle » eût été vraie, les Anglois t'auroient sans doute » renfermé. — Vous voyez, mes enfants, leur » répondis-je, que vos craintes sont mal fon- » dées; mais l'amitié que mes enfants me té- » moignent, me remplit le cœur de joie; car

» c'est  
 » prière  
 » la me  
 » brave  
 » quiét  
 Une  
 jeta da  
 périr d  
 rent en  
 qu'ils a  
 née : «  
 » de te  
 » tu ris  
 » nous  
 » au d  
 » mon  
 » faut  
 » que  
 » nous  
 » rons  
 jour a  
 guides  
 nous  
 provi  
 qui le  
 ensuit  
 gèren

» c'est une preuve de leur attachement à la  
» prière. Demain, vous partirez d'abord après  
» la messe, pour détromper au plus tôt nos  
» braves guerriers, et les délivrer de toute in-  
» quiétude. »

Une autre alarme, également fausse, me jeta dans de grands embarras, et m'exposa à périr de faim et de misère. Deux Sauvages vinrent en hâte dans mon quartier pour m'avertir qu'ils avoient vu les Anglois à une demi-journée : « Notre Père, me dirent-ils, il n'y a point de temps à perdre ; il faut que tu te retires, tu risquerois trop de demeurer ici ; pour nous, nous les attendrons, et peut-être irons-nous au devant d'eux. Les coureurs partent en ce moment pour les observer : mais pour toi, il faut que tu ailles au village avec ces gens-ci que nous amenons pour t'y conduire. Quand nous te saurons en lieu de sûreté, nous serons tranquilles. » Je partis dès la pointe du jour avec dix Sauvages qui me servoient de guides ; mais après quelques jours de marche, nous nous trouvâmes à la fin de nos petites provisions. Mes conducteurs tuèrent un chien qui les suivoit, et le mangèrent : ils en vinrent ensuite à des sacs de loups marins, qu'ils mangèrent pareillement. C'est à quoi il ne m'étoit

pas possible de tâter. Tantôt je vivois d'une espèce de bois qu'on faisoit bouillir, et qui, étant cuit est aussi tendre que des raves à moitié cuites, à la réserve du cœur qui est très dur, et qu'on jette : ce bois n'avoit pas mauvais goût, mais j'avois une peine extrême à l'avaier; tantôt on trouvoit attachées aux arbres, de ces excroissances de bois qui sont blanches comme de gros champignons : on les faisoit cuire, et on les réduisoit en une espèce de bouillie; mais il s'en falloit bien qu'elles en eussent le goût. D'autres fois on faisoit sécher au feu de l'écorce de chêne vert, on la piloit ensuite, et on en faisoit de la bouillie, ou bien l'on faisoit sécher ces feuilles qui poussent dans les fentes des rochers, et qu'on nomme tripes de roche; quand elles sont cuites, on en fait une bouillie fort noire et désagréable. Je mangeai de tout cela, car il n'y a rien que la faim ne dévore.

Avec de pareils aliments, nous ne pouvions faire que de fort petites journées. Nous arrivâmes cependant à un lac qui commençoit à dégeler, et où il y avoit déjà quatre doigts d'eau sur la glace. Il fallut le traverser avec nos raquettes; mais comme ces raquettes sont faites d'aiguillettes de peau, dès qu'elles furent

mouill  
rendir  
Quoi  
pour  
jusqu  
côté  
ture,  
Comm  
dre la  
avant  
peine  
l'emb  
dont  
moins  
me n  
de ce  
De  
lende  
fallut  
nous  
arriv  
peu  
mais  
pour  
par  
mou  
fet,

mouillées, elles devinrent fort pesantes, et rendirent notre marche bien plus difficile. Quoiqu'un de nos gens marchât à notre tête pour sonder le chemin, j'enfonçai tout-à-coup jusqu'aux genoux; un autre qui marchoit à côté de moi, enfonça aussitôt jusqu'à la ceinture, en s'écriant : Mon Père, je suis mort. Comme je m'approchois de lui pour lui tendre la main, j'enfonçai moi-même encore plus avant. Enfin, ce ne fut pas sans beaucoup de peine que nous nous tirâmes de ce danger, par l'embarras que nous causoient nos raquettes, dont nous ne pouvions pas nous défaire. Néanmoins, je courus encore moins de risques de me noyer, que de mourir de froid au milieu de ce lac à demi glacé.

De nouveaux dangers nous attendoient le lendemain, au passage d'une rivière qu'il nous fallut traverser sur des glaces flottantes. Nous nous en tirâmes heureusement, et enfin nous arrivâmes au village. Je fis d'abord déterrer un peu de blé d'Inde que j'avois laissé dans ma maison, et j'en mangeai, tout cru qu'il étoit, pour apaiser la première faim, tandis que ces pauvres Sauvages se donnoient toute sorte de mouvements pour me bien régaler. Et en effet, le repas qu'ils m'apprêtèrent, quelque fru-

gal et quelque peu appétissant qu'il vous paroîtra, étoit, dans leur idée, un véritable festin. Ils me servirent d'abord un plat de bouillie faite de blé d'Inde. Pour le second service, ils me donnèrent un petit morceau d'ours, avec des glands, et une galette de blé d'Inde cuite sous la cendre. Enfin, le troisième service qui formoit le dessert, consistoit en un épi de blé d'Inde, grillé devant le feu, avec quelques grains du même blé cuits sous la cendre. Comme je leur demandois pourquoi ils m'avoient fait faire si bonne chère. « Hé » quoi! notre Père, me répondirent-ils, il y a » deux jours que tu n'as rien mangé; pou- » vions-nous faire moins? Eh! plutôt à Dieu que » nous pussions bien souvent te régaler de la » sorte! »

Tandis que je songeois à me remettre de mes fatigues, un des Sauvages qui étoient cabanés sur le bord de la mer, et qui ignoroit mon retour au village, causa une nouvelle alarme. Étant venu dans mon quartier, et ne m'y trouvant point, non plus que ceux qui étoient cabanés avec moi, il ne douta point que nous n'eussions été enlevés par un parti anglois; et suivant son chemin pour en aller donner avis à ceux de son quartier, il arriva sur le bord d'une

rivière  
quelle  
tour d  
tête. (C  
ils s'en  
sortes  
nos le  
lettre  
bord d  
de ce  
quelqu  
six car  
cette é  
» voyo  
» ils en  
» quar  
» lui, i  
sitôt la  
néglig  
s'assir  
sans c  
parmi  
tion. I  
jusqu'  
tèrent  
bois ju  
Anglo

rivière. Là, il lève l'écorce d'un arbre, sur laquelle il peint avec du charbon les Anglois autour de moi, et l'un d'eux qui me coupoit la tête. (C'est-là toute l'écriture des Sauvages, et ils s'entendent aussi bien entre eux par ces sortes de figures, que nous nous entendons par nos lettres). Il met aussitôt cette espèce de lettre autour d'un bâton qu'il plante sur le bord de la rivière, afin d'instruire les passants de ce qui m'étoit arrivé. Peu de temps après, quelques Sauvages qui passaient par là dans six canots, pour venir au village, aperçurent cette écorce : « Voilà une écriture, dirent-ils ; » voyons ce qu'elle apprend. Hélas ! s'écrièrent-ils en la lisant, les Anglois ont tué ceux du quartier de notre Père : pour ce qui est de lui, ils lui ont coupé la tête. » Ils ôtèrent aussitôt la tresse de leurs cheveux qu'ils laissèrent négligemment éparpillés sur leurs épaules, et s'assirent auprès du bâton jusqu'au lendemain, sans dire un seul mot. Cette cérémonie est parmi eux la marque de la plus grande affliction. Le lendemain, ils continuèrent leur route jusqu'à une demi-lieue du village où ils s'arrêtèrent : puis ils envoyèrent l'un d'eux dans les bois jusqu'auprès du village, afin de voir si les Anglois n'étoient pas venus brûler le fort et

les cabanes. Je récitais mon bréviaire en me promenant le long du fort et de la rivière, lorsque ce Sauvage arriva vis-à-vis de moi à l'autre bord. Aussitôt qu'il m'aperçut : « Ah ! » mon Père, s'écria-t-il, que je suis aise de te voir ! Mon cœur étoit mort, et il revit en te voyant. Nous avons vu l'écriture qui disoit que les Anglois t'avoient coupé la tête. Que je suis aise qu'elle ait menti ! » Comme je lui proposois de lui envoyer un canot pour passer la rivière : « Non , répondit-il , c'est assez que je t'aie vu ; je retourne sur mes pas pour porter cette agréable nouvelle à ceux qui m'attendent , et nous viendrons bientôt te rejoindre. » En effet , ils arrivèrent ce jour-là même.

Je crois , mon très cher frère , avoir satisfait à ce que vous souhaitiez de moi , par le précis que je viens de vous faire de la nature de ce pays , du caractère de nos Sauvages , de mes occupations , de mes travaux , et des dangers auxquels je suis exposé. Vous jugerez , sans doute , que c'est de la part des Anglois de notre voisinage , que j'ai le plus à craindre. Il est vrai que depuis long-temps ils ont conjuré ma perte ; mais ni leur mauvaise volonté pour moi ,

ni la  
ront  
peau  
et je

• II

ni la mort dont ils me menacent <sup>1</sup>, ne pourront jamais me séparer de mon ancien troupeau ; je le recommande à vos saintes prières , et je suis avec le plus tendre attachement, etc.

<sup>1</sup> Il fut massacré l'année suivante.

---

## LETTRE

Du P. de la Chasse, supérieur général des missions  
de la Nouvelle-France, au Père \* \* \* de la même  
compagnie.

à Québec, le 29 octobre 1724.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

DANS l'extrême douleur que nous ressentons de la perte d'un de nos plus anciens missionnaires, c'est une douce consolation pour nous, qu'il ait été la victime de sa charité, et de son zèle à maintenir la foi dans le cœur de ses néophytes. D'autres lettres vous ont déjà appris la source de la guerre qui s'est allumée entre les Anglois et les Sauvages : dans ceux-là, le désir d'étendre leur domination; dans ceux-ci, l'horreur de tout assujétissement et l'attachement à leur religion, ont causé d'abord des mésintelligences qui ont enfin été suivies d'une rupture ouverte.

Le P. Rasles, missionnaire des Abnakis, étoit devenu fort odieux aux Anglois. Convaincus que son application à fortifier les Sauvages dans la foi, formoit le plus grand obstacle au dessein qu'ils avoient d'envahir leurs terres, ils avoient proscrit sa tête, et plus d'une fois ils avoient tenté de l'enlever ou de le faire périr. Enfin ils sont venus à bout de satisfaire les transports de leur haine, et de se délivrer de l'homme apostolique; mais en même temps ils lui ont procuré une mort glorieuse, qui fut toujours l'objet de ses désirs; car nous savons qu'il aspirait depuis long-temps au bonheur de sacrifier sa vie pour son troupeau. Je vais vous décrire en peu de mots les circonstances de cet événement.

Après plusieurs hostilités faites de part et d'autre entre les deux nations, une petite armée d'Anglois et de Sauvages leurs alliés, au nombre de onze cents hommes, vint attaquer à l'improviste le village de Nanrantsouak. Les broussailles épaisses dont ce village est environné, les aidèrent à cacher leur marche; et comme d'ailleurs il n'étoit point fermé de palissades, les Sauvages, pris au dépourvu, ne s'aperçurent de l'approche des ennemis, que par la décharge générale de leurs mousquets,

dont toutes les cabanes furent criblées. Il n'y avoit alors que cinquante guerriers dans le village. Au premier bruit des mousquets, ils prirent tumultuairement les armes, et sortirent de leurs cabanes pour faire tête à l'ennemi. Leur dessein étoit non pas de soutenir témérairement le choc de tant de combattants; mais de favoriser la fuite des femmes et des enfants, et de leur donner le temps de gagner de l'autre côté de la rivière, qui n'étoit pas encore occupé par les Anglois.

Le P. Rasles, averti par les clameurs et le tumulte, du péril qui menaçoit ses néophytes, sortit promptement de sa maison, et se présenta sans crainte aux ennemis. Il se promettoit, ou de suspendre par sa présence leurs premiers efforts, ou du moins d'attirer sur lui seul leur attention, et aux dépens de sa vie de procurer le salut de son troupeau. Aussitôt qu'ils l'aperçurent, il s'éleva un cri général qui fut suivi d'une grêle de mousquetade qu'on fit pleuvoir sur lui. Il tomba mort au pied d'une grande croix qu'il avoit plantée au milieu du village, pour marquer la profession publique qu'on y faisoit d'y adorer un Dieu crucifié. Sept Sauvages qui l'environnoient, et qui exposoient

leur  
furen

La  
les Sa  
rivier  
euren  
jusqu  
bois  
s'y tr  
cinqu  
qu'on  
sonne  
les en  
s'atta  
ils se  
iage;  
de l'  
corp

La  
aux  
Dès  
leur  
mes  
pres  
fut  
sion  
sa c

leur vie pour conserver celle de leur père, furent tués à ses côtés.

La mort du pasteur consterna le troupeau : les Sauvages prirent la fuite, et passèrent la rivière, partie à gué et partie à la nage. Ils eurent à essuyer toute la fureur des ennemis, jusqu'au moment qu'ils se retirèrent dans les bois qui sont de l'autre côté de la rivière. Ils s'y trouvèrent rassemblés au nombre de cent cinquante. De plus de deux mille coups de fusil qu'on tira sur eux, il n'y eut que trente personnes de tuées, y comprenant les femmes et les enfants, et quatorze blessés. Les Anglois ne s'attachèrent point à poursuivre les fuyards; ils se contentèrent de piller et de brûler le village; le feu qu'ils mirent à l'église fut précédé de l'indigne profanation des vases sacrés et du corps adorable de Jésus-Christ.

La retraite précipitée des ennemis permit aux Nanrantsouakiens de retourner au village. Dès le lendemain ils visitèrent les débris de leurs cabanes, tandis que de leur côté les femmes cherchoient des herbes et des plantes propres à panser les blessés. Leur premier soin fut de pleurer sur le corps de leur saint missionnaire; ils le trouvèrent percé de mille coups, sa chevelure enlevée, le crâne enfoncé à coups

de hache, la bouche et les yeux remplis de boue, les os des jambes fracassés, et tous les membres mutilés. On ne peut guère attribuer qu'aux Sauvages alliés des Anglois, ces sortes d'inhumanités exercées sur un corps privé de sentiment et de vie. Après que ces fervents chrétiens eurent lavé et baisé plusieurs fois le respectable dépôt de leur père, ils l'inhumèrent dans l'endroit même où la veille il avoit célébré le saint sacrifice de la messe, c'est-à-dire, à la place où étoit l'autel avant l'incendie de l'église.

C'est par une mort si précieuse que cet homme apostolique finit, le 23 août de cette année, une carrière de trente-sept ans passés dans les travaux pénibles de cette mission. Il étoit dans la soixante-septième année de sa vie. Ses jeûnes et ses fatigues continuelles avoient à la fin affoibli son tempérament; il se trainoit avec assez de peine depuis environ dix-neuf ans qu'il fit une chute, où il se rompit tout à la fois la cuisse droite et la jambe gauche. Il arriva alors que le calus s'étant mal formé dans l'endroit de la fracture, il fallut lui rompre la jambe gauche de nouveau. Dans le temps qu'on la tiroit le plus violemment, il soutint cette douloureuse opération avec une fermeté

extra  
Notre  
en pa  
lui di  
per e  
sujet

Le  
exce  
le m  
fruit  
robu  
l'acc  
mais  
pris  
pren  
en a  
quel  
qu'i  
la h  
serv  
où  
Can  
ract  
dur  
gar

extraordinaire et une tranquillité admirable. Notre médecin (M. Sarrazin), qui fut présent, en parut si étonné, qu'il ne put s'empêcher de lui dire : *Hé ! mon Père, laissez du moins échapper quelques plaintes, vous en avez tant de sujet !*

Le P. Rasles joignit aux talents qui font un excellent missionnaire, les vertus que demande le ministère évangélique pour être exercé avec fruit parmi nos Sauvages. Il étoit d'une santé robuste, et je ne sache pas qu'à la réserve de l'accident dont je viens de parler, il ait eu jamais la moindre indisposition. Nous étions surpris de sa facilité et de son application à apprendre les différentes langues sauvages. Il n'y en a aucune dans ce continent dont il n'eût quelque teinture. Outre la langue abnakise, qu'il a parlée le plus long-temps, il savoit encore la hurone, l'otaouaise et l'illinoise. Il s'en est servi avec fruit dans les différentes missions où elles sont en usage. Depuis son arrivée en Canada, on ne le vit jamais démentir son caractère; il fut toujours ferme et courageux, dur à lui-même, tendre et compatissant à l'égard des autres.

Il y a trois ans que, par ordre de M. notre

gouverneur, je fis un tour en Acadie. M'entretenant avec le P. Rasles, je lui représentai qu'au cas qu'on déclarât la guerre aux Sauvages, il couroit risque de la vie; que son village n'étant qu'à quinze lieues des forts anglois, se trouvoit exposé aux premières irruptions; que sa conservation étoit nécessaire à son troupeau, et qu'il falloit prendre des mesures pour mettre ses jours en sureté. *Mes mesures sont prises*, me répondit-il d'un ton ferme, *Dieu m'a confié ce troupeau, je suivrai son sort, trop heureux de m'immoler pour lui.* Il répétoit souvent la même chose à ses néophytes, pour fortifier leur constance dans la foi. *Nous n'avons que trop éprouvé*, m'ont-ils dit eux-mêmes, *que ce cher Père nous parloit de l'abondance du cœur; nous l'avons vu d'un air tranquille et serein affronter la mort, s'opposer lui seul à la fureur de l'ennemi, retarder ses premiers efforts pour nous donner le temps de fuir le danger, et de conserver nos vies.*

Comme sa tête avoit été mise à prix, et que l'on avoit tenté diverses fois de l'enlever, au dernier printemps les Sauvages lui proposèrent de le conduire plus avant dans les terres du côté de Québec, où il seroit à couvert des périls dont sa vie étoit menacée. *Quelle*

idée  
avec  
pour  
votr  
m'es  
Il  
zèle  
ges  
ferv  
hém  
sion  
Lou  
cem  
l'œi  
con  
de  
les  
n'a  
par  
tra  
Il  
tou  
les  
tre  
as  
co  
sc

*idée avez-vous donc de moi*, leur répondit-il avec un air d'indignation! *mé prenez-vous pour un lâche déserteur? Hé! que deviendrait votre foi si je vous abandonnois? Votre salut m'est plus cher que la vie.*

Il étoit infatigable dans les exercices de son zèle: sans cesse occupé à exhorter les Sauvages à la vertu, il ne pensoit qu'à en faire de fervents chrétiens. Sa manière de prêcher véhémement et pathétique, faisoit de vives impressions sur leurs cœurs. Quelques familles de *Loups* (nations sauvages), arrivées tout récemment d'Orange, m'ont déclaré, la larme à l'œil, qu'elles lui étoient redevables de leur conversion au christianisme, et qu'ayant reçu de lui le baptême depuis environ trente ans, les instructions qu'il leur avoit faites pour lors, n'avoient pu s'effacer de leurs esprits, tant sa parole étoit efficace et laissoit de profondes traces dans le cœur de ceux qui l'écoutoient. Il ne se contentoit pas d'instruire presque tous les jours les Sauvages dans son église, il les visitoit souvent dans leurs cabanes: ses entretiens familiers les charmoient: il savoit les assaisonner d'une gaieté sainte qui plaît beaucoup plus aux Sauvages qu'un air grave et sombre; aussi avoit-il l'art de leur persuader

tout ce qu'il vouloit; il étoit parmi eux comme un maître au milieu de ses élèves.

Nonobstant les continuelles occupations de son ministère, il n'omit jamais les saintes pratiques qui s'observent dans nos maisons. Il se levoit et faisoit son oraison à l'heure qui y est marquée. Il ne se dispensa jamais des huit jours de la retraite annuelle; il s'étoit prescrit pour la faire les premiers jours de carême, qui est le temps que le Sauveur entra dans le désert. *Si l'on ne fixe un temps dans l'année pour ces saints exercices*, me disoit-il un jour, *les occupations se succèdent les unes aux autres, et après bien des délais on court risque de ne pas trouver le loisir de s'en acquitter.*

La pauvreté religieuse éclatoit dans toute sa personne, dans ses meubles, dans son vivre, dans ses habits. Il s'interdit, par esprit de mortification, l'usage du vin, même lorsqu'il se trouvoit au milieu des François; de la bouillie faite de farine de blé d'Inde fut sa nourriture ordinaire. Durant certains hivers, où quelquefois les Sauvages manquent de tout, il se vit réduit à vivre de glands; loin de se plaindre alors, il ne parut jamais plus content. Les trois dernières années de sa vie, la guerre ayant empêché les Sauvages de chasser librement et

d'ensemencer leurs terres, les besoins devinrent extrêmes, et le missionnaire se trouva dans une affreuse disette. On avoit soin de lui envoyer de Québec les provisions nécessaires à sa subsistance. *Je suis honteux*, m'écrivait-il, *du soin que vous prenez de moi : un missionnaire né pour souffrir ne doit pas être si bien traité.*

Il ne souffroit pas que personne lui prêtât la main pour l'aider dans ses besoins les plus ordinaires, et il se servit toujours lui-même. C'étoit lui qui cultivoit son jardin, qui préparoit son bois de chauffage, sa cabane et sa sagamité <sup>1</sup>, qui rapiéçoit ses habits déchirés, cherchant par esprit de pauvreté à les faire durer le plus long-temps qu'il lui étoit possible. La soutane qu'il portoit lorsqu'il fut tué, parut si usée et en si mauvais état à ceux qui l'en dépouillèrent, qu'ils ne daignèrent pas se l'approprier, comme ils en eurent d'abord le dessein. Ils la rejetèrent sur son corps, et elle nous fut renvoyée à Québec. Autant il se traitoit durement lui-même, autant il étoit compatissant et charitable pour les autres. Il n'avoit rien à lui, et tout ce qu'il recevoit, il le

<sup>1</sup> Gâteau de blé d'Inde. ( *N. des Éd.* )

distribuait aussitôt à ses pauvres néophytes. Aussi la plupart ont-ils donné à sa mort des démonstrations de douleur plus vive, que s'ils eussent perdu leurs parents les plus proches. Il prenoit un soin extraordinaire d'orner et d'embellir son église, persuadé que cet appareil extérieur qui frappe les sens, anime la dévotion des barbares, et leur inspire une plus profonde vénération pour nos saints mystères. Comme il savoit un peu de peinture, et qu'il tournoit assez proprement, elle étoit décorée de plusieurs ouvrages qu'il avoit travaillés lui-même.

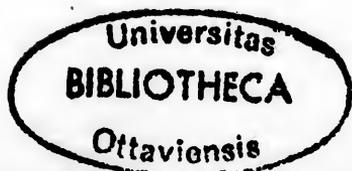
Vous jugez bien, mon révérend Père, que ses vertus dont la Nouvelle-France a été témoin depuis tant d'années, lui avoient concilié le respect et l'affection des François et des Sauvages. Aussi est-il universellement regretté. Personne ne doute qu'il n'ait été immolé en haine de son ministère et de son zèle à établir la vraie foi dans le cœur des Sauvages. C'est l'idée qu'en a M. de Bellemont, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal. Lui ayant demandé les suffrages accoutumés pour le défunt, à cause de la communication de prières qui est entre nous, il me répondit, se servant des paroles si connues de

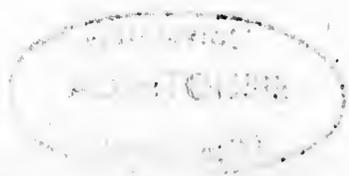
saint Augustin, que c'étoit faire injure à un martyr, que de prier pour lui. *Injuriam facit martyri qui orat pro eo.*

Plaise au Seigneur que son sang répandu pour une cause si juste, fertilise ces terres infidèles, si souvent arrosées du sang des ouvriers évangéliques qui nous ont précédés; qu'il les rende fécondes en fervents chrétiens, et qu'il anime le zèle des hommes apostoliques à venir recueillir l'abondante moisson que leur présentent tant de peuples encore ensevelis dans les ombres de la mort!

Cependant, comme il n'appartient qu'à l'Église de déclarer les Saints, je le recommande à vos saints sacrifices et à ceux de tous nos Pères. J'espère que vous n'y oublierez point celui qui est avec beaucoup de respect, etc.

FIN DU DIXIÈME VOLUME.





---

# TABLE DES PIÈCES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

---

|                                                                                                                                                                 |        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| LETTRE du P. Gabriel Marest , missionnaire de la compagnie de Jésus , au P. de Lamber-ville , de la même compagnie , procureur de la mission du Canada. . . . . | Pag. 1 |
| LETTRE du P. Cholenec , missionnaire de la compagnie de Jésus , au P. Augustin le Blanc , de la même compagnie , procureur des missions du Canada. . . . .      | 38     |
| LETTRE du P. Cholenec , missionnaire de la compagnie de Jésus en la Nouvelle-France , au P. Jean-Baptiste Du Halde , de la même compagnie. . . . .              | 95     |
| LETTRE du P. Sébastien Rasles , missionnaire de la compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France , à M. son neveu. . . . .                                         | 121    |
| LETTRE du P. Sébastien Rasles , missionnaire de la compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France , à M. son frère. . . . .                                         | 146    |
| LETTRE du P. de la Chasse , supérieur général des missions de la Nouvelle-France , au Père * * * de la même compagnie. . . . .                                  | 214    |

FIN DE LA TABLE DU DIXIÈME VOLUME.

